



Rapport annuel 2011

PROFIL

Noveko International inc. offre, à l'échelle mondiale, des solutions novatrices dans les domaines environnemental et médical, dans l'objectif d'améliorer le bien-être et la santé humaine et animale. Par l'intermédiaire de nos filiales, nous œuvrons dans la conception, le développement, la fabrication et la commercialisation de produits dérivés de nos technologies brevetées de filtration de l'air, principalement des filtres à air ainsi que des masques chirurgicaux et respirateurs antimicrobiens; de produits désinfectants pour les mains aux propriétés antimicrobiennes; et d'équipements médicaux, incluant des échographes portatifs pour la médecine humaine et animale.

Noveko International, dont le siège social est situé à Montréal, possède également des filiales opérant au Canada, en France, au Luxembourg, à Taiwan, et en Algérie. Le groupe compte présentement 109 employés⁽¹⁾, dont 97 œuvrant dans les filiales et 12 auprès de la société-mère.

Noveko International est une société ouverte dont les actions sont transigées à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole boursier EKO.

1) Excluant les employés de Bolduc Leroux inc. dont les résultats sont traités à titre d'activités abandonnées dans nos états financiers.

Lettre aux actionnaires

Chers actionnaires,

Au cours de l'exercice 2011 qui s'est terminé le 30 juin dernier, Noveko a poursuivi sa transformation entamée l'année précédente, pour évoluer d'une entreprise orientée initialement sur la recherche et le développement, vers une entreprise axée plus solidement sur la commercialisation de ses solutions novatrices. Nombreuses ont été, et le sont encore, les démarches pour faire connaître nos innovations, sensibiliser le marché à leurs caractéristiques uniques, établir de nouvelles alliances et consolider les partenariats existants. Nos équipes ont travaillé d'arrache-pied pour que nos produits gagnent en notoriété et pour en stimuler la distribution, franchissant des jalons clés dans notre développement.

Nous avons également poursuivi la rationalisation et la consolidation de nos équipes à tous les niveaux ainsi que le contrôle rigoureux de nos dépenses, afin de nous rapprocher de nos objectifs financiers. Ces mesures nous ont permis de réduire la perte de façon appréciable, et cela, malgré des conditions parfois difficiles et des résultats mitigés, tous secteurs confondus. L'exercice précédent avait en effet bénéficié de circonstances exceptionnelles au niveau des masques et des désinfectants, on s'en souviendra, suite à la pandémie de grippe A (H1N1). Quant à nos solutions de filtration de l'air et nos équipements médicaux, les démarches de développement de marchés se sont intensifiées et vont bon train. Ces secteurs ont ainsi vu leurs ventes s'apprécier respectivement de 24 % et 21 % au cours de l'exercice et l'intérêt qu'ils suscitent nous fait prévoir une accélération de leur croissance.

Avec des équipes de vente maintenant plus fortes, et en collaborant plus étroitement avec nos distributeurs et partenaires, nos activités de commercialisation sont maintenant mieux encadrées et bien engagées. Néanmoins, nous tenons à souligner que malgré la concentration de nos initiatives sur la commercialisation, nous gardons toujours le cap sur l'innovation. Noveko a toujours été, et demeure, une entreprise innovante dont les technologies offrent des solutions à valeur ajoutée qui répondent à de réels besoins. Nos solutions se démarquent à la fois par leurs caractéristiques et leurs modèles d'affaires et recèlent un important potentiel en termes de création et de diversification de marchés. Nous demeurons convaincus que nos efforts constants pour maximiser notre visibilité et transformer les habitudes des marchés seront porteurs de croissance durable pour notre entreprise. Tout est donc mis en œuvre, non seulement pour accroître nos ventes, mais également pour réussir à atteindre le seuil de rentabilité d'ici la fin de l'exercice 2012.

Nos activités de filtration de l'air constituent notre principal axe de croissance à moyen et long terme, pour le développement de nos technologies brevetées. En effet, rappelons-le, c'est notamment l'intégration de nos technologies antimicrobiennes – les mêmes qui s'appliquent à notre secteur des masques – à nos solutions de filtration Noveko^{MC}, qui leur confère leurs propriétés uniques. La commercialisation à ce titre se poursuit d'autant plus intensément et de façon fructueuse que nos solutions de filtration sont adoptées et appréciées par des organismes et des entreprises de renom pour leurs caractéristiques éco-énergétiques, de durabilité, d'efficacité, de rentabilité et d'utilisation pratique. Cependant, tel que nous l'avons déjà mentionné, nos solutions de filtration novatrices révolutionnent le modèle d'affaires traditionnel, les habitudes d'achat et de fonctionnement des utilisateurs, tant dans l'industrie du transport que du bâtiment. Or, nous n'en sommes forcément qu'au tout début du cycle de vie de nos produits, et en phase de lancement dans certains cas. Un processus normal d'adoption est déjà bien entamé mais requiert un certain temps. Le temps est un facteur crucial, mais aussi la clé du succès de nos démarches de développement de marchés, en ligne avec notre stratégie de création de valeur durable. Et à ce titre, d'importantes percées ont été réalisées par nos solutions de filtration au cours de l'exercice 2011. Nous sommes confiants de poursuivre sur cette lancée et de connaître un essor important de ce secteur d'activités au cours des prochaines années.

Dans le secteur du transport ferroviaire, nous avons obtenu notre premier contrat de fourniture de filtres pour une ligne de train en Amérique du Nord avec la filiale de l'entreprise japonaise Kinki Sharyo Co., Ltd. Plus près de chez nous, nous sommes fiers que la Société de transport de Montréal (STM) ait choisi d'implanter nos solutions de filtration de l'air dans ses centres d'exploitation et d'entretien de ses véhicules. Dans plusieurs grandes villes nord-américaines, et avec la conviction de bâtir pour le long terme, nous poursuivons des essais notamment sur des trains et des métros.

Nous avons fait notre entrée officielle dans le secteur aéronautique, en obtenant notre première certification STC (*Supplemental Type Certificate*) autorisant la commercialisation de nos filtres Noveko-IDP^{MC} à l'ensemble de la flotte d'Airbus A330 à l'échelle internationale, puis en signant notre premier contrat avec Air Transat. Des demandes de certifications additionnelles sont présentement en cours, et nous multiplions nos démarches auprès d'autres transporteurs aériens, ainsi qu'auprès de manufacturiers et de distributeurs.

Nous sommes heureux des percées en filtration dans les marchés immobiliers nord-américain, européen et asiatique. Nous menons activement diverses initiatives additionnelles auprès de prestigieux immeubles de ces régions à fort potentiel. Nous sommes aussi satisfaits des avancées tangibles à Montréal où nous avons déjà accompli plusieurs projets d'envergure. L'expérience probante chez nos premiers clients témoigne de la supériorité de nos produits même après plus d'un an d'utilisation. En plus de permettre à nos clients de rencontrer leurs objectifs en matière de développement durable, nos filtres ont définitivement fait la preuve de leur durée de vie inégalée, de leur efficacité supérieure et des économies d'énergie et de coûts qui découlent de leur utilisation. C'est avec fierté que nous avons été récipiendaires des prestigieux Prix Pinnacle Innovation. D'abord honorés au niveau local, dans le cadre du concours BOMA Québec, nous avons été consacrés grand gagnant au niveau national dans le cadre du concours BOMA Canada 2011. Attribué aux meilleurs de l'industrie de l'immobilier au Canada, ce prix reconnaît ceux qui, par leur leadership et leur travail, vont définir la réalité de demain. Par ailleurs, nous continuons d'innover avec le lancement de filtres recyclables haute efficacité, nous permettant d'offrir des solutions intégrées qui répondent à tous les besoins des utilisateurs en matière de filtration de l'air.

Malgré la plus forte concentration de nos initiatives en filtration, nous tenons à rassurer nos investisseurs; il ne s'agit nullement de délaisser le secteur des masques et respirateurs antimicrobiens, mais plutôt de déployer davantage d'efforts à la recherche de partenaires d'affaires afin de stimuler le développement et la commercialisation de notre propriété intellectuelle. Il s'agit de la stratégie de commercialisation la plus conforme à notre mission d'entreprise, assurant une reprise durable de nos activités dans ce secteur et une utilisation plus efficace de nos ressources. Au cours de l'exercice, et bien que nos avancées soient toujours tributaires de l'obtention de certaines autorisations réglementaires, nous avons progressé dans cette voie, alors que plusieurs partenaires nous ont témoigné leur intérêt. Nous avons confiance que d'autres partenariats puissent se concrétiser en 2012. Dans le secteur des produits désinfectants, nous poursuivons également la même stratégie et continuons de prioriser les créneaux les plus porteurs, soit les milieux de la santé et institutionnel, avec un merchandisage distinctif, attrayant et approprié à nos marchés cibles.

Pilier important de l'entreprise, le secteur des équipements médicaux a réalisé une performance appréciable malgré le ralentissement de certains marchés, tant pour ECM que pour Noveko Algérie. De nouvelles ententes significatives ont été signées par nos filiales et leur permettront de renforcer leur positionnement sur leurs marchés respectifs. Pour la première fois, les ventes d'ECM – qui se sont accrues de 37 % en euros au cours de l'exercice 2011 – proviennent majoritairement de ses appareils de nouvelle génération. L'innovation et des réseaux de distribution fiables et étendus demeurent les atouts maîtres pour conserver sa prédominance et gagner de nouvelles parts de marché à travers le monde. Au cours de 2012, une gamme complète d'échographes répondra aux diverses applications cliniques en médecine humaine, marché dans lequel nous avons déjà développé un réseau de distributeurs exclusifs dans plus de trente pays.

Pour conclure, nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance aux membres de nos équipes pour la qualité remarquable de leur travail et leur dévouement. Nous remercions nos administrateurs, qui nous font bénéficier de leur conseil et de leur support tout au long de l'année. Un grand merci également à tous les investisseurs et à nos partenaires d'affaires qui nous témoignent leur confiance et participent ainsi directement à la consolidation de nos bases et à la réalisation de notre mission d'entreprise. Nous assurons nos actionnaires et investisseurs de notre total engagement, de notre dévouement et de la mise à contribution de toutes nos ressources pour faire progresser Noveko sur la voie de la croissance rentable et durable.

Le président du conseil et chef de la direction



André Leroux

Le président et chef des opérations



Alain Bolduc

Le 10 novembre 2011

Des choix vous donnant un accès rapide et écologique à notre documentation

Dans un souci de respect de l'environnement, nous encourageons tous nos actionnaires à s'inscrire en ligne à www.computershare.com/listedistribution, pour recevoir nos rapports annuels et nos rapports de gestion intermédiaires par courriel plutôt que par envoi postal. Pour les actionnaires inscrits qui souhaitent également recevoir les documents relatifs à l'assemblée annuelle par voie électronique, vous pouvez vous inscrire à www.computershare.com/courriel, section « Inscription à la transmission électronique ». Vous pouvez aussi consulter notre documentation sur notre site Internet www.noveko.com dans la section « Investisseurs ».



Rapport de gestion annuel

Quatrième trimestre 2011

Périodes de trois mois et exercice terminés le 30 juin 2011

Le 28 septembre 2011

Rapport de gestion

1. BUT ET PORTÉE DU RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion a pour but d'aider l'investisseur à comprendre la nature et l'importance des changements et des tendances, de même que les risques et incertitudes reliés à l'exploitation et à la situation financière de Noveko International inc. (la « Société »). Ce rapport de gestion présente une analyse des résultats d'exploitation de la Société pour l'exercice financier et le quatrième trimestre terminés le 30 juin 2011 (respectivement, « l'exercice 2011 » et le « quatrième trimestre 2011 »), en comparaison avec les périodes correspondantes terminées le 30 juin 2010 (respectivement, « l'exercice 2010 » et le « quatrième trimestre 2010 »), de même qu'une analyse du bilan, des flux de trésorerie et de l'évolution de la situation financière entre ces dates. Le rapport de gestion devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice 2011 et les notes afférentes.

Des informations supplémentaires sur la Société, dont la notice annuelle pour l'exercice 2011, les rapports annuels, les rapports de gestion sur les périodes intermédiaires précédentes et les communiqués de presse, sont disponibles sur le site Internet de la Société (www.noveko.com) et sur SEDAR (www.sedar.com).

Dans le présent rapport de gestion, sauf indication contraire ou à moins que le contexte ne s'y oppose, « Noveko International », « la Société », « nous », « notre », « nos », « notre Société », le « groupe » et « notre groupe » désignent, selon le cas, Noveko International inc. ou Noveko International inc. et ses filiales, et « Noveko » désigne Noveko inc., une filiale de la Société. Les autres filiales de la Société sont désignées comme suit : « ECM » pour S.A.S. E.C.M., « Épurair » pour Épurair inc., « Magnum » pour Magnum Pharmaceuticals Inc., « Noveko Algérie » pour SARL Noveko Algérie, « Noveko Beijing » pour Noveko (Beijing) Hi-Tech Development Limited, « Noveko Taiwan » pour Noveko Taiwan Co., Ltd., « Noveko Trading » pour Noveko Trading 2008 LLC, « Purer Life » pour Purer Life Technology Co., Ltd. et « BLI » pour Bolduc Leroux inc. Également, l'exercice se terminant le 30 juin 2012 et ceux terminés les 30 juin des années antérieures sont parfois désignés par les termes « exercice 2012 », « exercice 2011 » et ainsi de suite.

Les renseignements contenus dans le présent rapport de gestion tiennent compte de tout événement important survenu jusqu'au 28 septembre 2011, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés vérifiés et le rapport de gestion pour le quatrième trimestre 2011 et l'exercice 2011. Ils présentent la situation de l'entreprise et son contexte commercial tels qu'ils étaient, au meilleur de la connaissance de la direction, au moment de la rédaction de ce rapport.

À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est exprimée en dollars canadiens – le dollar canadien est également la monnaie de mesure de la Société – et l'analyse des résultats de la période concernée se fait en comparaison avec les résultats de la période équivalente de l'année précédente.

Conformité avec les PCGR au Canada

À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport de gestion, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est préparée conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR »). L'information comprise dans le rapport de gestion et dans certaines autres sections du présent rapport renferme également des renseignements qui ne sont pas des mesures du rendement conformes aux PCGR, soit principalement le bénéfice (ou la perte) avant amortissements, frais financiers, autres éléments et impôts sur les bénéfices (« BAII »). La Société utilise cette mesure, car elle permet à la direction d'évaluer le rendement opérationnel de la Société. Cette donnée est un indicateur financier largement accepté de la capacité d'une compagnie de rembourser et d'assumer ses dettes. Les investisseurs ne doivent pas le considérer comme un critère remplaçant les produits d'exploitation ou le bénéfice net, un indicateur des résultats d'exploitation ou des flux de trésorerie, ni comme un paramètre de mesure de liquidités. Étant donné que cette mesure n'est pas établie conformément aux PCGR, elle pourrait ne pas être comparable à celles d'autres compagnies.

Utilisation d'estimations et déclarations prospectives

La préparation des états financiers consolidés conformément aux PCGR exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont un effet sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif, sur les montants déclarés des revenus et des charges, ainsi que sur la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels.

Les éléments importants des états financiers qui exigent l'utilisation d'estimations incluent la détermination de la provision pour créances douteuses, la détermination de la provision pour désuétude des stocks, la détermination de la durée de vie utile des éléments d'actif corporels et incorporels aux fins du calcul de l'amortissement, les hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition, la détermination de la provision pour garantie, la détermination de la provision pour impôts sur les bénéficiaires, les hypothèses utilisées aux fins du calcul de la charge de rémunération à base d'actions, la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis lors de l'acquisition d'entreprises et la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition. Les crédits d'impôt remboursables sont également soumis à certaines estimations et hypothèses. Le recouvrement de ces crédits est fonction de la révision et de l'approbation de l'admissibilité des dépenses par les autorités fiscales. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, des déclarations portant sur les objectifs, les cibles, les buts, les priorités et les stratégies, la situation financière, les perspectives, les projets, les attentes, les prévisions, les estimations et les intentions de la Société; les perspectives et les conjonctures économique et commerciale, les perspectives et les tendances des industries dans lesquelles œuvre le groupe; la croissance prévue de produits et de services; le développement de produits, y compris la conception, les caractéristiques, la capacité et la performance prévues; les dates prévues de mise en service de produits et de services, des commandes, des livraisons, des tests, des certifications et de l'exécution des projets en général, la position en regard de la concurrence et l'incidence prévue du cadre législatif et réglementaire et des procédures judiciaires sur les entreprises et les activités du groupe. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « pouvoir », « prévoir », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « entrevoir », « croire », « continuer », la forme négative de ces termes, leurs variantes ou une terminologie semblable. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que nous formulions des hypothèses et ils sont assujettis à d'importants risques et incertitudes, connus et inconnus, de sorte que nos résultats réels de périodes futures pourraient différer de façon importante des résultats prévus. Bien que nous jugions nos hypothèses raisonnables et appropriées selon l'information à notre disposition, il existe un risque qu'elles ne soient pas exactes.

Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière importante des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, notons les risques liés à la conjoncture économique, à notre contexte commercial (tels les risques liés à la situation financière des secteurs économiques dans lesquels nous œuvrons), à l'exploitation (tels les risques liés à la recherche, au développement et à l'exploitation de nouveaux produits et services, aux partenaires commerciaux, aux garanties et à la responsabilité de produits, aux procédures réglementaires et judiciaires, à notre dépendance à l'égard de certains clients et fournisseurs, aux ressources humaines, aux engagements à modalités fixes, et à la production et à l'exécution de projets), au financement (tels les risques liés aux liquidités, à l'accès aux marchés financiers, à certaines clauses restrictives de conventions d'emprunt) et au marché (tels les risques liés aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt, et à l'augmentation des prix à l'approvisionnement). Pour de plus amples détails, se reporter à la rubrique *Risques et incertitudes* du rapport de gestion pour l'exercice 2011. Le lecteur est prévenu que la présente liste de facteurs, pouvant influencer sur la croissance, les résultats et les rendements futurs, n'est pas exhaustive et qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs décrits aux présentes reflètent nos attentes à la date du présent rapport de gestion et pourraient subir des modifications après cette date. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, la Société n'entend pas mettre à jour ou réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'évènements futurs ou autrement. Les énoncés prospectifs contenus au présent rapport de gestion sont formulés expressément sous cette mise en garde.

2. DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ

Profil de la Société

Noveko International est une société qui offre, à l'échelle mondiale, des solutions novatrices dans les domaines environnemental et médical, dans l'objectif d'améliorer le bien-être et la santé humaine et animale. Par l'intermédiaire de nos filiales, nous œuvrons dans la conception, le développement, la fabrication et la commercialisation de produits dérivés de nos technologies brevetées de filtration de l'air, principalement des filtres à air, masques chirurgicaux et respirateurs antimicrobiens, ainsi que de produits désinfectants pour les mains aux propriétés antimicrobiennes, et d'équipements médicaux, incluant des échographes pour la médecine humaine et animale.

Aperçu de l'exploitation, faits saillants et développements subséquents

Stratégie

L'accroissement de nos parts de marché dans nos différents secteurs d'activités et l'amélioration de notre rentabilité constituent nos principaux objectifs. Notre stratégie de croissance se concentre principalement sur le développement et la commercialisation, à l'échelle mondiale, de nos solutions et technologies brevetées de filtration de l'air pour les secteurs des filtres à air, des masques et respirateurs antimicrobiens, ainsi que sur la conception d'applications innovatrices en découlant. Nous poursuivons également les efforts afin de stimuler le développement de marchés pour nos désinfectants pour les mains et, avec notre gamme élargie d'échographes de nouvelle génération, nous visons à renforcer notre position de chef de file sur le marché de la médecine animale et à accroître notre présence sur le marché de la médecine humaine.

Pour réaliser ces objectifs de croissance, nous continuons d'orienter nos actions sur les deux principaux axes stratégiques suivants :

- l'établissement de partenariats ayant pour objectif de stimuler le développement, la production et la commercialisation de nos technologies et produits, particulièrement notre gamme de solutions aux propriétés antimicrobiennes. À cet égard, notre modèle d'affaires préconisé à moyen et long terme demeure la conclusion d'ententes de licences avec des partenaires chefs de file dans leur marché pour la fabrication et la distribution de nos technologies brevetées; et
- l'optimisation des synergies avec nos filiales afin d'améliorer notre efficacité opérationnelle et d'intensifier le développement de marchés et de notre offre de produits.

Technologies brevetées de filtration de l'air

Nos technologies de filtration de l'air antimicrobienne sont appliquées tant à notre secteur des *masques et respirateurs* qu'à notre secteur des *filtres à air*. Les masques et respirateurs antimicrobiens ainsi que les filtres à air incorporant nos technologies, en plus de bloquer la transmission de pathogènes par filtration, ont la particularité de les neutraliser grâce aux agents antimicrobiens qui sont intégrés directement dans les fibres des membranes filtrantes. L'intégration d'agents antimicrobiens aux fibres de nos *filtres à air* protège ces derniers de la détérioration due à l'action des microorganismes. Nos technologies bénéficient de la protection de brevets accordés par plusieurs pays, incluant le Canada et les États-Unis, et des droits découlant des demandes de brevets déposées dans plusieurs autres juridictions. Nos brevets offrent par ailleurs une protection très large puisqu'ils englobent tout type d'agent antimicrobien imprégné, incorporé ou lié moléculairement aux fibres qui sont utilisées pour la fabrication de masques, respirateurs ou filtres.

Outre ces technologies, les membranes utilisées dans notre secteur des *filtres à air* incorporent également une technologie brevetée de tissage avec une configuration en 3 dimensions.

Revue de l'exploitation

Afin de favoriser notre croissance axée sur nos priorités stratégiques, nous poursuivons la mise en place de mesures afin d'améliorer l'efficacité des opérations du groupe et d'assurer un meilleur contrôle des coûts d'exploitation dans chacun de nos secteurs d'activités. Au cours de l'exercice 2011, nous avons notamment procédé à la restructuration de certaines équipes.

Voici, à la lumière de nos priorités stratégiques, un résumé des faits saillants relatifs à l'exploitation du groupe et à ses secteurs d'activités :

Vente de l'immeuble de Terrebonne : En date du 31 mars 2011, nous avons conclu la vente de l'immeuble de Terrebonne (Québec) pour un montant de 1,3 million \$. Cette vente faisait suite au regroupement des activités du siège social et de la filiale Noveko sous un même toit, en décembre 2010, dans une optique d'optimisation des opérations du groupe.

Vente éventuelle de BLI : Bien que le processus de vente s'avère plus long qu'initialement prévu, les démarches à cet effet se poursuivent. Nous avons reçu, au cours des derniers jours, une offre d'achat à deux volets, l'un pour certains actifs de BLI et l'autre pour les actions de BLI, que nous considérons sérieuse et examinons présentement. Toutefois, aucune décision n'a été prise à cet égard et elle pourrait être acceptée, refusée ou renégociée. Cependant, nous avons jugé approprié dans les circonstances, compte tenu du processus de vente entamé il y a plus de deux ans et du dépôt de cette offre, de comptabiliser, dans les résultats des activités abandonnées de nos états financiers pour l'exercice 2011, une perte sur vente éventuelle de 1,1 million \$.

Augmentation de la productivité et de la capacité de production d'Épurair : Afin de répondre à la croissance prévue de la demande pour nos solutions de filtration, les activités de conception, de développement et de production de notre filiale Épurair ont été déménagées dans de plus grands locaux situés à Boucherville, Québec. Conséquemment, l'immeuble de McMasterville, Québec, qui abritait anciennement ces activités, a été vendu pour une somme de 650 000 \$. L'acquisition de nouveaux équipements à la fine pointe de la technologie a également permis d'augmenter significativement la productivité et la capacité de production de la nouvelle usine.

Financement : Le 30 septembre 2010, nous avons procédé à une première clôture de 4 440 000 \$ dans le cadre d'un placement privé d'actions catégorie A à un prix de 0,60 \$ l'action. Le 29 octobre 2010, nous avons procédé à une deuxième clôture de 900 000 \$. Conséquemment, un total de 8 900 000 actions catégorie A ont été émises en contrepartie d'un montant brut total de 5 340 000 \$ dans le cadre de ce placement privé.

Le 16 mars 2011, nous avons procédé à une clôture de 2,5 millions \$ d'unités dans le cadre d'un placement privé. Chaque unité était offerte à un prix de 0,40 \$ et était composée d'une (1) action catégorie A et d'un demi-bon de souscription, chaque bon complet permettant au souscripteur d'acquérir une action catégorie A, au prix de 0,60 \$ l'action pour une période de 36 mois, sous réserve d'une clause de réduction de la période d'exercice. Conséquemment, 6 267 584 actions catégorie A ont été émises et 3 133 792 actions additionnelles pourront être émises si tous les bons de souscription sont exercés.

Le 29 avril 2011, nous avons procédé à une clôture de 595 104 \$ dans le cadre d'un nouveau placement privé d'unités en vertu duquel chaque unité était offerte à un prix de 0,70 \$ et était composée d'une (1) action catégorie A et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet au souscripteur d'acquérir une action catégorie A, au prix de 1,00 \$ l'action pour la première période de 12 mois suivant l'émission des unités, et au prix de 2,00 \$ l'action pour la période de 12 mois subséquente. Conséquemment, 850 148 actions catégorie A ont été émises et 425 074 actions additionnelles pourront l'être si tous les bons de souscription sont exercés. Les bons de souscription ne comportent pas de clause de réduction de la période d'exercice.

Le 26 juillet 2011, nous avons annoncé la clôture d'un financement intérimaire d'un montant de 670 000 \$ obtenu principalement auprès d'administrateurs, de dirigeants et d'initiés de la Société. Ce financement intérimaire prenant la forme de débentures convertibles a été affecté aux besoins de fonds de roulement de la Société jusqu'à la clôture du financement de 6 millions \$ décrit ci-dessous. Ces débentures portant intérêt à un taux annuel de 12 % seront remboursées à même le produit net du financement décrit ci-dessous.

Le 28 septembre 2011, nous avons procédé à la clôture d'un financement de 6 millions \$, consistant en une facilité de crédit d'un maximum de 4 millions \$ et en débentures convertibles au montant de 2 millions \$. La firme d'investissement torontoise Third Eye Capital Corporation agissait à titre d'agent

dans le cadre de ce financement. Le produit net de ces transactions sera affecté à la poursuite des objectifs de croissance de la Société, ainsi qu'aux besoins généraux de son fonds de roulement. La facilité de crédit viendra à échéance 24 mois après la clôture (la « Date d'échéance »), sous réserve du droit de la Société d'y mettre fin après le premier anniversaire de la clôture. La facilité de crédit et les débetures porteront intérêt à un taux annuel, composé mensuellement, et payé mensuellement, égal à un minimum de 12 %, ajusté à la hausse en fonction de tout changement au taux préférentiel d'une banque à charte sélectionnée. Des frais de maintien au taux annuel de 1 % seront également dus sur la portion non utilisée de la facilité de crédit. Les détenteurs des débetures auront le droit, à leur entière discrétion et en tout temps jusqu'à la Date d'échéance, de convertir, en tout ou en partie, le montant en capital des débetures en actions catégorie A de la Société, à un prix de conversion de 0,60 \$ l'action. Toutes les avances consenties en vertu de la facilité de crédit, ainsi que la portion non convertie des débetures, seront remboursables par la Société à la Date d'échéance. La portion non convertie des débetures sera alors rachetable à une valeur égale à 1,5 fois sa valeur nominale. Afin de garantir ses obligations en vertu de la facilité de crédit et des débetures convertibles, la Société a accordé des hypothèques sur la totalité de ses éléments d'actifs, incluant les actions qu'elle détient dans ses filiales. De plus, chacune des filiales canadiennes de la Société a également accordé des hypothèques sur la totalité de leurs biens mobiliers et immobiliers respectifs.

Produits de filtration de l'air

Initialement destinées au marché des fermes d'élevage, surtout les fermes porcines, nos solutions de filtration de l'air possèdent des caractéristiques maintenant prisées par plusieurs autres secteurs d'activités, notamment l'industrie du transport et le marché du bâtiment, incluant les immeubles à bureaux, les immeubles commerciaux et multifonctionnels, ainsi que les établissements de soins de santé. Outre les propriétés spécifiques aux technologies brevetées antimicrobiennes de Noveko, les membranes fabriquées par notre filiale Purer Life incorporent une technologie brevetée de tissage avec une configuration en trois dimensions qui leur confèrent un caractère économique et écologique distinctif. Les filtres Noveko^{MC} présentent en effet une capacité de filtration et une longévité accrues, tout en imposant moins de restriction à la ventilation, exigeant ainsi moins de puissance des moteurs des systèmes de ventilation. Ils sont également nettoyables et recyclables, réduisant considérablement le nombre de filtres utilisés et les coûts associés à leur remplacement et à l'élimination des déchets. C'est notamment l'intégration d'agents antimicrobiens aux fibres de nos filtres, protégeant ces derniers de la détérioration due à l'action de microorganismes, qui leur confère leurs propriétés nettoyables et durables. La combinaison de toutes ces caractéristiques en fait une solution idéale pour tout utilisateur dans le cadre d'une stratégie de développement durable. Les importantes percées réalisées au cours de l'exercice 2011 dans ces marchés à fort potentiel témoignent du vif intérêt suscité par nos technologies de filtration vertes dans le secteur des filtres à air, secteur qui devrait constituer notre principal vecteur de croissance à moyen et long terme.

Filtres à air pour l'industrie du transport

Première entente pour un train en Amérique du Nord

En avril 2011, nous avons signé une entente de trois ans avec Kinkisharyo International, L.L.C. (« Kinkisharyo »), en vertu de laquelle cette dernière loue des filtres Noveko^{MC} afin d'en équiper l'ensemble de la ligne du Hudson-Bergen Light Rail au New Jersey. Les véhicules sur rail climatisés à propulsion électrique de la ligne du Hudson-Bergen ont été conçus et fabriqués par Kinkisharyo, qui voit également, en vertu d'un contrat à long terme, à leur entretien. La ligne du Hudson-Bergen relie entre elles plusieurs communautés du New Jersey et les connecte également à Manhattan dans la ville de New York, via le Port Authority Trans-Hudson (PATH).

Cette entente résulte d'essais concluants effectués sur le système du Hudson-Bergen qui ont démontré que la capacité de filtration des filtres Noveko^{MC} n'était pas affectée malgré plus de quatre mois d'utilisation sans nettoyage. Il s'agit d'un atout majeur pour l'opérateur qui devait, jusqu'alors, remplacer tous les deux mois les filtres traditionnels utilisés auparavant. Nous sommes d'avis que cette entente avec Kinkisharyo témoigne à nouveau de la valeur associée aux caractéristiques distinctives de nos solutions vertes et pave la voie à notre pénétration accrue d'un vaste marché. Kinkisharyo est le plus important fournisseur de véhicules légers sur rail à plancher bas en Amérique du Nord et la filiale nord-américaine de l'entreprise japonaise Kinki Sharyo Co., Ltd. Ses véhicules

légers sur rail se retrouvent dans plusieurs autres villes des États-Unis, incluant Boston, Seattle, Dallas, Santa Clara et Phoenix.

Poursuite des essais dans le transport ferroviaire

En collaboration avec divers organismes de transport, nous poursuivons des essais d'adaptabilité sur plusieurs systèmes, incluant des métros, des trains, des tunnels et des stations de métro dans différentes grandes villes d'Amérique du Nord. Dans ce contexte, les démarches avec Bombardier Transport suivent leur cours bien que le délai afin de concrétiser l'entente liant les deux sociétés soit plus long qu'initialement prévu et qu'il soit difficile d'en prévoir le dénouement. Conséquemment, nous ne prévoyons pas que le partenariat avec Bombardier Transport génère de revenus significatifs à court terme. Par ailleurs, Bombardier Transport a inclus nos solutions de filtration dans des soumissions pour la construction de nouveaux véhicules sur rail. Il pourrait toutefois s'écouler plusieurs mois avant de connaître les résultats de tels processus d'appel d'offres.

Nos solutions de filtration changeant le modèle d'affaires traditionnel et les manières de faire des utilisateurs, tant de l'industrie du transport que du bâtiment, un processus normal d'adoption du produit par les utilisateurs est en cours et requiert un certain temps. Or, nous n'en sommes encore qu'au début du cycle de vie de nos solutions novatrices, plus spécifiquement en phase de lancement dans l'industrie du transport ferroviaire. Les essais en environnement réel auxquels il est fait référence précédemment se déroulent bien, mais impliquent plusieurs équipes chez les différents intervenants et utilisateurs sollicités. Nous poursuivons également des discussions avec divers organismes de transport intéressés par nos technologies. Par ailleurs, il faut noter que dans le cas de systèmes de transport relevant d'autorités publiques, les projets sont souvent sujets à des procédures d'appel d'offres.

À la fin du mois d'avril 2011, la Société de transport de Montréal (la « STM ») a opté pour les solutions de filtration Noveko^{MC} afin d'en équiper ses centres de transport abritant les activités liées à l'exploitation et à l'entretien de ses véhicules. Dans cette optique, nous avons signé avec la STM deux premières ententes couvrant la fourniture et le nettoyage de filtres pour les centres de transport Anjou et St-Denis. Ce début de collaboration fait suite à une période d'essais concluants effectués au centre de transport Anjou. Les filtres Noveko^{MC} pourraient également être utilisés dans les autres centres de transport et bâtiments de la STM afin de réduire encore davantage son empreinte écologique. En 2010, la STM a assuré approximativement 70 % des déplacements en transport collectif au Québec. Elle a également remporté le Prix de la meilleure société de transport en Amérique du Nord décerné par l'*American Public Transportation Association*.

Secteur aéronautique : certification STC et premier contrat

Nos efforts dans le secteur aéronautique ont finalement porté fruits alors que nous avons obtenu, en juin 2011, un certificat de type complémentaire (« *Supplemental Type Certificate* » ou « STC ») permettant l'installation de filtres intégrant nos technologies de filtration aux avions de la série Airbus A330. L'émission du certificat STC de Transport Canada ouvre la voie à leur commercialisation à l'ensemble de la flotte d'Airbus A330 à l'échelle internationale. Nous avons l'intention de faire certifier la totalité des appareils de la flotte d'Airbus et les démarches à cet effet ont déjà débuté. Les tests de performance ayant déjà été complétés, nous nous attendons à ce que ces nouveaux dossiers de certification procèdent plus rapidement.

Suite à l'octroi du STC par Transport Canada, nous avons marqué notre entrée officielle dans le marché aéronautique et conclu notre premier contrat pour équiper avec nos filtres l'ensemble de la flotte d'Airbus A330 d'Air Transat, le plus important transporteur aérien canadien spécialisé dans les voyages vacances. La flotte d'Air Transat se compose de 21 appareils dont dix Airbus A330 actuellement en opération. Deux autres A330 s'ajouteront à sa flotte d'ici le début de 2012. On compte généralement huit filtres à air par appareil de cette série.

Développés de concert avec l'Industrielle du Ponant, nos filtres sont vendus sous le nom Noveko IDP^{MC}. Grâce notamment à nos technologies brevetées de filtration de l'air, les divers tests effectués sur ces filtres ont révélé qu'ils atteignent des niveaux de filtration ULPA (*Ultra-Low particulate Air*) et qu'ils offrent également une solution supérieure en termes de gestion des odeurs.

Présentés en primeur en juin 2011 au Salon international de l'aéronautique et de l'espace (SIAE) Paris le Bourget, les filtres Noveko IDP^{MC} suscitent un intérêt croissant au sein de l'industrie grâce à ces caractéristiques à forte valeur ajoutée. Nous poursuivons les discussions avec un certain nombre d'intervenants, autant des compagnies aériennes, des manufacturiers que des distributeurs, dans l'objectif d'établir des partenariats pour stimuler la commercialisation de nos technologies dans ce secteur.

Filtres à air pour les bâtiments – marchés institutionnel, commercial et résidentiel

Nous avons beaucoup progressé au cours de l'exercice 2011, alors que les solutions de filtration de Noveko ont réalisé des avancées significatives dans les marchés immobiliers nord-américain, européen et asiatique.

Percées sur les marchés immobiliers américain, européen et asiatique

En mars 2011, nous avons réalisé notre première vente de filtres Noveko^{MC} sur le marché immobilier américain, lesquels ont depuis été installés dans une tour de condominiums de luxe située dans l'Upper East Side à New York. En avril 2011, nous avons conclu une entente avec HTS New York, un chef de file dans l'intégration d'équipement de chauffage, ventilation et climatisation d'air (« CVCA »), en vertu de laquelle HTS New York incorporera nos solutions de filtration à son offre de systèmes CVCA. Nous poursuivons également des discussions avec d'autres gestionnaires et d'importants propriétaires immobiliers de cette région qui sont intéressés par nos solutions de filtration.

En Europe, l'hôtel Hilton Luxembourg est maintenant équipé avec nos solutions de filtration. Par l'intermédiaire d'un nouveau distributeur, nous avons également complété une vente de filtres destinés à un immeuble à bureaux du marché suisse. Le caractère éco énergétique de nos solutions suscite beaucoup d'intérêt dans le marché européen, où les coûts liés à l'énergie sont particulièrement élevés. Par ailleurs, une première commande de membranes filtrantes a été obtenue dans le cadre d'une entente conclue avec la société taïwanaise JJMR-Clean-Air Solution, spécialisée dans la production de filtres pour l'industrie des fabricants de semi-conducteurs et d'écrans ACL.

Aux fins d'essais de pré-vente, des filtres Noveko^{MC} ont été installés dans d'importants immeubles, comptant parmi les plus prestigieux au monde, à New York, Dubaï, Taipei, Genève et Paris.

Noveko poursuit sa lancée dans la région métropolitaine de Montréal

Le portefeuille d'édifices de la région montréalaise ayant opté pour nos solutions de filtration de l'air s'est accru au cours de l'exercice 2011 et plusieurs soumissions sont à l'étude pour la seule région métropolitaine. Notre objectif pour l'exercice en cours consiste à accélérer les ventes dans ce secteur. À cet effet, nous avons récemment déployé davantage d'efforts afin d'élargir notre gamme de produits et d'offrir des solutions intégrées répondant à l'ensemble des besoins en filtration de l'air de notre clientèle. Par conséquent, nous équipons maintenant les bâtiments de nos clients existants avec notre nouvelle ligne de solutions haute efficacité (voir à cet effet la rubrique *Un nouveau filtre innovateur haute efficacité pour répondre aux besoins d'une clientèle élargie* ci-dessous) et accédons par le fait même à une clientèle potentielle élargie. Nous poursuivons également activement des discussions et projets avec plusieurs intervenants du marché du bâtiment, notamment d'importants propriétaires et gestionnaires immobiliers qui nous donneraient accès à un bassin plus large de bâtiments, le tout en ligne avec notre stratégie de nous allier avec des partenaires stratégiques dans l'objectif de stimuler la commercialisation de nos solutions, et dans une optique de meilleure utilisation de nos ressources. À cet effet, nos équipes travaillent de concert avec celles de Groupe Distinction inc., par l'entremise de sa filiale Montcalm Services Techniques, afin que les soumissions présentées auprès de propriétaires immobiliers de la région métropolitaine de Montréal dans le cadre de l'entente qui les lie, se concrétisent progressivement en ventes.

Expérience probante : une solution durable

Notre modèle d'affaires dans le marché de la filtration, basé sur la signature d'ententes pour des périodes de trois ans, se distingue du modèle d'affaires traditionnel associé aux filtres standards, lequel est plutôt fonction de commandes ponctuelles, généralement sans engagement envers un fournisseur particulier. L'engagement à plus long terme des utilisateurs de nos solutions de filtration, par ailleurs fonction de leurs caractéristiques particulières, nous assure ainsi des revenus récurrents et

fidélise notre clientèle. Par ailleurs, les résultats de tests effectués sur nos filtres installés depuis plus de douze mois dans des immeubles de la région métropolitaine de Montréal ont confirmé leurs caractéristiques distinctives. L'expérience chez nos clients-témoins nous permet en effet d'affirmer qu'après plus d'un an d'utilisation, nos filtres n'ont toujours pas nécessité de nettoyage et ont conservé leur capacité de filtration. Ces tests ont également démontré que les filtres Noveko^{MC} permettent de réaliser des économies d'énergie appréciables reliées aux systèmes de ventilation des utilisateurs de l'ordre de 10 à 15 %. Il a aussi été démontré que nos filtres peuvent être facilement nettoyés sur place.

Récipiendaire du PRIX PINACLE INNOVATION

En mai 2011, dans le cadre du concours des PRIX BOMA 2011-2012, notre division Noveko Filtration s'est vu décerner par l'Association des propriétaires et administrateurs du Québec (BOMA Québec) le prestigieux PRIX PINACLE INNOVATION. Récipiendaire de ce prix octroyé au niveau local, Noveko Filtration a été à nouveau honoré dans le cadre du concours national de BOMA Canada 2011 comme grand gagnant du PRIX PINACLE INNOVATION au Canada. Ce prix qui nous a été attribué alors que plusieurs entreprises de renommée figuraient parmi les finalistes, témoigne du caractère innovateur de nos solutions de filtration.

De nouveaux filtres innovateurs haute efficacité pour répondre aux besoins d'une clientèle élargie

La réduction de la facture énergétique et des déchets de filtration découlant de l'utilisation de nos solutions de filtration recyclables constituent des atouts particulièrement importants pour les propriétaires et gestionnaires d'immeubles désireux d'obtenir les certifications reconnaissant la gestion environnementale responsable et la conception et construction de bâtiments durables, telles que les certifications LEED, ISO 14001 et BOMA BEST (*Building Environmental Standards*). Dans cette optique, et afin d'accélérer notre pénétration du marché de la filtration de l'air, Noveko Filtration a élargi son offre de solutions de filtration en lançant récemment ses nouveaux filtres innovateurs haute efficacité. Cette nouvelle gamme de filtres à poches répond à des normes très élevées en matière d'efficacité de filtration, offrant des performances variant de MERV 10 à MERV 16 selon la norme ASHRAE 52.2. En combinant ces nouveaux filtres haute efficacité avec nos filtres MERV 8 déjà offerts sur le marché (aussi appelés « pré-filtres »), nous offrons maintenant des solutions intégrées répondant à tous les besoins des utilisateurs en matière de filtration de l'air, tout en étant plus efficaces, plus durables et recyclables. L'intégration d'agents antimicrobiens aux fibres des filtres protège également ces derniers de la détérioration due à l'action de microorganismes. En offrant maintenant une gamme plus complète de solutions de filtration de performance supérieure, nous sommes confiants de pouvoir satisfaire aux besoins d'une clientèle élargie, en ligne avec notre objectif d'accélérer la commercialisation de nos solutions dans le secteur immobilier.

Filtres à air pour les bâtiments agricoles

Bien que la santé économique de l'industrie porcine demeure précaire, les chefs de file de l'industrie reconnaissent de plus en plus que des changements sont requis au niveau de la planification de la production pour s'assurer de la mise en place d'un modèle de gestion durable pour les producteurs. Dans ce cadre, nous croyons être positionnés favorablement afin que les producteurs adoptent nos solutions de filtration antimicrobienne, particulièrement avec nos filtres de nouvelle génération qui s'installent directement sur les diffuseurs d'air des bâtiments de fermes. La nouvelle configuration de ces filtres les rend facilement adaptables aux structures des bâtiments, ce qui a l'avantage d'éliminer la majorité des frais liés à leur installation, constituant ainsi une offre plus économique. Nous avons également repensé nos filtres s'installant sur les entrées d'air des édifices afin d'en diminuer les coûts de production, tout en offrant, de façon plus abordable, le même niveau de protection contre la transmission aérienne de pathogènes. Ces solutions de filtration de nouvelle génération, destinées à une clientèle élargie, suscitent beaucoup d'intérêt chez plusieurs producteurs porcins et les vétérinaires les recommandent également comme un élément important de leur programme de biosécurité. Par ailleurs, la productivité accrue de la nouvelle usine d'Épurair a permis de compléter, au cours du troisième trimestre 2011, la livraison des filtres destinés aux quatorze bâtiments des fermes Villa Vista dans le cadre d'un contrat d'une valeur de près d'un quart de million \$. Fondées en 1967, les fermes Villa Vista font figure d'élevage de référence dans l'industrie porcine en Ontario. Nous poursuivons par ailleurs des activités de démarchage ciblées, particulièrement en Amérique du Nord, et sommes actuellement en discussions avec plusieurs autres producteurs porcins.

Produits EPURAIR^{MC}

Épurair conçoit et commercialise des systèmes de filtration de l'air pour le chauffage et la climatisation et des échangeurs et purificateurs d'air destinés aux marchés résidentiel et commercial. L'intégration des technologies d'Épurair et de Noveko permet également de développer de nouveaux produits prometteurs. Un nouveau modèle de filtre destiné au marché résidentiel et pourvu d'agents antimicrobiens est maintenant disponible.

Marchés des masques et respirateurs antimicrobiens

Plusieurs facteurs ont ralenti la commercialisation de nos masques et respirateurs au cours de l'exercice 2011 et expliquent des ventes nettement inférieures à celles de l'exercice 2010, lesquelles avaient en effet bénéficié des suites du contexte de pandémie du virus de la grippe A (H1N1).

Les défis de production et d'exécution plus amplement décrits dans nos rapports de gestion précédents, soumis notamment aux aléas des menaces de pandémies, ainsi qu'aux nombreux obstacles réglementaires inhérents aux produits considérés comme équipements médicaux comportant des propriétés antimicrobiennes, nous ont fait reconsidérer nos priorités stratégiques de mise en marché dans le secteur des masques et respirateurs. À cet égard, nous réitérons que la commercialisation de nos technologies de filtration antimicrobienne par la conclusion de partenariats pour stimuler le développement, la production et la commercialisation de nos technologies, constitue notre modèle d'affaires préconisé. Ainsi, bien que nous poursuivions également certaines activités de commercialisation directement, nous déployons désormais davantage d'efforts à la recherche de partenaires. Notre objectif ultime, à moyen et long terme, consiste à octroyer des licences de fabrication et de commercialisation de notre propriété intellectuelle. Nous sommes confiants qu'il s'agit là d'une stratégie de commercialisation durable mieux alignée avec notre mission d'entreprise, et également susceptible de permettre une utilisation plus efficace de nos ressources en capital. À cet effet, nous poursuivons des pourparlers avec un certain nombre d'intervenants, autant des producteurs de membranes, des assembleurs de masques, que des distributeurs, et espérons pouvoir ainsi stimuler davantage le développement de marchés et la commercialisation de nos technologies dans ce secteur au cours de l'exercice 2012. Malgré les délais rencontrés dans la mise en œuvre de notre plan d'affaires à ce titre, l'intérêt manifesté par plusieurs intervenants témoigne des gains en notoriété réalisés par nos produits depuis plus d'un an, lesquels découlent principalement de la différenciation associée à nos technologies antimicrobiennes. La commande obtenue ce mois-ci de Dufort et Lavigne Ltée (« Dufort et Lavigne »), une entreprise québécoise spécialisée dans la distribution de fournitures et d'équipements médicaux, témoigne de ce regain d'intérêt pour nos produits. À titre de distributeur, Dufort et Lavigne assurera la vente et la promotion, dans la province de Québec, de masques antimicrobiens Noveko^{MC} auprès de cliniques médicales et de centres hospitaliers. Il est toutefois difficile de prévoir le délai avant que ne se concrétisent de nouvelles ententes de commercialisation et une reprise significative de nos ventes dans ce secteur. Cette reprise pourrait également être fonction de l'importance des stocks à l'échelle de l'industrie, ainsi que de l'obtention des approbations nécessaires à leur mise en marché dans les différents territoires visés. Conséquemment, nous ne prévoyons pas de revenus significatifs à ce titre à court terme.

Processus de certifications

Nous avons obtenu lors du quatrième trimestre 2011, la certification N95 du *National Institute for Occupational Safety and Health* américain (« NIOSH ») pour notre respirateur Noveko^{MC} RD5-V, modèle qui ne comporte pas d'agents antimicrobiens. Cette certification confirme que nos respirateurs répondent aux critères de NIOSH quant à la filtration de particules, et également que leur conception et leur fabrication respectent ses exigences en matière d'assurance de la qualité. Plusieurs acheteurs recherchent encore la reconnaissance NIOSH dans leur décision d'achat, nous croyons donc que cette approbation facilitera la commercialisation de l'ensemble de nos masques et respirateurs antimicrobiens, notamment sur le marché canadien que nous ciblons maintenant davantage, bien qu'elle ait été obtenue pour un modèle de respirateur sans agents antimicrobiens.

Cette certification s'ajoute à la classification FFP2 que nous avons précédemment obtenue, au cours de l'exercice 2011, pour notre respirateur antimicrobien Noveko^{MC} RD2, permettant sa mise en marché dans les pays de l'Union européenne. Cette certification devrait également faciliter la

commercialisation de nos respirateurs dans plusieurs autres territoires qui reconnaissent de facto les normes européennes.

La commercialisation aux États-Unis de masques et respirateurs incorporant la technologie antimicrobienne de Noveko demeure par ailleurs assujettie à l'obtention d'une certification FDA. À cet effet, le fonds de roulement limité dont nous disposons au cours de l'exercice 2011, lequel fut davantage attribué au développement de nos activités dans le secteur de la filtration, a ralenti la poursuite des tests et l'obtention des données requises à l'élaboration d'un dossier pour appuyer une future demande 510(k) auprès de la FDA. Nous avons maintenant comme objectif le dépôt d'une telle demande qui rencontrerait à la fois les exigences de celle-ci et nos impératifs de commercialisation d'ici la fin de l'exercice 2012. Dans ce contexte, et en ligne avec notre stratégie de s'allier à des partenaires pour stimuler le développement et la commercialisation de nos technologies, nous étudions diverses possibilités d'association qui faciliteraient le développement de masques et respirateurs antimicrobiens rencontrant toutes ces exigences.

Produits désinfectants

Tel qu'expliqué dans nos rapports de gestion précédents, plusieurs facteurs ont également ralenti la commercialisation de nos désinfectants, expliquant des ventes en baisse par rapport à l'exercice 2010 qui avait pour sa part connu une forte augmentation suite au contexte de pandémie. Malgré ces délais d'exécution, nous croyons que la conscientisation accrue des gouvernements, des institutions et de la population en général quant à l'importance de maintenir une saine hygiène des mains, ainsi que les efforts déployés afin de réduire les infections et la propagation des virus et bactéries, continueront d'avoir des effets bénéfiques à long terme sur la demande pour les désinfectants.

Dans ce contexte, nous continuons de prioriser les marchés plus prometteurs des milieux hospitalier et institutionnel pour nos désinfectants pour les mains, tout en continuant les efforts afin de stimuler davantage nos ventes dans le marché de la vente au détail. Bien que nous assistions à une certaine reprise de nos activités de commercialisation, particulièrement dans le secteur des soins de la santé et le milieu institutionnel, tant directement que par l'intermédiaire de nos partenaires de distribution, cette reprise pourrait toutefois être plus longue à se concrétiser qu'initialement prévu. Par ailleurs, la commande obtenue ce mois-ci de Dufort et Lavigne témoigne d'un regain d'intérêt pour nos produits. À titre de distributeur, Dufort et Lavigne assurera la vente et la promotion, dans la province de Québec, de désinfectants pour les mains Microban® auprès de cliniques médicales et dentaires.

Dans l'objectif d'élargir notre gamme de produits désinfectants et stimuler nos ventes, nous avons récemment lancé un nouveau concept de format compact avec lequel nous ciblons le créneau des produits de marques privées, notamment dans les domaines de la restauration, l'hôtellerie et l'aviation. Nous poursuivons par ailleurs les pourparlers avec plusieurs intervenants intéressés par nos produits.

Équipements médicaux

Échographes

Bien que les industries porcine et bovine demeurent fragiles à l'échelle mondiale, ECM réussit à maintenir sa présence dominante sur le marché des échographes portatifs destinés à la médecine animale. ECM continue également de renforcer son positionnement sur le marché de l'échographie humaine en s'associant à de nouveaux distributeurs. Rappelons notamment à cet effet l'entente de distribution exclusive conclue lors du premier trimestre 2011 avec la société chinoise Ningbo Xingaoyi Magnetism Co., Ltd (« NXM »). En vertu de cette entente d'une durée initiale de trois ans, NXM s'est engagée à acheter des échographes destinés à la médecine humaine en Chine, notamment l'Imagyne^{MC}, le tout pour une valeur de 5,7 millions d'euros, dont 900 000 euros sont prévus la première année. Par ailleurs, ECM, qui continue toujours d'innover en matière de produits, commercialise maintenant une version améliorée de l'échographe Imagyne^{MC} comportant de nouvelles applications. L'Imagyne^{MC} s'adresse aussi, mais dans une moindre mesure, au marché de la médecine vétérinaire.

ECM poursuit par ailleurs sa percée du marché équin avec son échographe Exago^{MC} qui connaît beaucoup de succès depuis son lancement en janvier 2010. Rappelons qu'en début d'exercice, ECM a

conclu, avec des joueurs clés dans le domaine de la médecine vétérinaire nord-américaine, des contrats représentant plus de 4 millions \$ sur une période de trois ans. L'Exago^{MC}, initialement destiné au marché équin, et, dans une moindre mesure, au marché des animaux de compagnie, s'adresse maintenant également à la médecine humaine, spécialement pour les besoins des urgences, des anesthésies et de l'armée. En effet, au cours du deuxième trimestre 2011, ECM a obtenu l'autorisation d'apposer le marquage CE sur l'Exago^{MC} et débuté ses premières livraisons destinées à la médecine humaine. ECM prévoit mettre en marché l'Exagyne^{MC} très bientôt, en quelque sorte la version portable de l'Imagyne^{MC}. Elle offrira alors une gamme complète d'échographes répondant aux diverses applications cliniques, stimulant davantage sa pénétration de la médecine humaine. À cet effet, son réseau de distributeurs exclusifs pour le marché de la médecine humaine s'étend maintenant à plus d'une trentaine de pays.

Noveko Algérie

Noveko Algérie continue de bénéficier des retombées de la fourniture de divers équipements médicaux. Toutefois, la modification de la réglementation algérienne quant à l'octroi de contrats par des organismes publics en vertu du nouveau Code des marchés publics algérien a occasionné certains retards dans l'obtention d'importantes commandes au cours de l'exercice 2011. En effet, en vertu de cette réglementation, les contrats et appels d'offres octroyés par des organismes publics ne peuvent l'être à des établissements détenus entièrement par des intérêts étrangers. La Société ayant cédé, en date du 1^{er} juillet 2011, 30 % des actions qu'elle détenait dans Noveko Algérie à un dirigeant de la filiale, la situation de cette dernière est maintenant régularisée eu égard à cette nouvelle exigence. Témoignant du potentiel de ce marché, l'Office national d'appareillages et accessoires pour personnes handicapées (« l'ONAAPH ») d'Algérie a d'ailleurs récemment octroyé à Noveko Algérie, après sélection par voie d'appel d'offres, de nouvelles commandes pour la fourniture d'équipements médicaux d'une valeur approximative de 1,25 million \$. Il est prévu que les livraisons de ces équipements s'échelonnent jusqu'au 31 décembre 2011. Noveko Algérie prévoit également que la promotion du secteur de la santé en Algérie stimulera encore davantage ses activités d'importation d'équipements médicaux et ouvrira la voie à d'intéressants débouchés pour l'ensemble de nos produits.

3. INFORMATION ANNUELLE CONSOLIDÉE CHOISIE

Exercices terminés les 30 juin

(en milliers de \$, sauf les données relatives aux actions)

	2011 ⁽¹⁾	2010	2009
Revenus des activités poursuivies	14 297	15 111	11 412
Bénéfice brut	5 647	5 703	4 730
Perte avant amortissement, frais financiers, impôts sur les bénéfices, autres éléments et activités abandonnées ^{(2) (3)}	(10 819)	(14 436)	(20 594)
Perte de valeur d'actifs incorporels	(1 458)	-	-
Perte de valeur des écarts d'acquisition	(492)	(2 305)	(3 600)
Perte tirée des activités poursuivies	(14 489)	(20 363)	(27 802)
Perte tirée des activités abandonnées ⁽⁴⁾	(1 347)	(3 856)	(4 073)
Perte nette	(15 836)	(24 219)	(31 876)
Résultat par action catégorie A (de base et dilué)			
Perte tirée des activités poursuivies	(0,17) \$	(0,28) \$	(0,42) \$
Perte tirée des activités abandonnées ⁽⁴⁾	(0,02) \$	(0,05) \$	(0,06) \$
Perte nette	(0,19) \$	(0,33) \$	(0,48) \$
Nombre moyen pondéré d'actions catégorie A en circulation, de base et dilué (en milliers)	84 472	73 488	66 611

Données relatives au bilan aux 30 juin	2011	2010	2009
Actif total	35 679	42 675	50 897
Avoir des actionnaires	26 327	33 063	38 487
Dette totale portant intérêt ⁽⁵⁾	624	1 446	4 043
Passifs à long terme disponibles à la vente ⁽⁶⁾	1 535	1 753	1 924
Passifs à long terme liés aux activités abandonnées ⁽⁷⁾	-	-	200
Espèces, quasi-espèces, placements temporaires et encaisse en fidéicommiss	1 830	2 873	4 711

- 1) Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales, toutes détenues à 100 % au 30 juin 2011.
- 2) Incluant la charge de rémunération à base d'actions de 488 469 \$, 3 413 576 \$, et de 10 556 660 \$ pour les périodes respectives des exercices 2011, 2010 et 2009, laquelle charge est sans impact sur les liquidités.
- 3) Incluant une perte sur stocks à rotation lente de 2 520 411 \$, laquelle constitue un élément non récurrent comptabilisé au quatrième trimestre 2011.
- 4) Reliée aux activités de BLI et de Magnum pour les exercices 2010 et 2009, mais seulement aux activités de BLI pour l'exercice 2011.
- 5) Incluant la dette à long terme et sa portion à court terme, ainsi que les emprunts bancaires; excluant les données reliées à BLI.
- 6) Reliés à BLI.
- 7) Reliés à Magnum.

4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Analyse des résultats d'exploitation consolidés et sectoriels pour l'exercice 2011, comparativement à l'exercice 2010

Notre information sectorielle est présentée selon les secteurs d'activité suivants : les équipements médicaux (« équipements médicaux »), les produits désinfectants (« désinfectants »), les masque chirurgicaux et respirateurs antimicrobiens (« masques »), les produits de filtration (« filtration ») et les autres activités composées principalement des activités de la société-mère, Noveko International, et de Noveko Trading (« autres »). Par ailleurs, les résultats d'exploitation de BLI ont été retirés des activités poursuivies pour être traités à titre d'activités abandonnées dans les états financiers de la Société. Les actifs et les passifs reliés à BLI ont été reclassés comme actifs et passifs destinés à la vente. Magnum ayant procédé à la cession volontaire de ses biens le 2 juin 2010, ses résultats d'exploitation sont également traités à titre d'activités abandonnées dans les états financiers de la Société pour les périodes terminées avant cette date. Quant aux actifs et passifs reliés à Magnum, ils n'apparaissent plus aux états consolidés de la Société suite à la cession volontaire de ses biens.

Revenus consolidés et sectoriels des activités poursuivies

Exercices terminés les 30 juin			
	2011		2010
Équipements médicaux	10 654 659	\$	8 834 220 \$
Désinfectants	718 843		2 551 461
Masques	27 892		1 390 295
Filtration	2 895 294		2 331 974
Autres	-		2 704
Total	14 296 688	\$	15 110 654 \$

Les revenus de l'exercice 2011, bien qu'incluant de fortes augmentations des secteurs de la filtration et des équipements médicaux, ont toutefois subi, comparativement à l'exercice 2010, un recul de près de 1,0 million \$ (5 %) au niveau consolidé, reflétant principalement :

- les diminutions des ventes dans les secteurs des masques et des désinfectants, respectivement de l'ordre de 1,4 million \$ (98 %) et de 1,8 million \$ (72 %) par rapport à l'exercice 2010, alors que ce dernier a bénéficié des suites du contexte de pandémie. Par ailleurs, des signes de reprise de nos activités de commercialisation ont été récemment observés dans ces secteurs. De nouvelles commandes témoignent en effet d'un regain d'intérêt à l'égard de nos produits (pour plus de détails, se référer à la rubrique *Description de la société – Revue de l'exploitation – Marchés des masques et respirateurs antimicrobiens et Produits désinfectants*. Nous tablons également sur la mise sur pied de partenariats de commercialisation pour stimuler nos ventes. Il est toutefois difficile de prévoir le délai avant que ne se concrétisent de nouvelles ententes de commercialisation et une reprise significative de nos ventes dans ces secteurs;
- les ventes d'équipements médicaux ont quant à elles augmenté de 1,8 million \$ (21 %) pendant l'exercice, principalement en raison de la forte croissance de 1,6 million \$ (28 %) des ventes d'ECM. L'augmentation aurait été supérieure dans le cas d'ECM – soit une augmentation des revenus en euros de 37 % – n'eût été de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien, représentant un impact négatif de 0,5 million \$ sur nos revenus. La croissance des ventes d'ECM reflète les progrès réalisés par ses échographes de nouvelle génération, tant en médecine humaine qu'en médecine animale, tel que plus amplement décrit sous la rubrique *Description de la société – Revue de l'exploitation – Équipements médicaux*. Il s'agit du premier exercice au cours duquel les ventes d'échographes de nouvelle génération d'ECM surpassent celles de sa gamme d'échographes Agrosan^{MC}, reflétant notamment les importants contrats conclus avec la Chine pour la distribution d'Imagyne^{MC}, de même que les commandes obtenues auprès de plusieurs joueurs clés dans le domaine de la médecine vétérinaire nord-américaine pour la distribution de l'échographe Exago^{MC}, et

- les revenus de produits de filtration ont également enregistré une hausse de 0,6 million \$ (24 %), reflétant l'augmentation des ventes dans les marchés institutionnel et commercial, pour lesquelles la reconnaissance des revenus s'échelonne généralement sur la durée des contrats de location, ainsi que les progrès réalisés dans le marché du porc, principalement les ventes aux fermes Villa Vista.

La marge brute d'exploitation pour l'exercice 2011 s'est établie à 39,5 % alors qu'elle s'établissait à 37,7 % pour l'exercice 2010. Cette légère amélioration reflète le poids relativement plus élevé qu'occupent les secteurs des équipements médicaux et de la filtration dans les revenus consolidés de l'exercice 2011 par rapport à l'exercice précédent, ces secteurs présentant de meilleures marges que celles réalisées par les secteurs des masques et des désinfectants.

Les frais de vente et d'administration ont diminué de 2,6 millions \$ (17 %), pour s'établir à 12,8 millions \$. Cette diminution reflète en partie les mesures entreprises au cours de l'exercice 2011 quant au contrôle des coûts, impliquant notamment la restructuration de certaines équipes.

La perte sur stocks à rotation lente s'est chiffrée à 2,5 millions \$ et représente une provision reliée au faible taux de rotation d'une portion des stocks des secteurs des masques et des désinfectants accumulés suite à la fin rapide de la période de pandémie du virus de la grippe A (H1N1), et non pas à leur désuétude. Des tests effectués sur nos produits ont en effet permis de prolonger les dates d'expiration de la majorité des stocks reliés aux secteurs des masques et des désinfectants. Cette perte constitue un élément non récurrent comptabilisé au quatrième trimestre 2011.

Le coût de rémunération à base d'actions de l'exercice, lequel est sans impact sur les liquidités de la Société, a diminué de 2,9 million \$ pour s'établir à 0,5 million \$. Cette diminution s'explique par le nombre inférieur d'options octroyées au cours de l'exercice, par un prix d'exercice inférieur à l'égard des options émises plus récemment, ainsi que par l'enregistrement graduel de la charge de rémunération.

Les frais de recherche et de développement ont diminué de 0,7 million \$ pour s'établir à 1,1 million \$, en raison principalement d'une diminution des coûts de développement dans les secteurs de la filtration et des échographes portatifs, et d'un resserrement des coûts de développement associés au secteur des masques.

Bénéfice (perte) avant amortissements, frais financiers, impôts sur les bénéfiques, autres éléments et activités abandonnées

Exercices terminés les 30 juin

	2011		2010
Équipements médicaux	1 493 429	\$	251 250
Désinfectants	(2 861 050)		(2 740 748)
Masques	(2 632 923)		(2 266 232)
Filtration	(2 054 417)		(1 685 215)
Autres	(4 763 560)		(7 995 480)
Total	(10 818 521)	\$	(14 436 425)

Compte tenu principalement des facteurs mentionnés précédemment, la **perte avant amortissements, frais financiers, impôts sur les bénéfiques, autres éléments et activités abandonnées** a été réduite de façon significative. Elle s'est chiffrée à 10,8 millions \$ pour l'exercice 2011, marquant une baisse de 3,6 millions \$ (25 %) sur celle de l'exercice précédent, et cela, malgré une légère baisse des revenus de 5 % au cours de cette période, et une perte sur stocks à rotation lente de 2,5 millions \$ tel que mentionné ci-dessus. Excluant cette perte sur stocks qui constitue un élément non récurrent, la perte aurait plutôt été réduite d'un total de 6,1 millions \$ (42,5 %). Cette importante amélioration résulte principalement des facteurs suivants:

- une diminution importante de la charge de rémunération à base d'actions de la société-mère Noveko International (dans le secteur autres), pour les raisons indiquées précédemment;

- des améliorations de la rentabilité de Noveko Algérie et d'ECM en vertu desquelles le secteur des équipements médicaux a globalement réalisé un bénéfice avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices de 1,5 million \$ pour l'exercice 2011, soit une amélioration significative de 1,2 million \$ comparativement à l'exercice précédent;
- la perte attribuable au secteur des désinfectants est demeurée relativement stable reflétant les effets positifs des mesures de resserrement des coûts, contrebalançant la portion de la provision pour perte sur stocks susmentionnée qui lui a été attribuée à hauteur de 0,8 million \$;
- le secteur des masques a accru sa perte de 0,4 million \$, reflétant principalement la provision pour perte sur stocks qui lui a été attribuée à hauteur de 1,5 million \$, contrebalançant les effets positifs d'une diminution des frais de développement et de la charge de rémunération à base d'actions; et
- enfin, le secteur de la filtration a augmenté sa perte de 0,4 million \$ au cours de l'exercice 2011, en raison d'une augmentation des dépenses de commercialisation et de la provision pour désuétude des stocks reliée aux cadres de notre modèle précédent de filtres destinés à l'industrie porcine.

Les frais d'amortissements de l'exercice 2011 sont demeurés stables s'établissant à 2,4 millions \$, reflétant une diminution de l'amortissement attribuable aux actifs incorporels, contrebalancée par une hausse reliée à l'amortissement des frais reliés au développement de l'échographe Exago^{MC} depuis son lancement dans le marché vétérinaire, ainsi qu'à l'amortissement d'immobilisations corporelles.

Les frais financiers, déduction faite des revenus de placement, ont représenté des revenus de 0,4 million \$ pour l'exercice 2011, comparativement à des dépenses de 1,6 million \$ pour l'exercice précédent. Cette variation provient principalement de la comptabilisation de gains de change de 0,5 million \$ pour l'exercice 2011, alors que des pertes de change de 1,7 million \$ avaient été comptabilisées au cours de l'exercice précédent. Dans une moindre mesure, l'absence de charge d'intérêt sur débetures convertibles pour l'exercice 2011 explique également cette variation et contrebalance une diminution des revenus de placements pour l'exercice.

La perte de valeur d'actifs incorporels s'est chiffrée à 1,5 million \$ pour l'exercice 2011, laquelle perte est par ailleurs sans impact sur les liquidités de la Société et constitue un élément non récurrent de l'exercice. Elle représente la radiation d'un contrat d'agent commercial dont les activités ont cessé et d'une marque de commerce qui n'est plus utilisée.

La perte de valeur des écarts d'acquisition s'est chiffrée à 0,5 millions \$ pour l'exercice 2011, laquelle perte est par ailleurs sans impact sur les liquidités de la Société et s'explique comme suit. Lors de l'analyse de première étape de l'évaluation des écarts d'acquisition au 30 juin 2011 (évaluation préliminaire), il a été établi que la valeur nette comptable de l'unité d'exploitation reliée au secteur des désinfectants excédait sa juste valeur estimative et que, par conséquent, une analyse de deuxième étape exhaustive (évaluation exhaustive) était requise. D'après l'évaluation préliminaire, il a été estimé qu'au 30 juin 2011, la juste valeur estimative du secteur des désinfectants se situait à 2 329 357 \$. Par conséquent, une perte de valeur des écarts d'acquisition de 467 300 \$ a été comptabilisée au 30 juin 2011. Cette perte s'ajoute à l'augmentation de la perte de valeur au montant de 24 902 \$ comptabilisée en début d'exercice 2011, suite au calcul final de la perte de valeur des écarts d'acquisition du même secteur, complétant l'évaluation préliminaire débutée au cours de l'exercice 2010. Ces pertes reflètent les conditions du marché relatives à ce secteur, principalement le ralentissement de la commercialisation des désinfectants depuis la fin rapide de la période de pandémie du virus de la grippe A (H1N1) au cours de l'exercice 2010, tel que plus amplement décrit à la rubrique *Description de la société – Revue de l'exploitation – Produits désinfectants*. Avec l'aide d'un évaluateur indépendant, la Société procède actuellement à l'évaluation exhaustive incluant un calcul détaillé des justes valeurs estimatives des actifs incorporels comptabilisés et non comptabilisés. La Société s'attend à compléter le calcul final de la perte de valeur des écarts d'acquisition au cours de l'exercice 2012 et les ajustements qui en résulteront, le cas échéant, donneront lieu à un ajustement sans effet sur la trésorerie, qui sera comptabilisé à l'état consolidé des résultats. Le lecteur se rappellera que pour l'exercice 2010, une perte de valeur des écarts d'acquisition de 2,3 millions \$ également principalement reliée au secteur des désinfectants avait été comptabilisée.

Bénéfice net (perte nette) tiré(e) des activités poursuivies

Exercices terminés les 30 juin				
	2011		2010	
Équipements médicaux	585 975	\$	(555 879)	\$
Désinfectants	(3 905 721)		(4 441 996)	
Masques	(2 648 470)		(2 510 416)	
Filtration	(1 988 163)		(1 980 110)	
Autres	(6 532 333)		(10 874 190)	
Total	(14 488 712)	\$	(20 362 591)	\$

Considérant principalement les facteurs mentionnés précédemment, incluant les éléments non récurrents tels que la perte sur stocks à rotation lente de 2,5 millions \$ et la perte de valeur d'actifs incorporels de 1,5 million \$, ainsi que la perte de valeur des écarts d'acquisition imputable au secteur des désinfectants pour un montant de 0,5 million \$, **la perte nette tirée des activités poursuivies** s'est établie à 14,5 millions \$ pour l'exercice 2011, soit une importante réduction de 5,9 millions \$ (29 %).

Tel que détaillé à la note 5 « Activités abandonnées et actifs disponibles à la vente » afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2011, une perte de 1,3 million \$ provenant des activités abandonnées (BLI) a été comptabilisée, laquelle inclut une perte sur vente éventuelle de 1,1 million \$ (voir à cet effet la rubrique *Description de la société – Revue de l'exploitation – Vente éventuelle de BLI*), comparativement à une perte de 3,9 million \$ pour l'exercice précédent. Rappelons à cet effet que les activités abandonnées comprennent à la fois les comptes de BLI et de Magnum pour l'exercice 2010, mais uniquement les comptes de BLI pour l'exercice 2011. De ce fait, **la perte nette** de l'exercice s'est chiffrée à 15,8 millions \$, comparativement à 24,2 millions \$ pour l'exercice précédent, soit une importante réduction de 8,4 millions \$ (35 %).

Considérant une variation nette des gains non réalisés sur la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes qui s'est chiffrée à 0,3 million \$ pour l'exercice 2011, comparativement à une variation nette des pertes non réalisées de 1,1 million \$ pour l'exercice précédent, une perte nette de 15,6 millions \$ a représenté **le résultat étendu** de l'exercice 2011, comparativement à 25,3 millions \$ pour l'exercice précédent.

La perte tirée des activités poursuivies et la perte nette par action catégorie A (de base et diluée) de l'exercice 2011 se sont respectivement établies à 0,17 \$ et 0,19 \$ sur un nombre moyen pondéré de 85 472 421 actions en circulation, comparativement à une perte tirée des activités poursuivies et une perte nette respectivement de 0,28 \$ et de 0,33 \$ par action sur un nombre moyen pondéré de 73 487 740 actions pour l'exercice 2010. L'accroissement du nombre moyen pondéré d'actions en circulation provient principalement des émissions d'actions catégorie A reliées aux placements privés réalisés au cours de l'exercice 2011, tel que détaillé à la note 21 afférente aux états financiers pour l'exercice.

Principales données financières trimestrielles

(en milliers de \$, sauf les données par action) (non vérifié)

	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
Exercice 2011				
Revenus	2 747	5 026	3 415	3 109
Perte tirée des activités poursuivies	(2 838)	(2 828)	(2 643)	(6 179)
Résultat étendu	(2 654)	(3 096)	(2 593)	(7 239)
Résultat par action catégorie A tiré des activités poursuivies (de base et dilué)	(0,04) \$	(0,03) \$	(0,03) \$	(0,07) \$
Exercice 2010				
Revenus	4 388	4 899	2 927	2 896
Perte tirée des activités poursuivies	(3 503)	(4 798)	(4 678)	(7 737)
Résultat étendu	(4 417)	(5 449)	(5 858)	(9 612)
Résultat par action catégorie A tiré des activités poursuivies (de base et dilué)	(0,05) \$	(0,06) \$	(0,07) \$	(0,10) \$
Exercice 2009				
Revenus	2 014	3 687	2 454	3 257
Perte tirée des activités poursuivies	(6 057)	(6 526)	(5 216)	(10 003)
Résultat étendu	(6 957)	(5 506)	(7 062)	(12 865)
Résultat par action catégorie A tiré des activités poursuivies (de base et dilué)	(0,09) \$	(0,10) \$	(0,08) \$	(0,15) \$

Analyse des résultats d'exploitation consolidés et sectoriels pour le quatrième trimestre 2011, comparativement au quatrième trimestre 2010

Revenus consolidés et sectoriels des activités poursuivies

Trimestres terminés les 30 juin				
	2011		2010	
Équipements médicaux	2 217 975	\$	2 090 119	\$
Désinfectants	61 265		66 698	
Masques	1 119		50 385	
Filtration	829 020		685 895	
Autres	-		2 704	
Total	3 109 379	\$	2 895 801	\$

Les revenus consolidés du quatrième trimestre 2011 se sont accrus de 0,2 million \$ (7 %) pour s'établir à 3,1 millions \$. Cette hausse reflète principalement :

- une augmentation de 127 856 \$ (6 %) des ventes d'équipements médicaux, les ventes d'échographes portatifs ayant connu une importante croissance de 0,7 million \$ (48 %), à la faveur notamment de la reprise des livraisons de nos échographes Imagyne^{MC} vers la Chine, ce qui nous permettra en outre de rencontrer nos objectifs de ventes avec notre distributeur chinois. Ces efforts de commercialisation d'ECM ont pu compenser une diminution des ventes de Noveko Algérie. Cette diminution s'explique en partie par des retards, au cours du trimestre, dans les livraisons de matières premières entrant dans la fabrication de ses équipements médicaux. Également, la modification de la réglementation algérienne quant à l'octroi de contrats par des organismes publics en vertu du nouveau Code des marchés publics algérien a également occasionné des retards dans l'obtention d'importantes commandes et affecté à la baisse les ventes de Noveko Algérie au cours de ce trimestre. En effet, en vertu de cette réglementation, les contrats et appels d'offres octroyés par des organismes publics ne peuvent l'être à des établissements détenus entièrement par des intérêts étrangers. Noveko International ayant cédé, en date du 1^{er} juillet 2011, 30 % des actions qu'elle détenait dans Noveko Algérie à un dirigeant de la filiale, la situation de cette dernière est maintenant régularisée eu égard à cette nouvelle exigence;

- un accroissement des revenus de produits de filtration de 143 124 \$ (21 %) reflétant principalement les progrès réalisés dans le marché du bâtiment;
- des ventes de produits désinfectants relativement stables par rapport au trimestre précédent s'élevant à 61 265 \$ provenant principalement du milieu hospitalier; et
- une diminution des ventes dans le secteur des masques de 49 266 \$ pour les raisons mentionnées précédemment.

La marge brute d'exploitation pour le quatrième trimestre 2011 s'est établie à 35,5 % alors qu'elle s'établissait à 23,5 % pour le quatrième trimestre 2010. Cette amélioration provient principalement du poids plus élevé qu'occupent les résultats des secteurs des équipements médicaux et de la filtration dans les revenus consolidés par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les frais de vente et d'administration du quatrième trimestre 2011 ont diminué de 1 million \$ (24 %) pour s'établir à 3,1 millions \$. Cette diminution reflète principalement les mesures entreprises quant au contrôle des coûts.

La perte sur stocks à rotation lente s'est chiffrée à 2,5 millions \$ et représente une provision liée au faible taux de rotation d'une portion des stocks des secteurs des masques et des désinfectants accumulés suite à la fin rapide de la période de pandémie du virus de la grippe A (H1N1), tel qu'expliqué précédemment. Cette provision constitue un élément non récurrent comptabilisé au quatrième trimestre 2011.

Le coût de rémunération à base d'actions du quatrième trimestre 2011, lequel est sans impact sur les liquidités de la Société, a diminué de 0,4 million \$ pour les raisons mentionnées précédemment.

Les frais de recherche et de développement du quatrième trimestre 2011 ont diminué de 0,4 million \$ pour s'établir à 0,2 million \$, en raison principalement d'un resserrement des coûts de développement associés au secteur des masques.

Bénéfice (perte) avant amortissements, frais financiers, impôts sur les bénéfiques, autres éléments et activités abandonnées

Trimestres terminés les 30 juin				
	2011		2010	
Équipements médicaux	223 117	\$	(186 835)	\$
Désinfectants	(1 252 190)		(811 072)	
Masques	(2 134 385)		(1 386 353)	
Filtration	(279 326)		(397 907)	
Autres	(1 028 648)		(1 428 346)	
Total	(4 471 433)	\$	(4 210 514)	\$

Compte tenu principalement des facteurs mentionnés précédemment, et notamment une perte sur stocks à rotation lente de 2,5 millions \$, la **perte avant amortissements, frais financiers, impôts sur les bénéfiques, autres éléments et activités abandonnées** s'est chiffrée à 4,5 millions \$ pour le quatrième trimestre 2011, marquant une légère augmentation de 0,3 million \$ (6 %) sur celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Excluant la perte sur stocks comptabilisée au quatrième trimestre 2011, laquelle constitue un élément non récurrent, la perte aurait plutôt été réduite de 2,3 millions \$ (53,7 %). Les variations sectorielles résultent des facteurs suivants:

- une réduction de 0,4 million \$ de la perte du secteur autres due à une diminution importante de la charge de rémunération à base d'actions de la société-mère Novoko International;
- des améliorations du secteur des équipements médicaux qui a globalement réalisé un bénéfice avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfiques de 0,2 million \$ au quatrième trimestre 2011, soit une amélioration de 0,4 million \$ relativement au quatrième trimestre 2010;
- une réduction de 0,1 million \$ de la perte du secteur de la filtration reflétant les progrès réalisés dans le secteur;

- la perte attribuable au secteur des désinfectants s'est chiffrée à 1,2 million \$, soit une augmentation de 0,4 million \$, reflétant la provision pour perte sur stocks susmentionnée à hauteur de 0,8 million \$, laquelle a contrebalancé les effets positifs des mesures de resserrement des coûts dans le secteur; et
- le secteur des masques a accru sa perte de 0,7 million \$, reflétant la provision pour perte sur stocks qui lui a été attribuée à hauteur de 1,5 million \$, laquelle a contrebalancé les effets positifs d'une diminution des frais de développement.

Les frais d'amortissements sont demeurés stables s'établissant à 0,6 million \$ au quatrième trimestre 2011.

Les frais financiers, déduction faite des revenus de placement, ont représenté des revenus de 0,1 million \$ pour le quatrième trimestre 2011 comparativement à des dépenses de 0,3 million \$ pour le quatrième trimestre 2010.

La perte de valeur d'actifs incorporels qui constitue un élément non récurrent comptabilisé au quatrième trimestre 2011, représente principalement la radiation d'un contrat d'agent commercial et s'est chiffrée à 1,1 million \$. Cette perte est par ailleurs sans impact sur les liquidités de la Société.

La perte de valeur des écarts d'acquisition comptabilisée au quatrième trimestre 2011 et imputable au secteur des désinfectants s'est chiffrée à 0,5 million \$, comparativement à un montant de 2,4 millions \$ au quatrième trimestre 2011. Cette perte est sans impact sur les liquidités de la Société.

Bénéfice net (perte nette) tiré(e) des activités poursuivies

Trimestres terminés les 30 juin				
	2011		2010	
Équipements médicaux	91 187	\$	(324 430)	\$
Désinfectants	(1 845 106)		(2 172 299)	
Masques	(2 137 160)		(1 445 722)	
Filtration	(120 430)		(383 039)	
Autres	(2 167 384)		(3 057 915)	
Total	(6 178 892)	\$	(7 383 405)	\$

La perte nette tirée des activités poursuivies s'est établie à 6,2 millions \$ pour le quatrième trimestre 2011, comparativement à 7,3 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, compte tenu principalement des facteurs mentionnés précédemment, incluant les éléments non récurrents tels que la perte sur stocks à rotation lente de 2,5 millions \$ et la perte de valeur d'actifs incorporels de 1,1 million \$ comptabilisés au quatrième trimestre 2011, ainsi que la perte de valeur des écarts d'acquisition imputable au secteur des désinfectants pour un montant de 0,5 million \$ aussi comptabilisée au quatrième trimestre 2011, comparativement à un montant de 2,4 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010.

Une perte de 1,1 million \$ provenant des activités abandonnées, principalement constituée d'un montant pour perte sur vente éventuelle tel que décrit précédemment, a été comptabilisée dans les résultats du quatrième trimestre, contre une perte de 2,5 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. De ce fait, **la perte nette** du trimestre s'est chiffrée à 7,2 millions \$ comparativement à 9,9 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Considérant une variation nette des gains non réalisés sur la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes de 10 457 \$ pour le trimestre, comparativement à une variation nette des gains non réalisés de 0,2 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, une perte nette de 7,3 millions \$ a représenté **le résultat étendu** du quatrième trimestre, comparativement à 9,6 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour le trimestre, la **perte tirée des activités poursuivies et la perte nette** se sont établies respectivement à 0,07 \$ et 0,08 \$ **par action catégorie A (de base et diluée)** sur un nombre moyen pondéré de 91 684 093 actions en circulation, comparativement à une perte tirée des activités poursuivies et une perte nette respectivement de 0,10 \$ et 0,12 \$ par action sur un nombre moyen pondéré de 75 915 912 actions pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

5. SITUATION FINANCIÈRE

Analyse des principaux mouvements de trésorerie pour l'exercice 2011

Exercices terminés les 30 juin		
	2011	2010
Activités d'exploitation :		
Perte nette	(15 835 729) \$	(24 218 551) \$
Ajustements pour perte des activités abandonnées, impôts futurs, intérêts théoriques sur débetures, rémunération à base d'actions, honoraires professionnels payés en bons de souscription, amortissements, perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles, moins-value (plus-value) sur placements temporaires, perte de valeur des écarts d'acquisition, perte de valeur d'actifs corporels, perte (gain) de change et ajustements des activités abandonnées	6 203 011	12 311 957
Variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation	1 329 093	(2 148 838)
Total	(8 303 625)	(14 055 432)
Activités de financement	7 339 583	13 518 344
Activités d'investissement	1 017 470	433 183
Perte (gain) de change sur encaisse libellée en monnaie étrangère	(9 409)	(193 871)
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	44 019	(297 776)
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	683 532 \$	639 543 \$

Pour l'exercice 2011, les **activités d'exploitation après variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation** ont utilisé des flux de trésorerie de 8,3 millions \$, comparativement à des fonds utilisés de 14,1 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par la diminution de la perte nette, réduite des ajustements pour perte des activités abandonnées, impôts futurs, intérêts théoriques sur débetures, rémunération à base d'actions, honoraires professionnels payés en bons de souscription, amortissements, perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles, moins-value (plus-value) sur placements temporaires, perte de valeur des écarts d'acquisition, perte de valeur d'actifs corporels, perte (gain) de change et ajustements des activités abandonnées. La variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation pour l'exercice 2011 a représenté un montant positif de 1,3 million \$, comparativement à un montant négatif de 2,1 millions \$ pour l'exercice précédent. Ces variations proviennent principalement d'une augmentation des comptes fournisseurs et des charges à payer et de la perte sur stocks à rotation lente.

Les **activités de financement** ont généré des fonds de 7,3 millions \$, comparativement à 13,5 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette variation reflète principalement la différence entre, d'une part, le produit net de 8,4 millions \$ provenant des émissions d'unités et d'actions catégorie A reliées aux placements privés réalisés au cours de l'exercice 2011, déduction faite de remboursements d'emprunts bancaires et de capital sur la dette à long terme de 1,2 million \$, et, d'autre part, le produit net de 14,5 millions \$ provenant de l'émission d'actions catégorie A reliée au placement privé réalisé au cours de l'exercice 2010 (en octobre 2009), déduction faite de

remboursements de capital sur la dette à long terme et de remboursement de débetures convertibles pour un total de 0,7 million \$.

Les activités d'investissement ont généré des fonds de 1,0 million \$, alors qu'elles en avaient généré 0,4 million \$ au cours l'exercice précédent. Cette variation résulte principalement d'un encaissement net de placements temporaires de 1,0 million \$ au cours de l'exercice 2011, auquel s'est ajouté une somme de 1,9 million \$ provenant de la disposition de deux immeubles de la Société, somme réduite par l'acquisition d'immobilisations corporelles de 1,3 million \$. Au cours de l'exercice 2010, et à la suite du placement privé réalisé en octobre 2009, la Société avait plutôt acquis des placements temporaires pour un montant net de 1,5 million \$.

En conséquence, l'ensemble des mouvements de trésorerie de l'exercice 2011 a généré des **liquidités nettes** de 44 019 \$, alors qu'il avait requis des liquidités nettes de près de 0,3 million \$ pour l'exercice précédent. La Société a terminé la période avec des **espèces et quasi-espèces** de 0,7 million \$, comparativement à 0,6 million \$ au 30 juin 2010.

Analyse du bilan au 30 juin 2011

Sommaire du bilan

	30 juin 2011		30 juin 2010	
Actif à court terme	15 851 533	\$	17 786 357	\$
Actifs à court terme disponibles à la vente ⁽¹⁾	973 595		1 231 858	
Actif à long terme	15 981 568		17 760 238	
Actifs à long terme disponibles à la vente ⁽²⁾	2 871 840		5 896 657	
Total	35 678 536	\$	42 675 110	\$
Passif à court terme	4 954 360	\$	4 444 427	\$
Passifs à court terme disponibles à la vente ⁽¹⁾	1 839 176		1 780 589	
Passif à long terme	1 022 539		1 633 938	
Passifs à long terme disponibles à la vente ⁽¹⁾	1 535 371		1 753 146	
Avoir des actionnaires	26 327 090		33 063 010	
Total	35 678 536	\$	42 675 110	\$

1) Relés à BLI.

2) Relés à BLI et aux immeubles disponibles à la vente au 30 juin 2010, mais uniquement à BLI au 30 juin 2011, les immeubles ayant été vendus au cours du troisième trimestre 2011.

Les changements survenus dans le bilan de la Société entre les 30 juin 2010 et 30 juin 2011 reflètent notamment les résultats de la période, incluant l'augmentation des débiteurs, des comptes fournisseurs et charges à payer, la perte sur stocks à rotation lente, la perte de valeur d'actifs incorporels, l'encaissement de placements temporaires et la vente de deux immeubles tel qu'expliqué précédemment.

Au 30 juin 2011, **l'actif total** s'élevait à 35,7 millions \$, en baisse de 7,0 millions \$ sur celui du 30 juin 2010. Cette variation reflète principalement, pour l'exercice 2011, une perte sur stocks à rotation lente au montant de 2,5 millions \$ et une perte de valeur d'actifs incorporels au montant de 1,5 million \$. **Le fonds de roulement** s'établissait à 10,0 millions \$ (coefficient de fonds de roulement de 2,5:1), comparativement à 12,8 millions \$ (coefficient de fonds de roulement de 3,1:1) au 30 juin 2010.

L'avoir des actionnaires totalisait 26,3 millions \$ au 30 juin 2011 comparativement à 33,1 millions \$ au 30 juin 2010, résultant principalement des accroissements de 7,9 millions \$ du capital-actions et de 0,5 million \$ de la valeur des bons de souscription compte tenu des émissions d'actions catégorie A et de bons de souscription à la suite des placements privés réalisés au cours de l'exercice 2011, ainsi

que de l'augmentation de 0,5 million \$ du surplus d'apport reflétant la charge de rémunération à base d'actions, lesquels ont été contrebalancés par une augmentation de 15,9 millions \$ du déficit.

Situation d'endettement

	30 juin 2011		30 juin 2010	
Emprunts bancaires	-	\$	167 011	\$
Tranche à court terme de la dette à long terme	350 345		475 432	
Dette à long terme	273 741		803 647	
Endettement total⁽¹⁾	624 086	\$	1 446 090	\$

1) Excluant BLI.

La dette totale portant intérêt (emprunts bancaires, tranche à court terme de la dette à long terme et dette à long terme) se chiffrait à 0,6 million \$ au 30 juin 2011, en baisse de 0,8 million \$ par rapport au 30 juin 2010. Cette réduction provient principalement des remboursements de capital sur la dette à long terme, incluant l'hypothèque reliée à la vente de l'immeuble de McMasterville de la filiale Épurair au cours de l'exercice 2011, et des remboursements d'emprunts bancaires effectués au cours de la même période. Il est à noter que la dette totale portant intérêt reliée à BLI, tel que détaillé à la note 5 « Activités abandonnées et actifs disponibles à la vente » afférente aux états financiers consolidés, s'élevait à 3,0 millions \$ au 30 juin 2011.

Renseignements sur le capital-actions

Au cours de l'exercice 2011, et principalement à la suite des placements privés réalisés pendant cette période, la Société a émis 16 020 232 actions catégorie A en contrepartie de 8,4 millions \$ en espèces.

Compte tenu de ces émissions, le capital-actions de la Société se composait de 91 496 144 actions catégorie A au 30 juin 2011 – ainsi qu'à la date du présent rapport de gestion – par rapport à 75 925 912 actions catégorie A au 30 juin 2010.

Engagements contractuels

Au 30 juin 2011, le solde de tous les engagements contractuels de la Société, incluant les baux locatifs, les obligations contractuelles et les autres obligations contractuelles (autres passifs à long terme) des activités poursuivies, s'échelonnant jusqu'en 2020, s'établissait à 7,0 millions \$. Le tableau qui suit présente la répartition des paiements minimums annuels exigibles :

	2012	2013	2014	2015	2016	Au-delà
Baux locatifs	858 216 \$	837 050 \$	819 990 \$	718 072 \$	544 536 \$	1 649 920 \$
Obligations contractuelles	426 063 \$	313 390 \$	64 992 \$	56 659 \$	56 659 \$	-
Autres obligations long terme	350 345 \$	146 808 \$	81 933 \$	45 000 \$	-	-
Total	1 634 624 \$	1 297 248 \$	966 915 \$	819 731 \$	601 195 \$	1 649 920 \$

De plus, la Société s'est engagée à verser à une société actionnaire exerçant une influence notable, une redevance trimestrielle correspondant au moindre de 45 000 \$ ou de 25 % des flux de trésorerie consolidés liés aux activités d'exploitation, pour autant que ces derniers soient positifs et que le fonds de roulement soit supérieur à 6 millions \$. Ces versements s'effectueront jusqu'à l'atteinte du maximum de 520 000 \$ établi aux fins de l'entente. Au 30 juin 2011, aucun montant n'a encore été versé en vertu de cette entente.

La Société s'est aussi engagée à verser des redevances trimestrielles de 1 % des revenus bruts qui seront générés par le brevet acquis dans le cadre de l'acquisition de BLI et de tout autre brevet découlant de la même invention. Au cours de l'exercice 2011, un montant de 3 150 \$ a été versé en vertu de cette entente, alors qu'un montant de 11 726 \$ avait été versé au cours de la période correspondante de l'exercice 2010.

Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice 2011, la Société a octroyé un mandat pour la vente de ses deux immeubles à une société dont l'un des dirigeants est aussi un administrateur de la Société. Ce mandat a entraîné le versement de commissions en espèces au montant de 97 500 \$. Cette opération a eu lieu dans le cours normal des activités.

Instruments financiers

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt, au risque de change, au risque de crédit de la contrepartie et au risque de liquidité. Le principal objectif de gestion du risque de la Société consiste à protéger son bilan, ses résultats et ses flux de trésorerie afin de dégager un rendement des capitaux propres.

Les activités de gestion des risques financiers de la Société sont régies par les politiques financières approuvées par le conseil, qui traitent de l'identification des risques, de la tolérance aux risques et de leur évaluation, ainsi que des limites et des produits de couverture, des niveaux d'autorisation et de l'information financière.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Si les taux d'intérêts à cette date étaient inférieurs ou supérieurs de 0,5%, toutes les autres variables restant constantes, l'impact sur la perte nette et le résultat étendu de l'exercice terminé le 30 juin 2011 et de l'exercice terminé le 30 juin 2010 aurait été négligeable.

La Société a des dettes qui portent intérêt à des taux variables. Ces instruments financiers constituent un risque auquel la Société est exposée advenant une fluctuation des taux d'intérêt de base. Pour ces prêts, la Société a la possibilité de pouvoir obtenir des taux d'intérêts fixes auprès de son institution financière.

Risque de change

Le risque de change est le risque que les flux de trésorerie futurs d'instruments financiers libellés en devises étrangères fluctuent en raison des variations des taux de change du dollar canadien par rapport aux devises étrangères. La Société est exposée aux risques de change par ses exportations aux États-Unis, en Europe, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient, de biens fabriqués au Canada. Ces risques sont partiellement compensés par ses achats aux États-Unis, en devise américaine.

La Société est exposée au risque de change sur ses instruments financiers libellés en dollars américains et en euro, tel qu'il est indiqué dans le tableau suivant :

	<u>US</u> 30 juin 2011	<u>US</u> 30 juin 2010	<u>Euro</u> 30 juin 2011	<u>Euro</u> 30 juin 2010
Trésorerie	16 368 \$	60 267 \$	461 \$	16 835 \$
Débiteurs	114 997	450 257	557 247	511 309
Créditeurs	268 180	510 635	819 456	6 929

Compte tenu des risques mentionnés ci-dessus au 30 juin 2011 et toutes choses étant égales par ailleurs, une dépréciation ou une appréciation de 5 % du dollar canadien par rapport au dollar américain ou à l'euro donnerait lieu à une diminution ou à une augmentation de la perte nette et du résultat étendu de la Société d'environ 115 000 \$.

Risque de crédit de la contrepartie

La Société investit l'excédent de trésorerie dans des placements temporaires, vend ses produits à des clients aux conditions normales de crédit et conclut des contrats d'instruments dérivés au besoin. Ces

activités exposent la Société au risque de crédit de la contrepartie si celle-ci ne s'est pas acquittée de ses obligations selon les modalités et conditions de ces contrats intervenus avec la Société. Au 30 juin 2011, la Société n'avait conclu aucun contrat d'instrument dérivé.

Le risque de crédit lié aux débiteurs est atténué au moyen de techniques de gestion de crédit, notamment l'évaluation financière et d'autres évaluations visant à établir et à surveiller la solvabilité du client, à fixer ses limites de crédit et à contrôler les risques liés à ces limites. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et aux tendances historiques. La provision pour créances douteuses tirée des activités poursuivies s'élève à 70 620 \$ au 30 juin 2011 (893 232 \$ au 30 juin 2010).

L'excédent de trésorerie n'est investi qu'auprès des contreparties qui répondent aux exigences minimales à l'égard de la solvabilité, des émetteurs et des limites de concentration. Les opérations sur dérivés ne sont exécutées qu'avec des contreparties solvables approuvées en vertu de conventions cadres de compensation. La Société surveille et gère de façon continue sa concentration de risques de crédit de la contrepartie. Le risque de crédit maximal de la contrepartie de la Société à la fin de l'exercice est lié à la valeur comptable de la trésorerie, des débiteurs et des instruments dérivés.

Risque de liquidité

La Société s'efforce de conserver en tout temps des liquidités financières suffisantes pour faire face aux variations négatives soudaines de la conjoncture économique. La direction établit des prévisions de flux de trésorerie pour l'exercice visé et les exercices ultérieurs afin de déterminer ses besoins de financement. Elle répond à ces besoins à la fois par le recours à des facilités de crédit, par la demande d'encaissement des placements temporaires et par l'accès aux marchés financiers.

Les échéances des obligations contractuelles non actualisées des passifs financiers étaient les suivantes au 30 juin 2011 :

	Échéances			
	Total	Moins d'un an	2 ans	Plus de 2 ans
Billet à terme	90 000 \$	90 000 \$	- \$	- \$
Comptes fournisseurs et charges à payer	4 514 015	4 514 015	-	-
Dette à long terme	624 086	350 345	146 808	126 933

Juste valeur

La juste valeur des espèces et quasi-espèces, de l'encaisse en fidéicomis, des comptes clients, des avances à des actionnaires, des autres débiteurs, des intérêts à recevoir, des avances et emprunts bancaires, et des comptes fournisseurs et charges à payer correspond à leur valeur comptable en raison de leur date d'échéance à court terme.

La juste valeur des emprunts portant intérêt aux taux préférentiels majorés de 1,5 % d'une valeur comptable de 355 367 \$ correspond à leur valeur comptable en raison des taux d'intérêt variables dont ils sont assortis.

La valeur comptable et la juste valeur des autres actifs et passifs financiers à la fin de l'exercice se présentaient comme suit :

	Niveau	30 juin 2011		30 juin 2010	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Placements temporaires	1	1 146 201 \$	1 146 201 \$	2 145 631 \$	2 145 631 \$
Dette à long terme ⁽¹⁾	s/o	624 086	617 950	1 279 080	1 245 006
Passifs à long terme disponibles à la vente	s/o	1 755 056	1 755 056	1 977 264	1 977 264

1) Inclut la dette à long terme et sa portion à court terme.

Sources et besoins de fonds

Depuis notre création, nous avons subi d'importantes pertes d'exploitation, principalement attribuables au développement de nos produits et aux frais liés à leur commercialisation, soulevant une incertitude quant à l'utilisation de l'hypothèse de la continuité d'exploitation conformément aux PCGR, laquelle hypothèse suppose que nous serons en mesure de continuer nos activités et de nous acquitter de nos obligations dans le cours normal des affaires dans un avenir prévisible. Au 30 juin 2011, notre déficit accumulé s'élevait à 103,4 millions \$ et nous disposions de 1,8 million \$ en espèces, quasi-espèces, encaisse en fidéicommiss et placements temporaires. Jusqu'à maintenant, nous avons principalement eu recours à des placements privés pour financer notre croissance. Au cours de l'exercice 2011, nous avons complété des placements privés réalisés pour un produit brut total de 8,4 millions \$, alors qu'au cours du premier trimestre 2012, nous avons conclu un financement de 6 millions \$, consistant en une facilité de crédit d'un maximum de 4 millions \$ et en débentures convertibles au montant de 2 millions \$. Nous suivons de près notre situation financière, et au fur et à mesure de notre croissance, nous souhaitons également nous prévaloir davantage de financement sous forme de dette pour financer nos projets futurs.

Au 30 juin 2011, et suite à la vente de l'immeuble de Terrebonne au cours de l'exercice 2011, le crédit d'exploitation à demande de 500 000 \$ dont disposait jusqu'alors Noveko, auparavant garanti par une hypothèque immobilière sur cet immeuble, n'était plus disponible. ECM disposait d'un crédit d'exploitation à demande de 50 000 € qui n'était pas utilisé au 30 juin 2011. Ce crédit porte intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 1,2 %. Épurair disposait d'un crédit d'exploitation à demande de 400 000 \$, qui était utilisé pour un montant de 300 094 \$ au 30 juin 2011. Ce crédit, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 1,5 %, est renégociable annuellement. Selon les clauses régissant cet emprunt, le prêt ne doit pas excéder une certaine limite basée sur la valeur de ses créances et de ses stocks et Épurair doit maintenir un ratio de liquidité minimum de 1,3 :1 ainsi qu'un ratio maximal d'emprunts sur les capitaux propres réels de 2 :1. Au 30 juin 2011, la filiale respectait ces ratios. BLI, quant à elle, dispose d'un crédit d'exploitation à demande de 1 350 000 \$ dont un montant de 1 227 247 \$ était utilisé au 30 juin 2011. Ce crédit, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 1,25 %, est garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances de BLI, par une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des biens en stock de BLI, et par le cautionnement de la Société.

Notre capacité à générer des profits et un fonds de roulement positif dans le futur dépend de plusieurs facteurs, incluant notre capacité à développer de nouvelles technologies et de nouveaux produits, la vitesse de pénétration de nos produits dans leurs marchés visés respectifs, l'intensité de la compétition et la disponibilité de capitaux additionnels pour poursuivre notre plan d'affaires. Une incapacité à générer des fonds à même nos opérations pourrait créer un doute important sur notre capacité à poursuivre nos activités.

En fonction des rentrées de fonds prévues et de notre situation de trésorerie, et à la lumière des risques et incertitudes auxquels nous sommes régulièrement exposés et qui sont mentionnés dans nos documents de divulgation d'information continue, nous devons, dans le futur, mobiliser des fonds supplémentaires, afin de poursuivre notre croissance. À cet effet, se référer également à la section 6 Perspectives du présent rapport de gestion. L'hypothèse de la continuité d'exploitation repose sur notre capacité à recueillir de tels fonds supplémentaires, laquelle dépendra de notre performance mais, également, des conditions du marché. Dans l'impossibilité de recueillir des capitaux additionnels, ou si ces derniers devenaient trop onéreux, nous nous retrouverions dans l'incapacité de maintenir nos activités à leur niveau actuel, ou encore, nous devrions retarder ou revoir à la baisse nos programmes de commercialisation ou de développement en cours.

Événements postérieurs à la date du bilan

Le 1^{er} juillet 2011, afin de nous conformer à la modification de la réglementation en vertu du nouveau Code des marchés publics algériens, nous avons cédé 30 % des actions que nous détenions dans Noveko Algérie à un dirigeant de cette dernière, en contrepartie d'une somme de 188 011 \$.

Le 26 juillet, nous avons annoncé la clôture d'un financement intérimaire d'un montant de 670 000 \$ obtenu principalement auprès d'administrateurs, de dirigeants et d'initiés de la Société. Ce financement intérimaire prenant la forme de débetures convertibles a été affecté aux besoins de fonds de roulement de la Société jusqu'à la clôture du financement de 6 millions \$ décrit ci-dessous. Les débetures portant intérêt à un taux annuel de 12 % seront remboursées à même le produit net du financement décrit ci-dessous.

Le 28 septembre 2011, nous avons procédé à la clôture d'un financement de 6 millions \$, consistant en une facilité de crédit d'un maximum de 4 millions \$ et en débetures convertibles au montant de 2 millions \$. La facilité de crédit viendra à échéance 24 mois après la clôture (la « Date d'échéance »), sous réserve du droit de la Société d'y mettre fin après le premier anniversaire de la clôture. La facilité de crédit et les débetures portent intérêt à un taux annuel, composé mensuellement, et payé mensuellement, égal à un minimum de 12 %, ajusté à la hausse en fonction de tout changement au taux préférentiel d'une banque à charte sélectionnée. Des frais de maintien au taux annuel de 1 %, payables mensuellement, seront également dus sur la portion non utilisée de la facilité de crédit. Les détenteurs des débetures auront le droit, à leur entière discrétion et en tout temps jusqu'à la Date d'échéance, de convertir, en tout ou en partie, le montant en capital des débetures en actions catégorie A de la Société, à un prix de conversion de 0,60 \$ l'action. Toutes les avances consenties en vertu de la facilité de crédit, ainsi que la portion non convertie des débetures, seront remboursables par la Société à la Date d'échéance. La portion non convertie des débetures sera alors rachetable à une valeur égale à 1,5 fois sa valeur nominale. Afin de garantir ses obligations en vertu de la facilité de crédit et des débetures convertibles, la Société a accordé des hypothèques sur la totalité de ses éléments d'actifs, incluant les actions qu'elle détient dans ses filiales. De plus, chacune des filiales canadiennes de la Société a également accordé des hypothèques sur la totalité de leurs biens mobiliers et immobiliers respectifs.

6. PERSPECTIVES

Conformément à notre vision d'entreprise, nous continuerons d'accorder la priorité au développement et à la commercialisation de nos produits aux propriétés antimicrobiennes. Dans cette optique, nous poursuivons nos efforts afin d'établir des partenariats qui favoriseront leur production plus efficace et leur distribution à plus grande échelle. Également, nous continuons de renforcer notre présence dans les marchés des échographes pour la médecine humaine et animale. L'accroissement de nos parts de marché dans nos différents secteurs d'activités et l'amélioration de notre rentabilité constituent nos principaux objectifs pour l'exercice 2012.

Les importantes percées réalisées tout au long de l'exercice financier 2011 par nos *solutions de filtration* nous permettent d'envisager que le domaine des filtres à air constituera notre principal vecteur de croissance à moyen et long terme. En outre, nous anticipons que d'intéressants progrès continueront d'être réalisés, au cours des prochains trimestres, quant à la commercialisation de nos nouvelles applications, particulièrement dans les domaines du bâtiment et du transport.

Dans le domaine des bâtiments, il existe un potentiel intéressant, à court terme, d'obtenir de nouveaux contrats visant l'installation de nos solutions de filtration de l'air dans des immeubles à bureaux, immeubles commerciaux ou tours d'habitation. Nos solutions de filtration de l'air ont en effet fait leurs preuves dans ce marché en tant que solution à la fois efficace, économique et écologique, idéale pour tout bâtiment dans le cadre d'une stratégie de développement durable. Nous offrons également maintenant une gamme plus complète de solutions de filtration qui nous permettra de répondre aux besoins d'une clientèle élargie. Les ententes conclues au cours des derniers trimestres, les percées des marchés immobiliers nord-américain, européen et asiatique, les essais pré-vente actuellement en

cours, ainsi que les nombreuses rencontres et soumissions auprès de groupes immobiliers intéressés par nos solutions de filtration, nous permettent d'envisager de telles perspectives.

Dans le domaine des *filtres à air pour l'industrie du transport*, nous croyons que l'obtention d'un premier contrat pour équiper une ligne de véhicules sur rail en Amérique du Nord est précurseur du développement d'un marché très prometteur. Nos efforts de commercialisation portent initialement sur le marché nord américain et des essais en environnement réel progressent actuellement sur plusieurs systèmes de transport ferroviaire. Les retombées de ces essais devraient se concrétiser progressivement en revenus importants à moyen et long terme, bien que nous ne prévoyions pas de revenus significatifs à ce titre à court terme. Par ailleurs, différents intervenants de l'industrie du transport ferroviaire se montrent intéressés par nos solutions de filtration. Dans le marché aéronautique, l'obtention d'un certificat STC pour les avions de la série Airbus A330 nous a ouvert la voie à leur commercialisation à l'échelle internationale. Nous avons depuis débuté le processus de certification pour les Airbus A340 et avons l'intention de faire certifier la totalité des appareils de la flotte d'Airbus. Nos filtres Noveko IDP^{MC} suscitent un intérêt croissant et nous poursuivons à cet effet plusieurs discussions avec différents intervenants de l'industrie, notamment dans l'objectif d'établir des partenariats de distribution. Bien que nous soyons confiants de poursuivre notre pénétration de ce marché, il est toutefois difficile de prévoir le délai avant que de telles démarches ne se concrétisent.

Dans le domaine des *filtres à air pour les bâtiments agricoles*, nous observons une certaine reprise de nos activités qui devrait se poursuivre au cours de l'exercice 2012. Cette perspective est notamment fondée sur la signature de contrats avec des producteurs porcins, ainsi que sur le nombre de demandes d'informations et de soumissions relativement à nos solutions de filtration. Les producteurs reconnaissent de plus en plus l'importance d'un programme de biosécurité dans le cadre d'un programme de développement durable et, à cet égard, nos solutions de filtration de nouvelle génération suscitent beaucoup d'intérêt et sont recommandées par les vétérinaires.

Au niveau de la commercialisation de nos *masques chirurgicaux et respirateurs*, nous sommes confiants qu'en déployant davantage d'efforts à nous allier à des partenaires dans l'objectif de stimuler le développement et la distribution de nos technologies brevetées de filtration antimicrobienne, soit par la conclusion de partenariats d'affaires, d'ententes de distribution ou de licence, nous mettrons en œuvre une stratégie de commercialisation plus durable et mieux alignée avec notre mission d'entreprise. Nous continuons les démarches en ce sens, tout en poursuivant également des activités de commercialisation directement, et sommes en discussions avec des intervenants intéressés par nos technologies de filtration antimicrobiennes. Malgré des signes de reprise, nous ne pouvons prévoir le délai avant que ne se concrétisent de nouvelles ententes et une reprise significative de nos ventes. La classification FFP2 de notre respirateur antimicrobien RD2 Noveko^{MC} nous donne par ailleurs accès au vaste potentiel des pays de l'Union européenne, ainsi qu'aux autres territoires qui reconnaissent de facto les normes européennes. En Amérique du Nord, nous demeurons sujets à l'obtention des certifications requises ou recherchées en pratique par les acheteurs et ne pouvons garantir le résultat des démarches en ce sens. À cet égard également, nous envisageons diverses possibilités d'association.

Au niveau de la commercialisation de nos *désinfectants pour les mains*, nous avons assisté à une certaine reprise de nos activités de commercialisation, tant directement que par l'intermédiaire de nos partenaires de distribution et poursuivons les efforts afin de stimuler une reprise durable. Cette dernière pourrait toutefois être plus longue à se concrétiser qu'initialement prévu. Par ailleurs, nous continuons à prioriser le développement des marchés prometteurs des milieux hospitalier et institutionnel.

Nous prévoyons que notre secteur d'activités reliées aux *équipements médicaux* continuera d'améliorer ses ventes et sa rentabilité. La commercialisation de l'échographe Exago^{MC} dans le marché de la médecine humaine a débuté au cours du deuxième trimestre et, suite au lancement prochain de l'échographe Exagyne^{MC}, ECM offrira une gamme complète d'échographes destinés à la médecine humaine. Également, elle continue de renforcer son positionnement déjà très enviable sur le marché de la médecine animale, notamment avec ses échographes de nouvelle génération. Par ailleurs, tel qu'en témoignent les nouvelles commandes obtenues de l'ONAAPH au montant de 1,25 million \$,

nous prévoyons que Noveko Algérie continuera de bénéficier de retombées positives quant à la fourniture de divers équipements médicaux en Algérie.

Nous continuerons de porter une attention particulière à l'amélioration de notre efficacité opérationnelle, et au développement de nos produits et marchés favorisant notre croissance axée sur nos priorités stratégiques. Nous maintenons notre objectif d'atteindre le seuil de rentabilité au cours de l'exercice 2012. Toutefois, l'atteinte de cet objectif est fonction, notamment, de notre succès à concrétiser les ententes existantes et à poursuivre et intensifier le développement et la commercialisation de nos produits et solutions.

Nous désirons rappeler que la réalisation de ces perspectives est également sujette à certaines fluctuations liées aux conditions économiques, aux variations des taux de change, au calendrier d'exécution des ententes et des livraisons de commandes, à la capacité de conclure des ententes de licence et de distribution additionnelles, à l'obtention des approbations réglementaires requises pour certains produits, ainsi qu'aux autres risques et incertitudes auxquels nous sommes régulièrement exposés et qui sont mentionnés dans nos documents de divulgation d'information continue.

Compte tenu des différents éléments précédemment mentionnés au présent rapport de gestion et afin de poursuivre le développement et la mise en marché de nos produits, et tel que décrit à la rubrique *Description de la société – Revue de l'exploitation*, nous avons réussi à mobiliser des fonds supplémentaires au cours de l'exercice 2011, soit un produit brut total de 8,4 millions \$ par voie de placements privés. Au cours du premier trimestre 2012, nous avons aussi conclu un financement de 6 millions \$, consistant en une facilité de crédit d'un maximum de 4 millions \$ et en débentures convertibles au montant de 2 millions \$.

7. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Contrôles et procédures de communication de l'information

Notre direction est tenue d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) ayant pour objet de fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de communiquer dans les documents annuels et intermédiaires et d'autres rapports (les « rapports ») produits ou déposés aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et communiquée à l'intérieur des délais énoncés dans la législation applicable sur les valeurs mobilières. Les CPCI comprennent, notamment, les contrôles et procédures ayant pour objet de garantir que l'information qui doit être communiquée par un émetteur dans les rapports qu'il produit ou dépose aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières, soit effectivement compilée et transmise à la direction de l'émetteur, y compris son chef de la direction et son chef de la direction financière ou des personnes exerçant des fonctions semblables, selon le cas, afin de permettre la prise de décision rapide concernant la communication de l'information exigée.

Au 30 juin 2011, une évaluation de la conception des contrôles et des procédures de communication de l'information financière a été effectuée sous la supervision de notre direction, incluant le président du conseil et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière (il est à noter qu'au 30 juin 2011, le président du conseil et chef de la direction agissait également à titre de chef de la direction financière par intérim), conformément au Règlement 52-109. Cette évaluation était fondée sur le cadre intégré relatif aux contrôles internes diffusé par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO)*.

En fonction de cette évaluation, le président du conseil et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière ont conclu que certains aspects de nos CPCI présentaient des faiblesses importantes. Les déficiences du contrôle que nous avons identifiées n'ont cependant pas nécessité de modifications aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels pour les exercices 2011 et 2010. Nous avons identifié les faiblesses importantes suivantes :

Contrôles au niveau de l'entité

Nous n'avons pas maintenu un environnement de contrôle complètement efficace tel que défini conformément au cadre de contrôle du COSO. Plus précisément, nous n'avons pas de manuels complets de procédures afin de communiquer clairement les rôles et responsabilités de la direction et des employés en ce qui a trait au contrôle interne à l'égard de notre information financière. Afin d'atténuer ce risque, la direction s'appuie grandement sur des procédures manuelles et des contrôles de détection, des réunions de la direction, des révisions trimestrielles des états financiers par nos filiales et par le comité de vérification. Ces procédures manuelles ont été utilisées pour les périodes intermédiaires et annuelles pour les exercices 2011 et 2010.

Acquisitions au cours des deux exercices financiers précédents

Nous avons également effectué une évaluation des faiblesses importantes en ce qui concerne la conception de nos CPCI au 30 juin 2011 pour Noveko Algérie, Purer Life et Noveko Beijing respectivement acquises en juillet 2008, août 2008 et avril 2010. Il a été déterminé que ces entreprises comportent des risques raisonnablement susceptibles d'entraîner une inexactitude importante dans les documents intermédiaires. Les dirigeants signataires ne limitent pas l'étendue de la conception des CPCI à l'égard de Noveko Algérie, Purer Life et Noveko Beijing, tel que prévu par le Règlement 52-109. En conséquence, les contrôles, politiques et procédures de ces entreprises acquises ne sont pas exclus de l'évaluation effectuée par la direction de la conception des CPCI de la Société.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Nos contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF) comprennent, notamment, des politiques et procédures qui: 1) concernent la tenue de dossiers qui, de façon suffisamment détaillée, reflètent de façon exacte et juste les opérations sur les actifs de la Société et la disposition de ces derniers; 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit afin de permettre l'établissement des états financiers conformément aux PCGR et de garantir que les revenus sont encaissés et les dépenses effectuées uniquement avec l'autorisation de la direction; et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection rapide de l'acquisition, de l'utilisation ou de la disposition non autorisées des actifs qui pourraient avoir des effets importants sur les états financiers.

Nous avons effectué une évaluation des faiblesses importantes de notre CIIF sous la supervision et avec la participation de notre direction, y compris le président du conseil et chef de la direction et le chef de la direction financière, notamment en ce qui concerne la conception du CIIF au 30 juin 2011. Cette évaluation était fondée sur le cadre intégré relatif aux contrôles internes COSO. Dans le cadre de l'évaluation, ont fait l'objet d'un examen les procédures conçues pour garantir que l'information à communiquer dans les rapports que nous déposons aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et communiquée à l'intérieur des délais précisés dans les règles et formulaires prévus par ladite législation et transmise à notre direction, le cas échéant, afin de permettre l'échange de vues concernant la communication de l'information exigée. Après cet examen, le président du conseil et chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu en fonction de cette évaluation que certains aspects du CIIF présentaient des faiblesses importantes. Les déficiences du contrôle que nous avons identifiées n'ont cependant pas nécessité de modifications aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels pour les exercices 2011 et 2010. Nous avons identifié les faiblesses importantes suivantes :

Contrôles généraux des technologies de l'information

Nous n'avons pas adéquatement maintenu de contrôle efficace sur l'accès à notre système comptable au sein du département de comptabilité. De plus, les bandes de sauvegarde ne font pas l'objet de tests périodiques visant à assurer leur exactitude et il n'existe pas de plan stratégique des technologies de l'information ni de plan de continuité de l'exploitation. Il n'existe pas non plus de révision périodique des journaux de sécurité relativement aux ouvertures de session non réussies. Nous procédons actuellement à la mise en œuvre de contrôles relatifs au développement de programmes et aux changements apportés aux programmes.

La possibilité que quelqu'un puisse accéder sans autorisation aux documents comptables et les modifier est atténuée par le fait que la direction s'appuie grandement sur des procédures manuelles et des contrôles de détection, des réunions de la direction, ainsi que des révisions trimestrielles des états financiers par la direction et le comité de vérification.

Gestion et contrôle des stocks

Nous n'avons pas maintenu de contrôles efficaces du processus de gestion de certains de nos stocks. Plus précisément, aucun contrôle ne permettait de s'assurer que *i)* les écritures de journal présentant les mouvements de stocks, sont passées en revue par une personne autre que l'auteur; *ii)* que du personnel suffisamment formé était responsable de la gestion des stocks et, *iii)* l'accès à l'inventaire physique est restreint au personnel approprié. Ces faiblesses pourraient entraîner des corrections importantes dans la comptabilisation de certains stocks de la Société.

Séparation des tâches

Nous présentons des contrôles déficients en ce qui a trait à la séparation des tâches au sein de notre département de comptabilité et de finances en raison de la taille du service. Plus précisément, en raison du nombre restreint d'employés au département de comptabilité et de finances, certains employés de ce département cumulent des tâches incompatibles qui permettent la création, la révision et le traitement de certaines données financières sans qu'elles ne soient révisées ou autorisées de manière indépendante. Afin d'atténuer ce risque, la direction s'appuie grandement sur des procédures manuelles et des contrôles de détection, des réunions régulières de la direction, des révisions trimestrielles des états financiers par nos filiales et par le comité de vérification. Ces procédures manuelles ont été effectuées pour les périodes terminées les 30 juin 2011 et 2010.

Acquisitions au cours des deux exercices financiers précédents

Nous avons également effectué une évaluation des faiblesses importantes de notre CIIF au 30 juin 2011 pour Noveko Algérie, Purer Life et Noveko Beijing. Il a été déterminé que ces entreprises comportent des risques raisonnablement susceptibles d'entraîner une inexactitude importante dans les documents intermédiaires. Les dirigeants signataires ne limitent pas l'étendue de la conception du CIIF à l'égard de Noveko Algérie, Purer Life et Noveko Beijing, tel que prévu par le Règlement 52-109. En conséquence, les contrôles, politiques et procédures de ces entreprises acquises ne sont pas exclus de l'évaluation effectuée par la direction de la conception des CIIF de la Société.

Corrections des faiblesses importantes relatives au contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information

Nous avons pris les mesures suivantes, ou nous avons planifié de le faire, afin de remédier aux faiblesses importantes identifiées au 30 juin 2011 relativement aux CPCI et CIIF.

Contrôles au niveau de l'entité

La direction et le comité de vérification participent activement à la prise des mesures à l'égard des déficiences identifiées, notamment la supervision de la mise en œuvre par la direction des mesures correctives décrites ci-dessous.

Contrôles généraux des technologies de l'information

Nous mettrons en œuvre des politiques et des procédures améliorées relativement aux technologies de l'information (TI) notamment en ce qui a trait à la gestion des changements au système, au développement des programmes, et au fonctionnement des TI et aux services de surveillance connexes. Nous avons complété la mise en place d'un nouveau système comptable ce qui permettra de corriger la déficience en matière d'accès au système comptable. Nous mettrons également en œuvre un plan stratégique global des TI et un plan de continuité de l'exploitation.

Gestion et contrôle des stocks

Afin de nous assurer d'un meilleur contrôle de la gestion de certains de nos stocks, nous avons mis en place des mesures de contrôle plus strictes et passé en revue l'ensemble des transactions des stocks survenues durant l'exercice 2011. Nous procédons également à l'embauche de personnel additionnel adéquatement formé afin de corriger cette faiblesse.

Séparation des tâches inadéquate

Nous continuons à utiliser des mesures appropriées afin de restreindre l'accès aux systèmes, ou les surveiller de façon indépendante, et afin d'assigner correctement les rôles et responsabilités aux employés pour assurer une séparation des tâches adéquate, lorsque possible. À mesure que l'entreprise prendra de l'expansion, nous augmenterons le nombre de personnes travaillant à la comptabilité.

Acquisitions au cours des deux exercices financiers précédents

Au cours des prochains trimestres, la Société poursuivra l'intégration des filiales Noveko Algérie, Purer Life et Noveko Beijing à son cadre de contrôles et procédures, comme elle le fait pour ses autres filiales. Des visites de contrôle ont débuté au cours de l'exercice 2011. Par ailleurs, d'autres visites seront nécessaires et seront effectuées au cours de l'exercice 2012 afin de fournir au personnel concerné les outils nécessaires à l'évaluation et au respect du cadre de contrôles et procédures adopté par la Société.

Nous sommes conscients que certaines des faiblesses identifiées ci-dessus sont inhérentes à une entreprise de notre taille. Néanmoins, nous croyons à l'établissement de CPCI et de CIIF rigoureux et nous nous engageons à y parvenir. Il faudra du temps pour mettre en place les contrôles et les procédures rigoureux que souhaitent notre direction et notre conseil d'administration. Il ne nous est pas possible pour le moment d'estimer les délais nécessaires à la mise en place des étapes décrites ci-dessus. La direction continuera à évaluer l'efficacité de notre environnement global de contrôle et à perfectionner les contrôles existants, tel qu'elle le jugera nécessaire, en collaboration avec le comité de vérification, le président du Conseil et chef de la direction et le chef de la direction financière. Encore une fois, les déficiences du contrôle que nous avons identifiées n'ont pas nécessité de modifications aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels pour les exercices 2011 ou exercices 2010.

Outre les efforts fournis afin de remédier aux faiblesses auxquelles il est fait référence ci-dessus, et outre la mise en œuvre du CIIF, il n'y a pas eu de changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice 2011 qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre CIIF. La direction, incluant le président du conseil et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière, a discuté de ces questions et des mesures correctives nécessaires avec le comité de vérification de la Société.

Nous présenterons l'évolution récente des mesures correctives dans nos rapports de gestion trimestriels et annuels.

Même si notre direction estime que les pratiques actuelles de communication de l'information et les contrôles et procédures internes fournissent des garanties raisonnables, elle souligne que l'on ne peut s'attendre à ce que les contrôles et procédures de communication de l'information ou les contrôles financiers internes empêchent toute erreur humaine et toute manœuvre visant à contourner ou à éviter l'application des contrôles et procédures. Un système de contrôle, peu importe la qualité de sa conception ou de son exploitation, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que ses objectifs sont atteints.

8. RISQUES ET INCERTITUDES

Un investissement dans nos titres comporte un grand nombre de risques et devrait être considéré spéculatif en raison de la nature de nos activités et de celles de nos filiales, ainsi que de leur stade de développement respectif. Avant de prendre une décision d'acheter ou de vendre nos titres, vous devriez considérer avec soin l'énoncé complet des facteurs de risques et incertitudes décrits dans le rapport de gestion et la notice annuelle pour l'exercice 2011. Les risques et incertitudes discutés ci-après ne sont pas les seuls auxquels nous pourrions être confrontés. Ainsi, des risques ou des incertitudes additionnels qui nous sont inconnus présentement ou que nous ne jugeons pas significatifs pourraient s'avérer importants et affecter défavorablement nos affaires. Si l'un des risques suivants se concrétisait, cela pourrait avoir un effet défavorable important sur notre entreprise, notre situation financière et sur nos résultats d'exploitation. Dans un tel cas, le cours de nos actions

catégorie A pourrait diminuer, et vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. De plus, si nous faisons défaut de rencontrer les attentes du marché, le cours de nos actions catégorie A pourrait aussi diminuer. L'analyse des risques qui suit contient des énoncés de nature prospective qui pourraient être significativement différents des résultats réels. Par ailleurs, la Société poursuit un processus continu de révision et de gestion des risques.

Risques reliés à notre situation financière

Nous n'avons généré aucun profit jusqu'à maintenant

Nous n'avons généré, jusqu'à ce jour, aucun profit découlant de nos opérations et l'émission de nos titres a fourni la quasi-totalité de notre fonds de roulement. De fait, nous avons subi d'importantes pertes jusqu'à maintenant et aucune assurance ne peut être fournie à l'effet que nos activités deviendront profitables. Notre capacité à générer des profits et un fonds de roulement positif dans le futur dépend de plusieurs facteurs (incluant, notre capacité à développer de nouvelles technologies et de nouveaux produits, la vitesse de pénétration de nos produits dans leurs marchés visés respectifs, l'intensité de la compétition que nous affronterons et la disponibilité de capitaux additionnels pour poursuivre notre plan d'affaires). Une incapacité à générer des fonds à même nos opérations aura un effet important sur nos affaires, nos résultats d'exploitations et notre situation financière.

Nous aurons besoin de capitaux supplémentaires

Nous aurons vraisemblablement besoin dans le futur de recueillir auprès de prêteurs ou des marchés financiers des capitaux additionnels pour soutenir notre croissance. Nous pourrions être incapables de recueillir de tels fonds à des conditions favorables. Notre capacité à mettre sur pied un tel financement dépendra de notre performance mais, aussi, des conditions du marché. Si nous sommes incapables de recueillir des capitaux additionnels, nous nous retrouverons dans une situation financière difficile qui pourrait même affecter la viabilité de notre entreprise. D'autre part, si nous émettons de nouvelles actions ou de nouveaux titres convertibles en actions, les actionnaires actuels pourraient subir une dilution de leurs actions.

Risques économiques

Conditions économiques

Un ralentissement économique pourrait entraîner une diminution de la demande pour nos produits. La croissance des activités de nos clients est affectée par les conditions économiques, ce qui pourrait se répercuter sur nos propres résultats. Au cours d'une période de ralentissement économique, nos clients actuels et potentiels peuvent réduire ou reporter leurs achats, incluant même les achats faisant l'objet de commandes ou contrats en cours. Cette situation pourrait aussi entraîner des délais pour le recouvrement des créances ou des défauts de paiement et, donc, générer des résultats d'exploitation inférieurs. Des pressions à la baisse sur les prix liées à un ralentissement économique pourraient aussi entraîner des diminutions de nos revenus. Tous ces facteurs pourraient affecter négativement notre rentabilité.

Risques de change

Nous prévoyons qu'une portion significative de nos revenus proviendra d'autres juridictions. Par conséquent, une portion significative de nos revenus sera comptabilisée en monnaie étrangère (notamment en dollars américains et en euros), alors que nos frais d'exploitation sont principalement encourus en dollars canadiens. Une fluctuation du cours des changes entre ces monnaies étrangères et le dollar canadien pourrait avoir un effet important sur nos résultats d'exploitation. Nous sommes aussi exposés à des gains ou pertes de change latents à l'égard de la conversion d'actifs et de passifs monétaires libellés en devises autres que le dollar canadien. Notre monnaie de mesure, le dollar canadien, est principalement à risque à l'égard du dollar américain.

Nous faisons affaires internationalement

Nos filiales sont situées au Canada, en Europe, en Afrique du Nord, en Chine et à Taïwan. Nous vendons présentement une portion importante de nos produits à l'extérieur du Canada et nous prévoyons que nos ventes à l'étranger s'accroîtront dans le futur. Ces opérations à l'étranger requièrent beaucoup d'attention de la part de la direction, ainsi que des ressources financières importantes, tout en nous soumettant aux risques inhérents aux opérations internationales. En effet, les transactions commerciales à caractère international comportent des risques inhérents comme les barrières tarifaires, les risques politiques, les incertitudes reliées à la protection et à l'exploitation de la propriété intellectuelle dans des pays étrangers, l'augmentation de taxes (incluant les taxes à la valeur ajoutée) et les modifications aux lois et politiques de ces pays qui peuvent affecter nos opérations. Tout défaut de nous conformer ou de considérer adéquatement l'un ou l'autre de ces facteurs pourrait mitiger le succès de nos opérations internationales et avoir des effets négatifs importants sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Les membres de notre groupe effectuent des transactions entre apparentés

Nous effectuons des opérations entre les membres de notre groupe et, parfois, dans des juridictions différentes. Certains membres de notre groupe fournissent des produits et des services à d'autres membres de ce même groupe et peuvent même effectuer d'importantes transactions entre eux. Nos revenus et nos liquidités futurs pourraient être affectés négativement si les autorités fiscales de l'une ou l'autre de ces juridictions contestaient avec succès nos politiques en matière de prix de transfert.

Autres considérations fiscales

Même si nous sommes d'avis que toutes les dépenses et tous les crédits d'impôts réclamés par la Société et ses filiales, incluant ceux liés à la recherche et au développement, sont raisonnables et déductibles et qu'ils ont été correctement déterminés, rien ne garantit que les autorités fiscales canadiennes ou étrangères en conviennent. Si ces autorités fiscales réussissaient à contester avec succès la déductibilité de nos dépenses ou le bien-fondé des crédits d'impôts réclamés, nos résultats d'exploitation en seraient affectés. Nous pouvons être assujettis, directement ou indirectement, par l'intermédiaire de nos filiales, à l'impôt sur nos activités à l'étranger. Bien que nous soyons d'avis que le paiement de cet impôt ait été pris en compte dans nos livres et registres ainsi que dans nos états financiers, les autorités fiscales de ces pays étrangers, pourraient en contester le montant, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation.

Risques d'affaires

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la Société est tenue d'établir et de maintenir un système de contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) ainsi qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) au sens du Règlement 52-109. Dans le présent rapport de gestion, à la rubrique *Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière*, la direction a conclu que certains aspects des CPCI et CIIF de la Société présentaient des faiblesses importantes et n'étaient pas efficaces. Même si les faiblesses importantes des CPCI et CIIF identifiées par la direction n'ont cependant pas nécessité de modifications à nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires pour les exercices 2011 et 2010, les faiblesses ainsi constatées constituent des facteurs de risques que le lecteur doit prendre en compte.

Risques liés à la capacité de répondre à la demande des masques et respirateurs antimicrobiens et des filtres à air

Les marchés mondiaux des masques et respirateurs antimicrobiens ainsi que des filtres à air présentent un énorme potentiel que nous comptons exploiter compte tenu des avantages uniques que présentent nos produits et les risques d'épidémies, voire de pandémies. Nous avons établi différentes alliances, tant pour la production que pour la commercialisation de nos produits. Nous poursuivons activement nos démarches afin d'établir de façon fiable notre capacité de production et de distribution de nos produits pour nous permettre de répondre à la demande. Cependant, nous n'avons débuté nos activités dans ce domaine que récemment et des risques existent relativement à notre aptitude à

répondre à la demande, par exemple, en cas d'épidémies ou de pandémies, en raison d'un manque de capacité de production ou de distribution, ou de problèmes relatifs à la réglementation applicable.

Capacité à protéger notre propriété intellectuelle

Le succès du groupe dépend, dans une certaine mesure, de notre capacité à protéger efficacement nos technologies et propriétés intellectuelles principales. À cet égard, nous protégeons nos droits de propriété intellectuelle de diverses manières, notamment, par des brevets, des secrets commerciaux, des marques de commerce et des droits d'auteurs, ainsi que par des dispositions contractuelles usuelles. Une liste de nos brevets et de nos demandes de brevets est incluse à la *Notice annuelle pour l'exercice 2011*. Nous ne savons pas si nos demandes de brevets seront accordées ou si nous devons restreindre ou modifier nos revendications. Tout brevet qui nous est accordé peut être contesté, contourné ou invalidé dans le cours de nos affaires et nous pourrions être incapables d'empêcher des tiers d'enfreindre nos brevets. Défendre notre propriété intellectuelle pourrait nous occasionner des frais légaux importants, accaparer l'attention de nos dirigeants et entraîner des retards importants dans la commercialisation de nos produits. Le résultat de tout litige et de toute négociation est imprévisible. De telles infractions à notre propriété intellectuelle pourraient survenir dans des juridictions où les droits de propriété intellectuelles ne sont pas aussi bien protégés qu'en Amérique du Nord. Par conséquent, il nous est impossible de prédire avec certitude qu'elles seront les protections réelles offertes par ces brevets. Nous pourrions également faire face à une concurrence dans des juridictions où aucun brevet ne nous a encore été accordé.

Nous pourrions également faire l'objet de poursuites à l'effet que nous enfreignons la propriété intellectuelle de tierces parties. De telles poursuites, même non fondées, pourraient entraîner les mêmes conséquences que celles occasionnées pour la protection de notre propriété intellectuelle.

Nous nous fondons également sur des secrets commerciaux et sur notre savoir-faire qui ne sont pas protégés par des brevets. Afin de protéger cette information, nous signons des ententes de confidentialité avec les personnes qui ont accès à celle-ci, tels nos manufacturiers et distributeurs actuels ou potentiels, nos employés et consultants. Toutes ces personnes pourraient enfreindre leurs obligations de confidentialité et divulguer notre information confidentielle. Faire respecter nos droits par une personne qui obtiendrait illégalement nos secrets commerciaux ou qui les utiliserait, est une tâche difficile, coûteuse et accaparante et le résultat en est imprévisible.

Nous croyons que nos technologies de filtration utilisées dans la confection de nos masques chirurgicaux et respirateurs et de certains de nos filtres à air présentent des caractéristiques uniques. Notre technologie antimicrobienne est protégée par des brevets et des demandes de brevets. Un de nos brevets a déjà été révisé par le USPTO suite à une requête de réexamen *ex parte* anonyme. Notre brevet a été maintenu, mais nous ne pouvons garantir que tel brevet (ou tout autre de nos brevets ou demandes de brevets) ne sera pas contesté de nouveau devant les instances administratives ou devant les tribunaux.

Il existe certains autres procédés manufacturiers permettant de rendre des masques antibactériens, incluant le trempage dans une solution antibactérienne ou l'application d'agents antibactériens à la surface des masques. Nous sommes d'avis que notre procédé est plus efficace et moins coûteux que ces autres procédés. Le processus manufacturier propre à Noveko qui permet de neutraliser les virus et bactéries, consiste à incorporer ou lier moléculairement les agents chimiques aux fibres elles-mêmes. Certains procédés en vertu desquels les agents chimiques ne sont pas ainsi incorporés ou liés moléculairement dans les fibres pourraient comporter des risques si les agents chimiques se libèrent et se dispersent dans l'air ou l'environnement immédiat. De plus, la durée de vie utile de ces masques pourrait être inférieure à celle des nôtres dans la mesure où des produits chimiques s'en évapoureraient.

Plusieurs de nos produits sont fortement réglementés

En raison de leur utilisation ou du fait qu'ils contiennent des produits chimiques ou antimicrobiens, plusieurs de nos produits sont réglementés à titre d'équipements médicaux (masques chirurgicaux et respirateurs, échographes), à titre de produits naturels, de cosmétiques ou à titre de drogues (produits désinfectants, selon la juridiction pertinente) ou sont autrement réglementés. Par conséquent, vous

devez être conscient des risques, problèmes, délais, dépenses et difficultés que nous pouvons rencontrer en raison de l'environnement fortement réglementé qui régit nos produits et activités. Cette réglementation n'est pas uniforme dans chacun des marchés où nous commercialisons ou avons l'intention de commercialiser nos produits, ce qui entraîne des difficultés additionnelles pour leur mise en marché. Cette réglementation régit, entre autres, l'endroit et les conditions dans lesquelles sont fabriqués certains produits, les tests auxquels nous devons procéder pour prouver, entre autres, leur efficacité ou leur sécurité, l'étiquetage de même que les documents promotionnels utilisés dans le cadre de leur commercialisation. Nous devons également nous conformer aux « règles de bonnes pratiques de fabrication » et aux standards ISO qui nous sont applicables. L'obtention des approbations réglementaires requises est un processus long, coûteux et incertain. Tout refus ou tout délai dans l'obtention de ces approbations pourrait entraîner des conséquences négatives importantes pour notre entreprise, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. De plus, les approbations accordées peuvent être retirées ou non renouvelées si nous ne respectons pas la réglementation applicable ou les conditions y afférentes.

Nos produits incorporant des agents antimicrobiens pourraient ne pas être acceptés par nos clients potentiels

Nos masques chirurgicaux et respirateurs antimicrobiens ainsi que nos filtres incorporant nos technologies brevetées de filtration sont des produits nouveaux sur le marché. Même si nous croyons que nos produits offrent des avantages importants par rapport à leurs concurrents, nous ne pouvons fournir aucune assurance quant au succès de leur commercialisation, surtout qu'ils font concurrence à plusieurs entreprises qui bénéficient de ressources de beaucoup supérieures aux nôtres. Un manque d'intérêt potentiel de clients ou un délai dans l'acceptation de nos produits par le marché pourrait entraîner des conséquences négatives importantes sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Dépendance envers nos fournisseurs pour les agents chimiques

Nous dépendons de nos fournisseurs afin qu'ils nous procurent les différentes composantes nécessaires à la fabrication de nos produits. En ce qui concerne nos masques chirurgicaux et respirateurs antimicrobiens, il est particulièrement important d'utiliser les mêmes agents chimiques lors de leur fabrication. En effet, tout changement dans les agents chimiques utilisés dans la fabrication des masques pourrait requérir une revalidation des propriétés des composantes utilisées.

Coûts des matières premières

Le coût des matières premières représente une portion significative de nos coûts de production. Même si nos filiales utilisent divers matériaux dans la fabrication de leurs produits respectifs, le polypropylène, le polyéthylène, ainsi que certains produits chimiques constituent les matières premières principales à l'égard de nos masques chirurgicaux, respirateurs et filtres à air. Les prix du polypropylène et du polyéthylène sont liés directement, entre autres, au prix du pétrole brut, à la demande et à la capacité de production de l'industrie des polymères. Quoique la situation soit la même pour nos concurrents, des hausses importantes du coût des matières premières pourraient avoir des conséquences négatives importantes sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation et sur notre situation financière.

Produits de filtration de l'air

Même si la combinaison de notre technologie de filtration incorporant des agents antimicrobiens à la technologie de tissage tridimensionnel de Purer Life nous permet d'offrir au marché une proposition comportant des avantages significatifs par rapport à la concurrence, il n'en demeure pas moins que nos filtres à air constituent une offre nouvelle sur le marché. Également, nos concurrents sont des entreprises bénéficiant de ressources de beaucoup supérieures aux nôtres pour commercialiser leurs produits. Pour réussir à pénétrer avec succès ce vaste marché, notre stratégie consiste à développer et à commercialiser des filtres à air destinés à des applications spécifiques, tels que nos filtres à air commercialisés dans l'industrie porcine, nos solutions de filtration destinées aux bâtiments (immeubles à bureaux, aux établissements de soins de santé, aux immeubles multifonctionnels) ainsi que nos filtres pour les industries du transport ferroviaire et aéronautique. Cependant, nous ne pouvons garantir que nous parviendrons à pénétrer ces marchés de façon significative.

Il existe sur le marché plusieurs produits pour la qualité de l'air destinés au secteur résidentiel qui sont similaires à ceux produits par Épurair. Certains de ces produits sont manufacturés par de grandes entreprises aux ressources financières de beaucoup supérieures aux nôtres. Épurair ne détient aucun brevet pour ces produits.

Produits désinfectants

Il existe plusieurs fabricants de produits désinfectants similaires à ceux commercialisés par Noveko et dont plusieurs sont des multinationales aux ressources financières considérablement supérieures à celles de notre groupe. Noveko ne détient aucun brevet à l'égard de ses produits désinfectants.

Risques reliés aux échographes

À l'échelle mondiale, il existe de nombreux fabricants d'échographes dont certains sont des multinationales aux ressources beaucoup plus importantes que celles de notre groupe. Dans le secteur de la médecine vétérinaire, ces grandes sociétés n'œuvrent généralement pas dans les mêmes créneaux qu'ECM et leurs produits n'offrent pas les mêmes caractéristiques, soit la portabilité, l'auto-alimentation et les prix concurrentiels. Cependant, cette situation pourrait changer dans le futur. Plusieurs autres entreprises de moindre envergure offrent des produits aux caractéristiques similaires aux échographes d'ECM, notamment des sociétés chinoises. Ces dernières constituent des concurrents potentiels dans les tous les marchés visés par ECM. Dans le secteur de la médecine humaine, un nouveau marché pour ECM, nous faisons face à une vive concurrence de la part de multinationales. En réponse à cet environnement concurrentiel, nous avons adopté une stratégie de marché sélective, améliorant constamment les propriétés particulières de nos produits et minimisant les coûts de fabrication afin d'offrir des produits à prix concurrentiel. Nous croyons que le marché, notamment en ce qui concerne les chevaux et les animaux de compagnie, ne reconnaît pas encore le plein potentiel associé à l'utilisation d'échographes portatifs. Notre aptitude à faire connaître les caractéristiques particulières de ces produits sera déterminante pour la croissance de ce secteur.

Risques reliés aux activités de transformation des produits d'acier

BLI œuvre dans l'industrie de l'acier, laquelle est sujette à de fréquentes fluctuations de prix résultant des tendances de l'offre et de la demande et de la situation économique en général.

BLI occupe une petite niche au Canada, soit la transformation et la distribution de produits d'acier fabriqués selon les spécifications des clients. BLI compte plusieurs concurrents dans ce secteur. Par contre, peu de compagnies canadiennes sont équipées pour transformer l'acier en un produit fini, ou sont autonomes à l'égard de la coupe et de l'usinage de l'acier. Le lecteur doit cependant noter que les activités de BLI n'étant plus stratégiques aux fins de notre croissance, nous poursuivons les démarches afin de vendre cette filiale. Par conséquent, les activités de BLI sont traitées à titre d'activités abandonnées dans nos rapports de gestion pour les exercices 2011 et 2010. Il n'y a aucune garantie que la vente de BLI puisse se réaliser à court terme et à des conditions favorables à la Société. Par ailleurs, nous avons reçu, au cours des derniers jours, deux offres d'achat reliées, l'une pour certains actifs de BLI et l'autre pour les actions de BLI, que nous considérons sérieuses et examinons présentement. Toutefois, aucune décision n'a été prise à leur égard et elles pourraient être acceptées, refusées ou renégociées. Cependant, nous avons jugé approprié dans les circonstances, compte tenu du processus de vente entamé il y a plus de deux ans et du dépôt de ces deux offres, de comptabiliser, dans les résultats des activités abandonnées de nos états financiers pour l'exercice 2011, une perte sur vente éventuelle de 1,1 million \$.

Nous dépendons de nos employés clés

La gestion du groupe est assurée par un nombre restreint d'employés clés et le départ de l'un ou l'autre de ceux-ci pourrait entraîner des conséquences négatives sur les activités du groupe. Nous pallions en partie à ce risque en recrutant des employés expérimentés dans nos différents secteurs d'activités.

Pour nous assurer du succès de notre entreprise, nos dirigeants et employés clés doivent posséder une connaissance approfondie de nos produits, de nos clients et des marchés dans lesquels nous évoluons. Compte tenu de la situation économique actuelle, nous devons être en mesure de retenir nos employés et de pouvoir en recruter d'autres pour maintenir notre croissance. Notre personnel est

réparti à travers le monde au sein de nos différentes filiales. Cette décentralisation comporte des avantages mais également des inconvénients. Ces inconvénients constituent des risques additionnels, notamment, au niveau de la réalisation de notre plan d'affaires lorsque des actions concertées sont requises.

Compte tenu du marché du travail fortement concurrentiel, nous pourrions ne pas être en mesure d'engager et de retenir les employés dont nous avons besoin, ce qui pourrait entraîner des conséquences négatives importantes pour notre entreprise, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Risque de poursuites judiciaires

Dans le cours normal de nos activités, nous pourrions faire l'objet de poursuites, de réclamations et de litiges pour des sommes supérieures à notre assurance responsabilité en vigueur. En date du 30 juin 2011, la Société, Noveko et Magnum faisaient l'objet d'une poursuite de la part d'un ex-employé de Noveko. Celui-ci invoque un bris de contrat et poursuit pour une somme de 101 539\$, plus 10 000\$ à titre de dommages exemplaires. Bien que la Société considère cette poursuite comme étant non-fondée, rien ne garantit qu'un juge sera du même avis.

Capacité d'identifier et de compléter des acquisitions stratégiques afin de contribuer à notre croissance future

Même si nous n'envisageons pas de procéder à des acquisitions additionnelles, nous pourrions cependant devoir procéder, à plus ou moins long terme, ou même avant si les circonstances s'y prêtent, à des acquisitions stratégiques pour assurer notre croissance future. Cependant, nous pourrions être incapables : *i)* d'identifier adéquatement les cibles d'acquisition à prix raisonnables, *ii)* d'évaluer adéquatement la juste valeur marchande des cibles potentielles ou, *iii)* de compléter ces acquisitions dans les délais requis. De plus, si nous procédons à de telles acquisitions, les liquidités de la Société pourraient être requises afin de les compléter, diminuant ainsi les ressources en liquidités et en capital disponibles, ou une émission d'actions pourrait être nécessaire, causant une dilution significative des actionnaires actuels. Finalement, l'identification et la réalisation des acquisitions nécessitant beaucoup d'attention de la part de la direction ainsi que d'importantes ressources financières, notre entreprise pourrait en être affectée défavorablement, de même que nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Conflits d'intérêts

Les administrateurs et hauts dirigeants de notre groupe, détiennent, directement ou indirectement, ou exercent un contrôle ou une emprise sur 25 679 800 actions catégorie A ou approximativement 27,9% de toutes les actions catégorie A émises et en circulation de la Société (et ce, sans tenir compte des autres titres convertibles qu'ils détiennent). Des conflits d'intérêts peuvent survenir entre les intérêts des membres du conseil d'administration et de la haute direction, à ce titre, et leurs intérêts individuels respectifs à titre d'actionnaires. Par exemple, de tels conflits d'intérêts pourraient survenir lors de la détermination de leur rémunération, de l'octroi d'options ou dans d'autres situations similaires. Les administrateurs et les membres de la direction se doivent cependant, conformément aux lois et à la réglementation applicables, d'agir dans le meilleur intérêt de la Société.

Risques reliés à nos titres

Le cours de nos actions catégorie A fluctue considérablement

Le cours de nos actions catégorie A a été et peut être sujet à des fluctuations importantes. Ainsi, pour l'exercice 2011, le cours des actions catégorie A a varié entre 0,31 \$ et 1,07 \$ (cours de clôture de 0,66 \$ au 30 juin 2010). Des facteurs tels que l'annonce des résultats d'exploitation et de la situation financière sur une base annuelle et trimestrielle, les délais encourus pour l'approbation de nos produits réglementés, la difficulté de pénétrer certains marchés ou le défaut de répondre aux attentes du marché sont tous des facteurs qui peuvent influencer fortement le cours de nos actions catégorie A. Par ailleurs, les marchés boursiers connaissent parfois de fortes variations quant aux cours et aux volumes des actions transigées des entreprises sans que ces variations ne soient directement reliées aux performances intrinsèques des entreprises.

Nos actions catégorie A pourraient être diluées

De nombreux titres convertibles en actions catégorie A ont été émis, à savoir: des options dans le cadre des régimes d'options d'achat d'actions de la Société, des bons de souscription et des options aux placeurs pour compte pour souscrire des unités additionnelles, et des débetures convertibles dans le cadre de placements privés. Les détenteurs respectifs de ces titres convertibles ont la possibilité durant la période précédant leur expiration d'exercer les privilèges de conversion ou d'acquisition qui s'y rattachent et de profiter ainsi d'une hausse du prix de nos actions catégorie A. Dans un tel cas, il en résulterait une dilution de l'intérêt des actionnaires actuels. De plus, comme il a déjà été indiqué précédemment, nous pourrions encore devoir dans le futur recueillir des fonds additionnels par l'entremise de placements privés ou d'émissions publiques d'actions, ce qui aurait également un effet dilutif de l'intérêt des actionnaires actuels.

L'augmentation du nombre d'actions catégorie A en circulation suite à l'exercice des titres convertibles et la vente potentielle de ces actions, de même que la possibilité de placements privés ou d'émissions publiques d'actions, pourraient avoir un effet à la baisse sur le cours de nos actions catégorie A. De plus, toute augmentation du nombre d'actions émises et en circulation diminuera proportionnellement le pouvoir de vote des actionnaires actuels.

9. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

En date du 1^{er} juillet 2010, la Société a adopté par anticipation les nouvelles recommandations comptables du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) des chapitres 1582, « Regroupements d'entreprises », 1601, « États financiers consolidés » et 1602, « Participations sans contrôle ».

Le chapitre 1582 est en convergence avec l'IFRS 3, « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre 1601 reprend les exigences du chapitre 1600, « États financiers consolidés », pour les participations autres que celles touchant les participations sans contrôle. Enfin, le chapitre 1602 est en convergence avec les dispositions de l'*International Accounting Standards* (« IAS ») 27, « États financiers consolidés et individuels », concernant les participations sans contrôle.

Le chapitre 1582 s'applique aux opérations où l'acquéreur obtient le contrôle d'une ou de plusieurs entreprises. Le terme « entreprise » est défini plus largement que dans la norme précédente. La plupart des actifs acquis et des passifs pris en charge, y compris les passifs éventuels considérés comme « improbables », sont évalués à leur juste valeur. Toute participation dans l'entreprise acquise détenue avant l'obtention du contrôle sera réévaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, ce qui élimine la nécessité de prévoir des indications sur les acquisitions progressives. Une acquisition comportant des conditions avantageuses donnera lieu à la comptabilisation d'un gain. Les coûts d'acquisition devront être passés en charges. L'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

En vertu du chapitre 1602, toute participation ne donnant pas le contrôle est comptabilisée comme une composante distincte des capitaux propres. Le calcul du résultat net ne comporte aucune déduction au titre des participations sans contrôle. Le résultat net est plutôt réparti entre les participations donnant le contrôle et les participations sans contrôle. L'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

En date du 1^{er} juillet 2009, la Société a adopté les nouvelles recommandations comptables du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) du chapitre 3064 « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » qui établit des normes relatives à la comptabilisation des actifs incorporels et à la clarification de l'application du concept de rapprochement des produits et des charges, pour les actifs incorporels acquis ou développés à l'interne. Cette nouvelle norme qui remplace le chapitre 3062, n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers de la Société.

En date du 1^{er} juillet 2009, la Société a adopté les modifications apportées au chapitre 3862 « Instruments financiers - Informations à fournir » du Manuel de l'ICCA. Les modifications ont pour but d'améliorer la communication des informations relatives aux évaluations à la juste valeur afférentes aux instruments financiers. Les informations exigées sont fournies à la note 1 b) Conventions comptables – Instruments financiers et à la note 28 afférente aux états financiers sur les Instruments financiers. L'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

En date du 1^{er} juillet 2009, en raison des changements de systèmes comptables et afin d'harmoniser les méthodes de détermination du coût des stocks pour toutes ses filiales, la Société a modifié la méthode de détermination du coût des stocks de matières premières, de produits en cours et de produits finis de certaines de ses filiales. Ainsi, Épurair qui utilisait la méthode de l'épuisement successif pour déterminer le coût de ses matières premières utilise maintenant la méthode du coût moyen. De même, Noveko et Épurair qui utilisaient la méthode du prix de revient standard pour déterminer le coût de leurs produits finis et de leurs produits en cours, utilisent maintenant la méthode du coût moyen. Puisque les données financières n'ont pu être déterminées au prix d'un effort raisonnable, les modifications n'ont pas été appliquées rétroactivement et aucun chiffre comparatif n'a été retraité.

Modifications futures de conventions comptables

Transition aux normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les PCGR, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront remplacés, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011 (le « basculement »), par les normes internationales d'information financière (les « IFRS »), lesquelles incluent les IAS lorsqu'approprié.

Pour la Société, le basculement vers les IFRS sera exigé pour les états financiers intermédiaires et annuels pour les périodes débutant le 1^{er} juillet 2011 (la « date de basculement »). Dans les états financiers de la Société présentés au cours des périodes postérieures à la date de basculement, la Société sera tenue de présenter des données comparatives pour les périodes équivalentes de l'exercice précédent, ainsi qu'à la date de transition, soit le 1^{er} juillet 2010 (la « date de transition »). Par conséquent, la Société devra retraiter les chiffres correspondants de l'exercice 2011 et du bilan d'ouverture au 1^{er} juillet 2010.

Les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR, mais comportent des différences importantes au chapitre de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et de l'information à fournir. La Société se doit d'appliquer les mêmes méthodes comptables dans son état de la situation financière d'ouverture et pour toutes les périodes présentées dans ses premiers états financiers IFRS. Cependant, le lecteur est prié de noter que les IFRS en vigueur à la date des premiers états financiers IFRS sont susceptibles d'être différentes des IFRS actuelles en raison des nouvelles prises de position et normes IFRS qui pourraient entrer en vigueur d'ici là.

Conformément à l'Avis 52-320 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, intitulé *Information sur les modifications prévues aux conventions comptables découlant du passage aux IFRS*, nous présentons les informations suivantes en ce qui a trait à notre projet de conversion aux IFRS (le « projet de conversion »). Cette information est communiquée afin de permettre aux investisseurs et autres lecteurs d'obtenir une meilleure compréhension de notre projet de conversion et de ses incidences sur nos états financiers. Le lecteur doit toutefois tenir compte du fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Également, bien que cette information reflète nos plus récentes hypothèses et attentes, des circonstances particulières pourraient se présenter, comme des changements aux IFRS, à la réglementation ou à la conjoncture économique, qui pourraient faire en sorte que ces hypothèses et attentes soient modifiées.

Dans le cadre de notre projet de conversion, nous avons mis sur pied une équipe en matière d'IFRS incluant, notamment, des consultants externes. Nous sommes maintenant à l'étape finale de notre projet de conversion, soit la révision, validation et mise en œuvre des incidences du basculement vers les IFRS. Une analyse détaillée des différences entre les conventions comptables qu'appliquent la Société et les IFRS est donc en voie d'être complétée et donnera lieu à un rapport final des incidences de la mise en œuvre des IFRS sur la Société. Notre projet inclut les éléments importants suivants: *i)* les conventions comptables et états financiers, y compris le choix des conventions permises selon les IFRS, et l'implantation des décisions, à savoir si certains changements seront appliqués sur une base rétrospective ou prospective; *ii)* la technologie de l'information et les systèmes de données; *iii)* les contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF) et les contrôles et procédures de communication (CPCI); *iv)* l'expertise et la formation en matière d'information financière et de communication, y compris les relations avec les investisseurs et les plans de communication externe; et *v)* les activités commerciales.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2011, nous avons continué la révision des normes IFRS et l'évaluation de leurs impacts. Lorsqu'il convenait de faire des choix en vertu des IFRS, nous avons choisi les conventions comptables que nous estimions les plus appropriées compte tenu des circonstances. Au cours du premier trimestre 2012, et afin de permettre la préparation du bilan d'ouverture selon les IFRS au 1^{er} juillet 2010, nous finaliserons la quantification et la révision des répercussions provenant des différences entre nos conventions comptables et les IFRS, ainsi que la sélection et l'approbation des solutions y afférentes lorsque requis, et finalement, la préparation de nos systèmes comptables en conséquence.

Principales différences par rapport aux conventions comptables actuelles

À cette étape-ci du projet de conversion, la Société considère qu'il y aura ou qu'il est susceptible d'y avoir des divergences significatives dans les secteurs comptables suivants et, dans les cas où des décisions ont été rendues, des analyses de leur incidence sont présentées ci-après :

- **IFRS 1**, *Première adoption des normes internationales d'information financière*
- **IFRS 2**, *Paiement fondé sur des actions*
- **IFRS 3**, *Regroupements d'entreprises*
- **IAS 16**, *Immobilisations corporelles*
- **IAS 21**, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*
- **IAS 36**, *Dépréciation d'actifs*
- **IAS 37**, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*
- **IAS 38**, *Immobilisations incorporelles*

L'analyse qui suit présente les divergences que nous jugeons les plus pertinentes entre les PCGR et les IFRS, mais ne doit pas, à ce stade, être considérée comme une liste exhaustive et définitive.

IFRS 1, Première adoption des normes internationales d'information financière

IFRS 1 traite du cadre de la transition des normes de présentation de l'information financière actuelles d'une entité aux IFRS. L'exigence générale d'IFRS 1 est d'appliquer rétrospectivement les IFRS lors de la première application. IFRS 1 offre toutefois aux entités adoptant les IFRS pour la première fois (un « nouvel adoptant ») un certain nombre d'exemptions optionnelles et d'exceptions obligatoires au retraitement rétroactif complet. La Société a évalué et posé des choix concernant certaines exemptions à l'application rétrospective des normes IFRS, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous :

Exemption	Application
IFRS 2 , <i>Paiement fondé sur des actions</i>	Un nouvel adoptant est encouragé à appliquer, sans y être tenu, la norme IFRS 2 aux instruments de capitaux propres attribués au plus tard le 7 novembre 2002. Un nouvel adoptant est également encouragé à appliquer, sans y être tenu, IFRS 2 aux instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 et acquis avant la date de transition aux IFRS.

	<p>Nous avons choisi de nous prévaloir de l'exemption prévue par IFRS 1. Nous appliquerons donc IFRS 2 pour tous les instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 qui ne seront pas acquis le 1^{er} juillet 2010. Également, nous appliquerons IFRS 2 pour toutes les attributions d'instruments de capitaux propres faites à partir du 1^{er} juillet 2010.</p>
<p>IFRS 3, Regroupements d'entreprises</p>	<p>IFRS 1 permet à un nouvel adoptant d'appliquer IFRS 3 de façon rétrospective à tous les regroupements, de façon rétrospective à compter d'une certaine date ou de façon prospective.</p> <p>Nous avons choisi d'appliquer IFRS 3 de façon prospective. De ce fait, aucun ajustement comptable ne sera apporté aux regroupements d'entreprises pour tenir compte des différences entre les PCGR et les IFRS avant le 1^{er} juillet 2010, soit la date de transition. Par conséquent, il n'y aura aucun retraitement des écarts d'acquisition ou des actifs incorporels tels que déterminés lors des regroupements ayant eu lieu avant la date de transition. Se référer cependant à la rubrique IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i> du tableau suivant au sujet du chapitre 1582 du Manuel de l'ICCA. Se référer également à la rubrique IAS 36, <i>Dépréciation d'actifs</i>, puisque des incidences sont possibles au niveau de la dépréciation d'actifs même si acquis avant la transition.</p>
<p>IAS 21, Effets des variations des cours des monnaies étrangères</p>	<p>IFRS 1 permet à une entité de comptabiliser tous les écarts de conversion des établissements à l'étranger dans les bénéfices non répartis, et de réputer nul le montant cumulé des ajustements au titre de la conversion de devises avant la date de transition.</p> <p>Nous avons choisi d'appliquer cette exemption.</p>

Le tableau qui suit présente certaines des divergences entre les PCGR et les IFRS que nous jugeons les plus pertinentes, mais ne doit pas être considéré comme une liste exhaustive et définitive.

Normes	Comparaison entre les PGCR et les IFRS et évaluations préliminaires
<p>IFRS 2, Paiement fondé sur des actions</p>	<p>Pour les options sur actions dont les droits sont acquis par versements, les IFRS exigent l'utilisation de la méthode d'acquisition graduelle des droits, selon laquelle chaque versement doit être traité comme une attribution distincte ayant sa propre juste valeur. Toutefois, les PCGR donnent à une entité le choix d'utiliser la méthode d'acquisition graduelle des droits ou la méthode de l'amortissement linéaire, laquelle utilise l'approche du compte unique et permet de constater les charges de façon égale, sur la durée de vie de l'attribution. Conformément aux PCGR, nous évaluons présentement la juste valeur des options comme une seule attribution au moyen du modèle Black et Scholes.</p> <p>Nous poursuivons l'évaluation de l'incidence de la réévaluation des options sous forme d'attributions distinctes plutôt que comme une seule attribution. Tel que mentionné précédemment, nous avons l'intention d'utiliser l'exemption offerte par les IFRS concernant la rémunération à base d'actions.</p>
<p>IFRS 3, Regroupements d'entreprises</p>	<p>Les coûts d'acquisition (autres que les coûts liés aux émissions de titres de créance et de titres de capitaux propres) doivent être passés en charges en vertu des IFRS, contrairement à la pratique actuelle selon les PCGR, qui permet leur capitalisation sous certaines conditions. Les coûts de retrait, de cessation d'emploi et de réaffectation sont habituellement comptabilisés en charges en vertu des IFRS, sauf si, à la date d'acquisition, l'entreprise acquise a déjà constaté un passif au titre des coûts de restructuration conformément à IAS 37, <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>. En vertu des PCGR, une société aurait habituellement le droit de capitaliser ces coûts selon des lignes directrices moins strictes.</p> <p>Nous ne retraiterons pas les actifs liés aux acquisitions, y compris les écarts d'acquisition et les actifs incorporels, qui ont trait aux regroupements d'entreprises antérieurs, puisque, tel que mentionné précédemment, IFRS 1 permet l'application prospective d'IFRS 3. Par ailleurs, le chapitre 1582 du Manuel de l'ICCA publié en janvier 2009 (se référer à la rubrique <i>Modifications de conventions comptables</i>) est fondamentalement conforme avec l'IFRS 3. Le chapitre 1582 s'applique au premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2011. Nous avons décidé d'adopter par anticipation le chapitre 1582 pour l'exercice 2011. Par conséquent, ce chapitre s'appliquerait aux acquisitions effectuées à partir du 1^{er} juillet 2010, le</p>

cas échéant. De ce fait, nous avons évité de devoir apporter des ajustements comptables pour tenir compte des différences entre les PCGR et les IFRS pour les regroupements d'entreprises qui auraient pu avoir lieu, le cas échéant, entre le 1^{er} juillet 2010 et le 1^{er} juillet 2011.

IAS 16,
Immobilisations corporelles

En vertu des IFRS et tel qu'exigé par les PCGR, les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût. Les différences comptables se situent plutôt au niveau de l'amortissement. Selon les IFRS, une entité doit amortir séparément chacune des composantes d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation, sur leur durée de vie d'utilité, et selon des méthodes d'amortissement qui reflètent plus précisément leur potentiel de service respectif. En vertu des PCGR, les composantes d'une immobilisation corporelle sont amorties lorsqu'il est possible de le faire.

Nous poursuivons l'évaluation et la quantification de l'incidence de ces traitements différents quant à l'amortissement. Cependant, sans pouvoir quantifier l'écart de façon précise, nous savons que l'application des IFRS donnera lieu à un ajustement de la valeur des immobilisations dont la contrepartie sera comptabilisée aux bénéficiaires non répartis de nos états financiers à la date de transition.

IAS 21,
Effets des variations des cours des monnaies étrangères

Selon les PCGR, une entité détermine la monnaie fonctionnelle d'un établissement à l'étranger comme un établissement intégré ou autonome et la convertit au moyen de la méthode temporelle ou de la méthode du cours de clôture. Lors de la détermination de la monnaie fonctionnelle d'un établissement étranger, aucun des facteurs n'est prédominant. Les IFRS ne prennent pas en considération le concept d'entité intégrée ou autonome. Une entité doit déterminer sa monnaie fonctionnelle ainsi que celle de toutes ses filiales et ses coentreprises. Il y a une hiérarchie de critères qui sont semblables à ceux des PCGR.

Nous évaluons présentement s'il y a un changement de la monnaie fonctionnelle de nos filiales ou de la convention comptable pour la conversion des opérations en devises, et, le cas échéant, l'incidence d'un tel changement.

IAS 36,
Dépréciation d'actifs

Selon les PCGR en vigueur, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles amortissables sont soumises à un test de dépréciation lorsque les circonstances suggèrent que la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable de l'actif. Les PCGR prescrivent une approche en deux étapes. À la première étape, la valeur comptable de l'actif est comparée à ses flux de trésorerie non actualisés. À la deuxième étape, lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés à la première étape, la valeur de l'actif est réduite à sa juste valeur, en se fondant sur les flux de trésorerie actualisés. Selon les IFRS, la notion de dépréciation est semblable mais la définition et le calcul de la valeur recouvrable diffèrent. IAS 36 exige qu'une entité évalue à chaque date qu'elle doit rendre des comptes, s'il y aurait indication qu'une moins-value serait à constater sur un actif. Les IFRS définissent la valeur recouvrable comme le plus élevé des deux montants suivants : a) la juste valeur diminuée des coûts de la vente ; b) la valeur d'utilité (qui représente la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs). Par conséquent, en vertu des IFRS, des pertes de valeur peuvent être enregistrées plus fréquemment qu'en vertu des PCGR. Toutefois, IAS 36, contrairement aux PCGR, exige le renversement des pertes pour moins-value effectuées dans le passé lorsque les circonstances nécessitant l'enregistrement d'une moins-value ont changé.

Nous poursuivons l'évaluation et la quantification de l'incidence de cette norme sur nos modèles actuels de test de dépréciation.

**IAS 37,
Provisions, passifs éventuels et
actifs éventuels**

IAS 37 requiert qu'une provision soit créée lorsque: a) il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé, b) il est probable qu'un déboursé soit nécessaire pour régler l'obligation et c) un estimé raisonnable de l'obligation peut être fait. « Probable » dans ce contexte signifie « plus probable qu'improbable ». Selon les PCGR, le critère pour la constatation dans les états financiers est un seuil « probable », c'est-à-dire un seuil de constatation plus élevé que « plus probable qu'improbable ». D'autres différences existent par rapport à l'évaluation des provisions, notamment la méthodologie pour déterminer le meilleur estimé lorsque plusieurs résultats sont possibles (les IFRS utilisent le point milieu de la fourchette alors que les PCGR utilisent la partie inférieure de la fourchette). Les IFRS exigent également que la provision soit actualisée lorsque l'effet de l'actualisation est matériel.

Il est donc possible qu'il y ait des dettes éventuelles qui rencontreraient les critères de constatation selon les IFRS, mais qui ne seraient pas constatées selon les PCGR. Nous poursuivons l'évaluation et la quantification de l'incidence de cette norme, notamment sur nos obligations juridiques et implicites.

**IAS 38,
Immobilisations incorporelles**

En vertu des IFRS, les immobilisations incorporelles continueront à être initialement comptabilisées au coût, tel qu'exigé par les PCGR. Selon les PCGR et les IFRS, le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée doivent être soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année. Toutefois, les tests de dépréciation selon les PCGR diffèrent de ceux effectués en vertu des IFRS tel que décrit ci-dessus à la rubrique IAS 36, *Dépréciation d'actifs*. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité finie sont amorties sur leur durée d'utilité prévue et ce, autant en vertu des PCGR que selon les IFRS. Aucune directive spécifique n'est énoncée au sujet de la comptabilisation des logiciels à usage interne ou externe, tant en IFRS qu'en vertu des PCGR, sauf en ce qui a trait aux coûts liés à la réalisation de sites web non transactionnels. En vertu des IFRS, contrairement à la pratique actuelle selon les PCGR, la capitalisation des coûts liés aux sites web non transactionnels n'est pas permise.

Suite à notre analyse, l'application des IFRS devrait donner lieu à une diminution d'environ 71 944 \$ de nos immobilisations incorporelles dont la contrepartie serait comptabilisée aux bénéfices non répartis de nos états financiers à la date de transition.

Progression de la réalisation de notre projet de conversion

Le tableau suivant présente une description sommaire de notre progression en vue de la réalisation des principales activités reliées à notre projet de conversion. À ce jour, nous ne pouvons donc pas encore quantifier de façon définitive tous leurs impacts sur nos états financiers et sur nos mesures de rendement d'exploitation. Des renseignements supplémentaires seront communiqués dans le rapport de gestion pour le premier trimestre 2012.

	Principales activités	Étapes et échéances	État d'avancement
Conventions comptables et états financiers	Identifier et analyser les différences entre les IFRS et nos conventions comptables Quantifier les différences Concevoir et mettre en œuvre des solutions ; comparer avec celles de sociétés semblables Faire la sélection des conventions comptables IFRS et des exemptions permises conformément à IFRS 1 Développer un modèle d'états financiers IFRS et les notes afférentes	Évaluation et quantification finale des effets importants de la conversion devant être achevée au cours du premier trimestre 2012 Sélection finale de toutes les solutions liées aux conventions comptables et quantification avant la date de basculement – au cours du premier trimestre 2012	Identification préliminaire des différences par des experts indépendants terminée; révision par la direction complétée Évaluation et choix des solutions liées aux conventions comptables en voie d'être complétés ; choix effectués quant aux exemptions permises par IFRS 1 Quantification finale des incidences en cours Différences envisagées aux IFRS sous surveillance
	Préparer le bilan d'ouverture et compiler l'information financière pour la préparation des états financiers IFRS comparatifs	Finaliser au cours du premier trimestre 2012	En cours

Technologie de l'information et systèmes de données	Évaluer les incidences des changements IFRS sur les systèmes d'information et les processus Sélectionner les méthodes requises pour maintenir une comptabilité en parallèle (selon les PCGR et les IFRS)	Modifications des systèmes d'information et maintien d'une comptabilité en parallèle à terminer pour la date de basculement	Incidences sur les systèmes d'information et processus évaluées de pair avec l'analyse des différences quant aux conventions comptables. Aucune différence selon les IFRS ayant des impacts importants sur les systèmes n'a été identifiée à ce jour Élaboration d'une solution pour le maintien d'une comptabilité en parallèle en cours
Contrôles internes	Évaluer les incidences des changements IFRS sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF) et des contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) Conception et mise en œuvre des contrôles internes pour traiter les changements importants et ajustements non récurrents	Évaluation par la direction des contrôles nouveaux ou révisés au cours de l'exercice 2011 s'il y a lieu Mise en œuvre des modifications requises et du processus d'attestation de l'information présentée par le chef de la direction et le chef de la direction financière pour le premier trimestre 2012	Conception, révision et mise en œuvre des contrôles internes nécessaires en surveillant la conception de solutions pour traiter les différences au titre des IFRS
Expertise et formation en matière d'information financière et de communication	Déterminer les besoins de formation et offrir cette formation aux employés des unités d'exploitation touchées et à la direction	Formation offerte en temps opportun conformément à l'échéancier des travaux de conversions au cours des exercices 2010 et 2011 Communications régulières des effets de conversion au cours des exercices 2010, 2011 et d'ici le premier trimestre 2012	Formation sélectionnée pour les ressources directement liées à la conversion et sensibilisation d'un groupe plus large d'employés en finance Communications périodiques sur l'avancement des travaux Des experts indépendants nous ont assistés dans la transition
Activités commerciales	Évaluer les incidences de la conversion sur les ententes contractuelles, incluant les clauses restrictives financières et les plans de rémunération des employés Effectuer les modifications nécessaires aux ententes	Modifications à terminer d'ici le premier trimestre 2012	Incidences sur les activités commerciales évaluées de pair avec l'analyse des différences quant aux conventions comptables Aucun impact potentiel n'a été identifié à ce jour

Le président du conseil et chef de la direction,
agissant à titre de chef de la direction financière par intérim



ANDRÉ LEROUX

Le 28 septembre 2011

États financiers consolidés de

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

États financiers consolidés

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

États financiers

Rapport des vérificateurs	1
Bilans consolidés	2
États consolidés des résultats	3
États consolidés du résultat étendu	4
États consolidés du déficit et surplus d'apport.....	5
États consolidés des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers consolidés	7



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Noveko International inc., qui comprennent les bilans consolidés au 30 juin 2011 et au 30 juin 2010, et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, du déficit et du surplus d'apport et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et effectuions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder nos opinions d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Noveko International inc. au 30 juin 2011 et au 30 juin 2010, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 1 a) afférente aux états financiers consolidés, *Base de présentation et continuité d'exploitation*, qui indique que la Société a subi d'importantes pertes d'opération depuis sa création. Cette situation, conjuguée aux autres questions exposées dans la note 1 a) afférente aux états financiers consolidés, indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.*

Comptables agréés

Montréal, Canada

Le 27 septembre 2011

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Bilans consolidés

30 juin 2011 et 2010

	2011	2010
ACTIF		
Actif à court terme :		
Espèces et quasi-espèces	683 562 \$	639 543 \$
Encaisse en fidéicommiss	-	87 787
Placements temporaires (note 8)	1 146 201	2 145 631
Débiteurs (note 9)	4 136 099	3 026 436
Stocks (note 10)	9 222 372	11 259 316
Frais payés d'avance	663 299	627 644
Actifs à court terme disponibles à la vente (note 5)	973 595	1 231 858
	16 825 128	19 018 215
Immobilisations corporelles (note 11)	2 293 307	1 592 999
Actifs incorporels (note 12)	5 656 611	7 782 150
Autres éléments d'actif (note 13)	667 009	945 653
Impôts futurs (note 30)	198 246	19 424
Écarts d'acquisition (note 14)	7 166 395	7 420 012
Actifs à long terme disponibles à la vente (note 5)	2 871 840	5 896 657
	35 678 536 \$	42 675 110 \$
Passif et avoir des actionnaires		
Passif à court terme :		
Avances bancaires (note 15)	- \$	- \$
Emprunts bancaires (note 16)	-	167 011
Billet à terme (note 17)	90 000	-
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 18)	4 514 015	3 801 984
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 19)	350 345	475 432
Passifs à court terme disponibles à la vente (note 5)	1 839 176	1 780 589
	6 793 536	6 225 016
Dette à long terme (note 19)	273 741	803 647
Impôts futurs (note 30)	748 798	830 291
Passifs à long terme disponibles à la vente (note 5)	1 535 371	1 753 146
Avoir des actionnaires :		
Capital-actions (note 21)	103 540 806	95 620 532
Bons de souscription (note 23)	3 877 363	3 348 000
Surplus d'apport	23 381 299	22 874 810
Cumul de l'autre élément du résultat étendu (note 24)	(1 032 213)	(1 285 522)
Déficit	(103 440 165)	(87 494 810)
	26 327 090	33 063 010
Engagements contractuels (note 25)		
Éventualité (note 31)		
Événements postérieurs à la date du bilan (note 32)		
	35 678 536 \$	42 675 110 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

AU NOM DU CONSEIL,

(signé) *André Leroux*, administrateur

(signé) *Léon Assayag*, administrateur

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

États consolidés des résultats

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

	2011		2010
Revenus	14 296 688	\$	15 110 654
Coûts des produits vendus	8 649 310		9 407 387
	5 647 378		5 703 267
Frais d'exploitation :			
Frais de vente et d'administration	12 819 136		15 444 132
Perte sur stocks à rotation lente (note 10)	2 520 411		-
Rémunération à base d'actions	488 469		3 413 576
Recherche et développement	1 143 448		1 853 396
Crédit d'impôt à la recherche et au développement	(505 565)		(571 412)
	16 465 899		20 139 692
Perte avant amortissement, frais financiers, impôts sur les bénéfices, autres éléments et activités abandonnées	(10 818 521)		(14 436 425)
Amortissements (note 6)	2 381 244		2 418 274
Frais financiers, déduction faite des revenus de placements (note 6)	(371 436)		1 633 401
Perte de valeur d'actifs incorporels (note 12)	1 458 113		-
Perte de valeur des écarts d'acquisition (note 14)	492 202		2 305 300
	3 960 123		6 356 975
Perte avant impôts sur les bénéfices	(14 778 644)		(20 793 400)
Impôts sur les bénéfices (note 30) :			
Exigibles	30 134		52 829
Futurs	(320 066)		(483 638)
	(289 932)		(430 809)
Perte tirée des activités poursuivies	(14 488 712)		(20 362 591)
Perte tirée des activités abandonnées (note 5)	(1 347 017)		(3 855 960)
Perte nette	(15 835 729)	\$	(24 218 551)
Résultat de base et dilué par action :			
Tiré des activités poursuivies	(0,17)	\$	(0,28)
Tiré des activités abandonnées	(0,02)	\$	(0,05)
Perte nette	(0,19)	\$	(0,33)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base et dilué	84 472 421		73 487 740

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

États consolidés du résultat étendu

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

	2011	2010
Perte nette	(15 835 729) \$	(24 218 551) \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts :		
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur la conversion des états financiers des établissements étrangers et autonomes	253 309	(1 118 594)
Résultat étendu	(15 582 420) \$	(25 337 145) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

États consolidés du déficit et surplus d'apport

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

	2011		2010
DÉFICIT			
Déficit au début de l'exercice	(87 494 810)	\$	(61 205 942) \$
Perte nette	(15 835 729)		(24 218 551)
Frais d'émission d'actions	(109 626)		(2 070 317)
Déficit à la fin de l'exercice	(103 440 165)	\$	(87 494 810) \$
SURPLUS D'APPORT			
Surplus d'apport au début de l'exercice	22 874 810	\$	18 718 376 \$
Juste valeur des options d'achat d'actions octroyées	488 359		3 514 375
Juste valeur des options d'achat d'unités octroyées aux placeurs pour compte (note 21 c) ii)	18 130		732 000
Options d'achat d'actions exercées	-		(89 941)
Surplus d'apport à la fin de l'exercice	23 381 299	\$	22 874 810 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

États consolidés des flux de trésorerie

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

	2011		2010
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :			
Perte nette	(15 835 729)	\$	(24 218 551)
Ajustements pour :			
Perte des activités abandonnées	1 347 017		3 855 960
Impôts futurs	(320 066)		(483 638)
Intérêts théoriques sur débetures convertibles garanties	-		59 644
Rémunération à base d'actions	488 469		3 413 576
Honoraires professionnels payés en bons de souscription	-		159 000
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	198 503		7 438
Amortissements (note 6)	2 381 244		2 418 274
Perte de valeur des écarts d'acquisition	492 202		2 305 300
Moins-value (plus-value) sur placements temporaires	(148)		11 512
Perte de valeur d'actifs incorporels	1 458 113		-
Perte (gain) de change	(767)		935
Ajustements liés aux activités abandonnées	158 444		563 956
	(9 632 718)		(11 906 594)
Variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation	1 329 093		(2 148 838)
	(8 303 625)		(14 055 432)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :			
Variation nette des emprunts bancaires	(179 439)		36 661
Augmentation de la dette à long terme	290 000		-
Remboursement de capital sur la dette à long terme	(984 602)		(598 252)
Émissions d'actions catégorie A et de bons de souscription	8 449 638		15 874 066
Frais d'émission d'actions catégorie A	(91 496)		(1 338 317)
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	(144 518)		(334 672)
Remboursement de débetures convertibles	-		(100 000)
Intérêts versés sur débetures convertibles garanties	-		(21 142)
	7 339 583		13 518 344
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :			
Acquisition d'entreprises (note 4)	-		(86 261)
Acquisition de placements temporaires	(1 590 000)		(15 090 000)
Encaissement de placements temporaires	2 590 000		16 634 425
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 304 912)		(279 721)
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	24 259		26 214
Acquisition d'actifs incorporels	(214 436)		(295 713)
Frais de développement reportés, déduction faite des crédits d'impôt à la recherche et au développement encaissés	(336 117)		(353 766)
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	1 848 676		(76 700)
Acquisition d'autres éléments d'actifs	-		(755)
Encaisse en fidéicommis	-		(44 540)
	1 017 470		433 183
Gain de change sur encaisse libellée en monnaie étrangère	(9 409)		(193 871)
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	44 019		(297 776)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	639 543		937 319
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	683 562	\$	639 543

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies comprennent des intérêts versés pour un montant de 187 229 \$ (76 990 \$ en 2010) et des impôts sur les bénéfices payés de 86 857 \$ (encaissés de 230 473 \$ en 2010).

Pour les opérations sans effet sur la trésorerie, voir note 7.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

Noveko International inc. (la « Société »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, œuvre dans les secteurs suivants :

- Les **masques chirurgicaux et respirateurs antimicrobiens** Noveko^{MC} dérivés de sa technologie brevetée de filtration de l'air antimicrobienne et destinés au secteur des soins de la santé, au milieu institutionnel et au grand public (« masques »);
- Les **produits de filtration** incluant les filtres Noveko^{MC} dérivés de ses technologies brevetées de filtration de l'air et destinés aux marchés agricoles, à l'industrie du transport, au milieu institutionnel, aux édifices commerciaux et résidentiels, ainsi que les systèmes de la qualité de l'air EPURAIR^{MC} (« filtration »);
- Les **produits désinfectants** aux propriétés antimicrobiennes et qui s'adressent aux mêmes marchés que les masques (« désinfectants »);
- Les **équipements médicaux**, principalement des échographes en temps réel pour la médecine humaine et animale mais également des activités d'importation et de distribution d'équipements médicaux (« équipements médicaux »); et
- **Autres activités**, essentiellement les activités de la société-mère, Noveko International inc. et de Noveko Trading 2008 LLC (« autres »).

1. Principales conventions comptables :

a) Base de présentation et continuité d'exploitation :

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société, ainsi que ceux de ses filiales, Noveko inc., S.A.S. E.C.M., Bolduc Leroux inc., Noveko Trading 2008 LLC, Magnum Pharmaceuticals Inc. jusqu'au 2 juin 2010, SARL Noveko Algérie, Épurair inc., Purer Life Technology Co., Ltd, Noveko Taiwan Co., Ltd, Noveko (Beijing) Hi-Tech Development Limited, détenues à 100 %.

Ces états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation qui suppose que la Société sera en mesure de continuer ses activités et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses affaires dans un avenir prévisible.

Il existe cependant une incertitude significative quant à l'utilisation de cette hypothèse car depuis notre création, nous avons subi d'importantes pertes d'opération. Notre capacité à générer des profits et un fonds de roulement positif dans le futur dépend de plusieurs facteurs, incluant, notre capacité à développer de nouvelles technologies et de nouveaux produits, la vitesse de pénétration de nos produits dans leurs marchés visés respectifs, l'intensité de la compétition que nous affronterons et la disponibilité de capitaux additionnels pour poursuivre notre plan d'affaires. Une incapacité à générer des fonds à même nos opérations pourrait créer un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

1. Principales conventions comptables (suite) :

a) Base de présentation et continuité d'exploitation :

Nous aurons besoin de recueillir des capitaux supplémentaires dans le futur et ce, pour soutenir notre croissance. L'hypothèse de la continuité d'exploitation de la Société repose sur cette capacité à recueillir de tels fonds, laquelle dépendra de notre performance mais, également, des conditions du marché. Dans l'impossibilité de recueillir des capitaux additionnels, ou si ces derniers devenaient trop onéreux, nous nous retrouverions dans l'incapacité de maintenir nos activités à leur niveau actuel, ou encore, nous devrions retarder ou revoir à la baisse nos programmes de commercialisation ou de développement en cours. Voir cependant la note 32 c) pour le financement clôturé le 28 septembre 2011.

Ces états financiers ne comportent aucun redressement ni reclassement d'éléments d'actif et de passif qui pourraient s'avérer nécessaire si la Société se montrait incapable de poursuivre ses activités.

b) Instruments financiers :

Tous les instruments financiers détenus par la Société sont classés dans l'une des catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, actifs financiers disponibles à la vente, actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances, ou autres passifs financiers. Les actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. L'évaluation des instruments financiers au cours des périodes subséquentes dépend de la catégorie dans laquelle ils ont été classés.

- i) Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Les espèces et quasi-espèces, l'encaisse en fidéicommiss et les placements temporaires ont été classés dans cette catégorie.
- ii) Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur ou au coût lorsqu'ils n'ont pas de prix cotés sur un marché actif, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au résultat étendu.
- iii) Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les prêts et créances et les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs ont été classés comme prêts et créances tandis que les avances bancaires, les emprunts bancaires, le billet à terme, les comptes fournisseurs et les charges à payer, la tranche à court terme de la dette à long terme et la dette à long terme ont été classés comme autres passifs financiers.

Les instruments financiers dérivés sont classés comme des instruments financiers détenus à des fins de transaction et sont évalués à leur juste valeur.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

1. Principales conventions comptables (suite) :

b) Instruments financiers (suite) :

La Société classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux fondée sur le type de données utilisées pour réaliser ces évaluations :

- niveau 1 : cours (non ajusté) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- niveau 2 : données autres que les cours visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (c'est-à-dire les prix) ou indirectement (c'est-à-dire les dérivés des prix);
- niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas basées sur les données du marché (données non observables).

c) Espèces et quasi-espèces :

Les espèces et quasi-espèces comprennent l'encaisse et les placements liquides, achetés trois mois ou moins avant leur échéance, et elles sont présentées au prix coûtant, lequel se rapproche de leur juste valeur.

d) Placements temporaires :

Les placements temporaires, constitués d'actions, d'obligations et de dépôts à terme, sont des instruments financiers classés comme actifs détenus à des fins de transaction et, à ce titre, sont évalués à la juste valeur à chaque date de bilan. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée à la perte dans l'exercice au cours duquel cette variation survient.

e) Stocks :

Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût (méthode du coût moyen pour Noveko inc., S.A.S. E.C.M., Épurair inc. et Purer Life Technology Co., Ltd. et méthode de l'épuisement successif pour Bolduc Leroux inc.) et de la valeur de réalisation nette.

Les stocks de produits en cours, ainsi que les stocks de produits finis, sont évalués au moindre du coût (méthode du prix de revient standard pour S.A.S. E.C.M., Noveko Taiwan Co., Ltd. et Purer Life Technology Co., Ltd, méthode du coût spécifique pour Bolduc Leroux inc., méthode du coût moyen pour Noveko inc., Épurair inc. et Noveko Trading 2008 LLC et méthode de l'épuisement successif pour SARL Noveko Algérie) et de la valeur de réalisation nette. Les coûts tiennent compte des matières premières, du coût de la main-d'œuvre directe applicable aux produits et d'une juste part des frais généraux de fabrication.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

1. Principales conventions comptables (suite) :

f) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût, déduction faite des crédits d'impôt à la recherche et au développement et d'autres subventions gouvernementales y afférents, et sont amorties sur leur durée de vie estimative selon les méthodes, périodes et taux suivants :

Élément d'actif	Méthode	Taux/période
Bâtiment	Solde décroissant	4 %
Mobilier et agencement	Solde décroissant ou linéaire	20 % 5 ans
Matériel et outillage	Solde décroissant ou linéaire	10 %, 20 % et 30 % 5 ans
Équipement informatique	Solde décroissant ou linéaire	30 % et 45 % 3 ans
Améliorations locatives	Linéaire	2, 5 et 10 ans
Matériel roulant	Solde décroissant ou linéaire	30 % 4 et 5 ans
Équipement informatique loué en vertu de contrats de location-acquisition	Linéaire	3 ans

g) Dépréciation d'actifs à long terme :

La comptabilisation de la dépréciation éventuelle d'actifs à long terme destinés à être utilisés se fait en deux étapes : la première consistant à décider quand cette dépréciation doit être constatée et la seconde, à évaluer le montant de la dépréciation. Premièrement, une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif destiné à être utilisé est supérieure à la somme des flux de trésorerie non actualisés qui devraient provenir de son utilisation et de sa cession éventuelle. Deuxièmement, une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable et qu'elle excède la juste valeur de l'actif.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

1. Principales conventions comptables (suite) :

h) Écart d'acquisition :

L'écart d'acquisition est l'excédent du coût de l'acquisition de l'entreprise acquise sur la juste valeur des actifs nets acquis. L'écart d'acquisition n'est pas amorti et est soumis à un test de dépréciation, sur une base annuelle ou, plus fréquemment, si des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. Lorsque la valeur comptable de l'écart d'acquisition rattaché à une unité d'exploitation excède la juste valeur implicite de cet écart d'acquisition, une perte de valeur est constatée dans l'état des résultats pour un montant égal à l'excédent et présentée sous un poste distinct dans l'état des résultats.

i) Actifs incorporels :

Les actifs incorporels sont inscrits au coût et sont amortis sur leur durée de vie estimative selon les méthodes, périodes et taux suivants :

Élément d'actif	Méthode	Taux/période
Site web	Linéaire	3 ans
Logiciels	Solde décroissant ou linéaire	45 % 3 et 5 ans
Relations clients	Linéaire	5 et 7 ans
Brevets	Linéaire	10, 19 et 20 ans
Marque de commerce	Linéaire	15 ans
Technologie	Linéaire	10 ans
Clause de non-concurrence	Linéaire	2, 5 et 10 ans
Contrat d'agent commercial	Linéaire	5 ans

j) Frais de développement :

Les frais de recherche, déduction faite des crédits d'impôt à la recherche, sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les frais de développement de nouveaux produits, déduction faite des crédits d'impôt à la recherche et au développement, sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés, sauf s'ils répondent aux critères de report selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les frais de développement reportés sont amortis en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 2 ans, à partir de l'exercice au cours duquel débute la commercialisation.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

1. Principales conventions comptables (suite) :

j) Frais de développement (suite) :

La direction revoit de façon périodique la valeur et la période d'amortissement des frais de développement reportés. Une baisse de valeur, le cas échéant, sera déterminée en fonction des flux monétaires futurs non actualisés.

k) Constatation des revenus :

La Société constate les produits d'exploitation lorsque les produits sont expédiés ou que le service est rendu et que le client ou le distributeur en devient propriétaire et en assume les risques de pertes connexes, lorsque le recouvrement de la créance connexe est probable, lorsqu'il y a des preuves concluantes de l'existence d'un accord et lorsque le prix de vente est déterminé ou déterminable.

Les produits générés par des royautés sont constatés lorsque le montant de royauté a fait l'objet d'une facturation finale et que le recouvrement est probable.

l) Provision pour garanties :

La Société offre des garanties sur la vente de certains de ses produits. La direction comptabilise une provision pour garantie lors de la vente de ces produits. Cette provision est établie en fonction de l'historique passé des coûts reliés aux garanties et de l'estimation par la direction des réclamations de garanties futures estimées.

m) Aide gouvernementale :

Les subventions et crédits d'impôt à la recherche et au développement relatifs aux immobilisations corporelles sont déduits du coût de ces dernières, et ceux relatifs aux frais d'exploitation sont comptabilisés en réduction de ces derniers. L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il existe une certitude raisonnable que la Société a respecté les conditions du programme de subvention approuvé ou, dans le cas des crédits d'impôt, lorsqu'une assurance raisonnable qu'ils seront réalisés est atteinte.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

1. Principales conventions comptables (suite) :

n) Conversion de devises étrangères :

Les états financiers des établissements étrangers autonomes sont convertis selon le taux de change en vigueur à la date du bilan, en ce qui a trait aux éléments d'actif et de passif, et selon les taux de change moyens au cours de l'exercice, pour ce qui est des produits et des charges. Les écarts résultant de cette conversion sont reportés et inscrits à titre d'écart de conversion au cumul du résultat étendu à l'avoir des actionnaires et ils ne sont inclus dans les résultats qu'au moment de la réalisation d'une réduction de l'investissement net dans ces établissements étrangers.

Les transactions de la Société libellées en devises étrangères ont été converties en dollars canadiens aux taux de conversion prévalant aux dates des transactions. Les actifs et passifs monétaires ont été convertis aux taux de conversion de fin d'exercice, et les items non monétaires ont été convertis aux taux de conversion d'origine. Le résultat net des gains ou pertes a été inclus dans les frais financiers à l'état des résultats.

o) Rémunération à base d'actions :

La Société utilise la méthode de comptabilisation fondée sur la juste valeur pour toutes les options d'achat d'actions attribuées à ses dirigeants, administrateurs et employés et aux personnes fournissant des services continus à la Société. Selon cette méthode, une charge de rémunération est constatée sur la durée d'acquisition des droits et la contrepartie est comptabilisée au surplus d'apport. Si les droits sont acquis lors de l'octroi, la charge de rémunération est constatée en totalité à cette date. Lorsque les options d'achat d'actions sont levées, la somme de la contrepartie versée par le dirigeant, l'administrateur, l'employé ou le fournisseur de services et de la portion déjà créditée au surplus d'apport est portée au crédit du capital-actions.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

1. Principales conventions comptables (suite) :

p) Impôts sur les bénéfices :

La Société suit la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants et leur valeur fiscale. Les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs doivent être mesurés par application des taux d'imposition qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence sur les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs de tout changement des taux d'imposition est incluse dans les résultats de la période au cours de laquelle les taux sont en vigueur ou pratiquement en vigueur. Les éléments d'actif d'impôts futurs doivent être constatés, mais si leur réalisation est jugée plus improbable que probable, une provision pour moins-value doit être constituée.

q) Résultat de base et dilué par action :

Le résultat de base par action est calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions catégorie A en circulation durant l'exercice. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des options et des bons de souscription en vue de calculer le résultat dilué par action. Le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action en raison de l'effet antidilutif des options d'achat d'actions lorsque la Société subit des pertes.

r) Résultat étendu :

Le résultat étendu est défini comme la variation dans les capitaux propres, découlant d'opérations et d'autres événements et circonstances sans rapport avec les propriétaires, et il est composé du bénéfice net (de la perte nette) de la Société et des autres éléments du résultat étendu. Les autres éléments du résultat étendu font référence aux produits, aux dépenses, aux gains et aux pertes comptabilisés au résultat étendu, mais exclus du bénéfice net (perte nette), et incluent les gains et pertes à la conversion de devises étrangères sur l'investissement net dans des établissements étrangers autonomes, déduction faite des impôts. Les composantes du résultat étendu sont divulguées à l'état du résultat étendu.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

1. Principales conventions comptables (suite) :

s) Utilisation d'estimations :

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont un effet sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif, sur les postes de revenus et de charges, ainsi que sur la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels. Les éléments importants des états financiers qui exigent l'utilisation d'estimations incluent la détermination de la provision pour créances douteuses, la détermination de la provision pour désuétude des stocks et sur les stocks à rotation lente, la détermination de la durée de vie utile des éléments d'actif corporels et incorporels aux fins du calcul de l'amortissement, les hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles et de l'écart d'acquisition, la détermination de la provision pour garantie, la détermination de la provision pour impôts sur les bénéfices, les hypothèses utilisées aux fins du calcul de la charge de rémunération à base d'actions, la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis lors de l'acquisition d'entreprises et la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition. Les crédits d'impôt remboursables sont également soumis à certaines estimations et hypothèses. Le recouvrement de ces crédits est fonction de la révision et de l'approbation de l'admissibilité des dépenses par les autorités fiscales. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

2. Modification de conventions comptables :

a) Pour l'exercice terminé le 30 juin 2011 :

En date du 1^{er} juillet 2010, la Société a adopté par anticipation les nouvelles recommandations comptables du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) des chapitres 1582, « Regroupements d'entreprises », 1601, « États financiers consolidés » et 1602, « Participations sans contrôle ».

Le chapitre 1582 est en convergence avec l'IFRS 3, « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre 1601 reprend les exigences du chapitre 1600, « États financiers consolidés », pour les participations autres que celles touchant les participations sans contrôle. Enfin, le chapitre 1602 est en convergence avec les dispositions de l'International Accounting Standards (« IAS ») 27, « États financiers consolidés et individuels », concernant les participations sans contrôle.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

2. Modification de conventions comptables (suite) :

a) Pour l'exercice terminé le 30 juin 2011 (suite) :

Le chapitre 1582 s'applique aux opérations où l'acquéreur obtient le contrôle d'une ou de plusieurs entreprises. Le terme « entreprise » est défini plus largement que dans la norme précédente. La plupart des actifs acquis et des passifs pris en charge, y compris les passifs éventuels considérés comme « improbables », sont évalués à leur juste valeur. Toute participation dans l'entreprise acquise détenue avant l'obtention du contrôle sera réévaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, ce qui élimine la nécessité de prévoir des indications sur les acquisitions progressives. Une acquisition comportant des conditions avantageuses donnera lieu à la comptabilisation d'un gain. Les coûts d'acquisition devront être passés en charges. L'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

En vertu du chapitre 1602, toute participation ne donnant pas le contrôle est comptabilisée comme une composante distincte des capitaux propres. Le calcul du résultat net ne comporte aucune déduction au titre des participations sans contrôle. Le résultat net est plutôt réparti entre les participations donnant le contrôle et les participations sans contrôle. L'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

b) Pour l'exercice terminé le 30 juin 2010 :

En date du 1^{er} juillet 2009, la Société a adopté les nouvelles recommandations comptables du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) du chapitre 3064 « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » qui établit des normes relatives à la comptabilisation des actifs incorporels et à la clarification de l'application du concept de rapprochement des produits et des charges, pour les actifs incorporels acquis ou développés à l'interne. Cette nouvelle norme qui remplace le chapitre 3062, n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers de la Société.

En date du 1^{er} juillet 2009, la Société a adopté les modifications apportées au chapitre 3862 « Instruments financiers - Informations à fournir » du Manuel de l'ICCA. Les modifications ont pour but d'améliorer la communication des informations relatives aux évaluations à la juste valeur afférentes aux instruments financiers. Les informations exigées sont fournies à la note 1 b) Conventions comptables - Instruments financiers et à la note 28 Instruments financiers. L'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

2. Modification de conventions comptables (suite) :

b) Pour l'exercice terminé le 30 juin 2010 (suite) :

En date du 1^{er} juillet 2009, en raison des changements de systèmes comptables et afin d'harmoniser les méthodes de détermination du coût des stocks pour toutes ses filiales, la Société a modifié la méthode de détermination du coût des stocks de matières premières, de produits en cours et de produits finis de certaines de ses filiales. Ainsi, Épurair inc. qui utilisait la méthode de l'épuisement successif pour déterminer le coût de ses matières premières utilise maintenant la méthode du coût moyen. De même, Noveko inc. et Épurair inc., qui utilisaient la méthode du prix de revient standard pour déterminer le coût de leurs produits finis et de leurs produits en cours, utilisent maintenant la méthode du coût moyen. Puisque les données financières n'ont pu être déterminées au prix d'un effort raisonnable, les modifications n'ont pas été appliquées rétroactivement et aucun chiffre comparatif n'a été retraité.

3. Modification future de conventions comptables :

En 2006, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les sociétés ouvertes seront tenues d'appliquer les normes internationales d'information financière (les « IFRS »). La Société devra utiliser les normes convergentes dans la présentation de ses états financiers intermédiaires et annuels s'appliquant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société se convertira aux nouvelles normes selon les échéanciers fixés par ces nouvelles règles et surveillera étroitement tous les changements découlant de cette convergence.

La Société devra donc adopter les IFRS pour ses états financiers intermédiaires et annuels postérieurs au 1^{er} juillet 2011 et retraiter les chiffres correspondants de l'exercice terminé le 30 juin 2011. La direction a mis en place une équipe IFRS, incluant notamment des consultants externes, à qui incombe d'élaborer un plan de basculement. Une analyse détaillée des différences entre les conventions comptables qu'appliquent la Société et les IFRS est en cours de réalisation et donnera lieu à un rapport des incidences de la mise en œuvre sur la Société. Notre projet inclut les éléments importants suivants : les conventions comptables et les états financiers, la technologie de l'information et les systèmes de données, les contrôles internes, la formation et les activités commerciales. La Société procède actuellement à la prise de décisions en matière de conventions comptables. La détermination des différences importantes entre nos conventions comptables et les IFRS, ainsi que la sélection et l'approbation des solutions y afférentes ne sont donc pas encore complétées.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

4. Regroupement d'entreprises et acquisition d'actifs :

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2010 :

Le 2 avril 2010, la Société a acquis 100 % des actions émises et en circulation de Beijing Oasis International Business Development Limited (redésignée Noveko (Beijing) Hi-Tech Development Limited), une société située en Chine. Les activités de cette entreprise ont été regroupées dans le secteur « filtration ». Cette acquisition a été réglée pour une contrepartie de 224 426 renminbis (ou l'équivalent en dollars canadiens de 32 968 \$) en espèces. Des avances de 108 905 \$ et des honoraires d'un montant de 16 802 \$ font également partie du prix d'achat. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, et les résultats de la filiale sont inclus dans les résultats consolidés depuis la date d'acquisition.

La répartition de l'actif net acquis à la juste valeur est comme suit :

<hr/>		
Éléments d'actif acquis :		
Encaisse	13 509	\$
Frais payés d'avance	13 786	
Immobilisations corporelles	7 190	
Écart d'acquisition	135 011	
	<hr/>	
	169 496	
Éléments de passif pris en charge :		
Comptes fournisseurs et charges à payer	10 821	
	<hr/>	
	10 821	
<hr/>		
Actif net acquis à la juste valeur	158 675	\$
<hr/>		
Contrepartie :		
Espèces, incluant les frais d'acquisition	99 770	\$
Espèces, déboursés au cours de l'exercice précédent	58 905	
	<hr/>	
	158 675	\$
<hr/>		

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

5. Activités abandonnées et actifs disponibles à la vente :

- a) Le 2 juin 2010, Magnum Pharmaceuticals Inc., l'une des filiales de la Société, jusqu'alors incluse dans le secteur « autres », s'est prévalu des dispositions de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (Canada). À partir de cette date, la Société a conclu qu'elle n'exerçait plus de contrôle sur cette filiale. Par conséquent, le placement de la Société dans cette filiale n'est plus consolidé depuis le 2 juin 2010 et sa valeur comptable a été ramenée à zéro. De plus, les activités de cette filiale ont été considérées comme des activités abandonnées dans les états financiers consolidés de la Société. Ainsi, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de cette filiale pour la période du 30 juin 2010 ont été reclassés et présentés dans les activités abandonnées et les actifs et passifs de cette filiale au 30 juin 2010 ont été reclassés et présentés distinctement au bilan. La Société a comptabilisé une perte sur déconsolidation de 2 644 461 \$ au 30 juin 2010.
- b) À la fin de l'exercice terminé le 30 juin 2010, la Société a décidé de mettre en vente deux immeubles qu'elle détenait. À ce titre, ces bâtisses ont cessé d'être amorties à partir de cette date et ont été présentées avec les actifs à long terme disponibles à la vente. Le 13 janvier 2011, la Société a vendu pour un montant de 650 000 \$ l'une de ces deux bâtisses disponibles à la vente. Le 31 mars 2011, la Société a vendu pour un montant de 1 300 000 \$ la seconde bâtisse. Au cours de l'exercice 2011, une perte de 111 000 \$ a été comptabilisée aux résultats relativement à ces dispositions.
- c) Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2009, la Société s'est engagée à poursuivre un plan de vente de sa filiale Bolduc Leroux inc. et d'abandonner ce secteur d'activité qui ne cadre plus avec ses objectifs commerciaux. Par conséquent, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, les actifs et les passifs de ce secteur d'activité ont été présentés distinctement. La Société a comptabilisé, au 30 juin 2009, une perte de 935 395 \$ sur la vente prévue de cette filiale et 1 065 000 \$ supplémentaire au 30 juin 2011. La Société continue d'exploiter la filiale et des flux de trésorerie en sont dégagés. La direction étudie présentement une offre d'achat à deux volets.

Les tableaux suivants présentent de l'information financière additionnelle relative aux activités abandonnées aux et pour les exercices terminés les 30 juin 2011 et 30 juin 2010 :

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

5. Activités abandonnées et actifs disponibles à la vente (suite) :

État des résultats condensé des activités abandonnées, comprenant les comptes de Bolduc Leroux inc. au 30 juin 2011 et comprenant les comptes de Bolduc Leroux inc. et Magnum Pharmaceuticals Inc. au 30 juin 2010 :

	2011	2010
Revenus	3 426 040 \$	4 125 952 \$
Coûts des produits vendus	2 908 751	3 347 807
	517 289	778 145
Frais d'exploitation	612 094	1 597 870
Rémunération à base d'actions	-	115 536
Amortissements	-	89 542
Frais financiers	187 212	212 291
Impôts sur les bénéfices	-	(25 595)
	799 306	1 989 644
	(282 017)	(1 211 499)
Perte sur vente éventuelle	(1 065 000)	-
Perte sur déconsolidation ⁽¹⁾	-	(2 644 461)
Perte liée aux activités abandonnées	(1 347 017) \$	(3 855 960) \$

⁽¹⁾ Détails de la perte sur déconsolidation :

	2011	2010
Déconsolidation du passif net de la filiale	- \$	(502 496) \$
Perte sur radiation d'actifs incorporels, nets des impôts futurs y afférents	-	179 615
Perte sur radiation de l'écart d'acquisition	-	2 748 872
Perte sur avances intercompagnies	-	218 470
	- \$	2 644 461 \$

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

5. Activités abandonnées et actifs disponibles à la vente (suite) :

Bilan condensé des actifs et passifs disponibles à la vente, comprenant Bolduc Leroux inc. au 30 juin 2011 et comprenant Bolduc Leroux inc. et les bâtisses disponibles à la vente au 30 juin 2010 :

	2011	2010
Actifs disponibles à la vente :		
Débiteurs	667 053 \$	658 049 \$
Stocks	275 511	542 812
Frais payés d'avance	31 031	30 997
Actifs à court terme disponibles à la vente	973 595	1 231 858
Immobilisations corporelles	2 871 840	3 575 390
Bâtisses disponibles à la vente	-	1 963 017
Actifs incorporels	-	358 250
Actifs à long terme disponibles à la vente	2 871 840 \$	5 896 657 \$
Passifs disponibles à la vente :		
Avances bancaires	1 196 588 \$	1 118 899 \$
Comptes fournisseurs et charges à payer	422 903	437 572
Tranche à court terme de la dette à long terme	219 685	224 118
Passifs à court terme disponibles à la vente	1 839 176	1 780 589
Dette à long terme	1 535 371	1 753 146
Passifs à long terme disponibles à la vente	1 535 371 \$	1 753 146 \$
Actifs nets disponibles à la vente	470 888 \$	3 594 780 \$

Flux de trésorerie condensés des activités abandonnées :

	2011	2010
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	158 444 \$	563 956 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(144 518)	(334 672)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	1 848 676	(76 700)
Flux de trésorerie nets	1 862 602 \$	152 584 \$

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

6. Informations sur les résultats :

	2011		2010	
a) Amortissements des :				
Immobilisations corporelles	515 612	\$	493 254	\$
Actifs incorporels	1 250 871		1 376 833	
Frais de développement reportés	614 761		545 009	
Frais reportés	-		3 178	
	2 381 244	\$	2 418 274	\$
b) Frais financiers :				
Intérêts sur la dette à long terme	44 546	\$	67 917	\$
Intérêts théoriques sur débetures convertibles garanties	-		59 644	
Intérêts sur avances bancaires et frais bancaires	142 519		74 345	
Perte (gain) de change	(463 711)		1 653 701	
Moins-value sur placements temporaires	-		11 676	
Revenus de placements	(94 790)		(233 882)	
	(371 436)	\$	1 633 401	\$

7. Opérations sans effet sur la trésorerie :

	2011		2010	
Conversion de débetures convertibles en actions catégorie A	-	\$	2 076 896	\$
Émission de bons de souscription en contrepartie de services professionnels	18 130	\$	159 000	\$

8. Placements temporaires :

	2011		2010	
Dépôts à terme, portant intérêt à 1,38 %, échéant en octobre 2011 (0,60% en 2010)	1 050 000	\$	1 050 000	\$
Certificats de placement garantis, portant intérêt à 0,85 %, échéant en juillet 2013	90 000		1 090 000	
Actions de sociétés publiques	6 201		5 631	
	1 146 201	\$	2 145 631	\$

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

9. Débiteurs :

	2011		2010	
Comptes clients	2 627 686	\$	2 080 224	\$
Taxes de vente	302 395		351 772	
Crédits d'impôt à la recherche et au développement	813 877		402 366	
Avances à des actionnaires exerçant une influence notable	124 165		131 544	
Intérêts à recevoir	10 976		21 998	
Impôts à recevoir	104 175		4 643	
Autres	152 825		33 889	
	4 136 099	\$	3 026 436	\$

10. Stocks :

	2011		2010	
Matières premières	4 479 219	\$	3 182 202	\$
Produits en cours	692 900		854 923	
Produits finis	7 584 342		7 802 229	
Provision pour désuétude	(1 013 678)		(580 038)	
Provision pour stocks à rotation lente	(2 520 411)		-	
	9 222 372	\$	11 259 316	\$

Au 30 juin 2011, les stocks comprennent une provision pour désuétude d'un montant de 1 013 678 \$ et une provision pour stocks à rotation lente d'un montant de 2 520 411 \$ (580 038 \$ et nil au 30 juin 2010). Cette provision pour stocks à rotation lente est reliée à un surplus d'inventaire et est comptabilisée dans un poste distinct à l'état des résultats. Au 30 juin 2011, le coût des marchandises vendues inclut 433 640 \$ de provision pour désuétude (379 938 \$ au 30 juin 2010) et le montant des stocks comptabilisé en charges est de 8 531 713 \$ (9 027 449 \$ au 30 juin 2010).

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

11. Immobilisations corporelles :

	Prix coûtant	Amortissement cumulé	2011 Valeur comptable nette
Mobilier et agencement	382 469 \$	169 340 \$	213 129 \$
Matériel et outillage	1 935 086	1 062 812	872 274
Équipement informatique	313 731	251 025	62 706
Améliorations locatives	1 178 967	233 094	945 873
Matériel roulant	324 086	164 190	159 896
	4 134 339	1 880 461	2 253 878
Biens loués en vertu de contrats de location- acquisition :			
Équipement informatique	129 040	89 611	39 429
	4 263 379 \$	1 970 072 \$	2 293 307 \$

	Prix coûtant	Amortissement cumulé	2010 Valeur Comptable Nette
Mobilier et agencement	317 471 \$	123 824 \$	193 647 \$
Matériel et outillage	1 551 667	744 328	807 339
Équipement informatique	309 852	227 461	82 391
Améliorations locatives	439 700	187 625	252 075
Matériel roulant	290 481	115 376	175 105
	2 909 171	1 398 614	1 510 557
Biens loués en vertu de contrats de location- acquisition :			
Équipement informatique	129 040	46 598	82 442
	3 038 211 \$	1 445 212 \$	1 592 999 \$

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

12. Actifs incorporels :

			2011	
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
Site web	69 625 \$	38 681 \$	30 944 \$	
Logiciels	448 841	283 663	165 178	
Relation clients	160 000	94 488	65 512	
Brevets	1 351 983	270 231	1 081 752	
Marques de commerce	880 840	635 837	245 003	
Technologie	4 832 843	1 322 990	3 509 853	
Clauses de non-concurrence	922 000	363 631	558 369	
	8 666 132 \$	3 009 521 \$	5 656 611 \$	

			2010	
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
Site web	92 500 \$	20 556 \$	71 944 \$	
Logiciels	460 453	152 481	307 972	
Relation clients	160 000	62 488	97 512	
Brevets	1 338 736	198 566	1 140 170	
Marques de commerce	880 840	151 633	729 207	
Technologie	4 132 748	777 246	3 355 502	
Contrat d'agent commercial	2 355 207	929 177	1 426 030	
Clauses de non-concurrence	922 000	268 187	653 813	
	10 342 484 \$	2 560 334 \$	7 782 150 \$	

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2011, la Société a radié le contrat d'agent commercial et une marque de commerce qui n'était plus utilisée représentant une perte de valeur totale de 1 458 113 \$. Cette perte de valeur d'actifs incorporels a été comptabilisée dans un poste distinct à l'état des résultats.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

13. Autres éléments d'actif :

	2011		2010	
	Prix coûtant	Amortissement Cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Frais de développement reportés ⁽¹⁾	2 127 482 \$	1 460 473 \$	667 009 \$	945 953 \$
	2 127 482 \$	1 460 473 \$	667 009 \$	945 653 \$

(1) Frais de développement reportés :

	2011		2010	
Solde au début de l'exercice	945 653 \$		1 136 895 \$	
Frais de développement capitalisés au cours de l'exercice	336 117		353 767	
Amortissement des frais de développement capitalisés	(614 761)		(545 009)	
	667 009 \$		945 653 \$	

14. Écarts d'acquisition :

	2011			
	Filtration	Désinfectants	Équipements médicaux	Total
Solde au début	2 545 350 \$	2 821 559 \$	2 053 103 \$	7 420 012 \$
Perte de valeur des écarts d'acquisition	-	(492 202)	-	(492 202)
Variation de change	114 091	-	124 494	238 585
Solde à la fin	2 659 441 \$	2 329 357 \$	2 177 597 \$	7 166 395 \$

	2010			
	Filtration	Désinfectants	Équipements médicaux	Total
Solde au début	2 635 207 \$	5 196 559 \$	2 454 551 \$	10 286 317 \$
Acquisitions d'entreprises	135 011	-	-	135 011
Perte de valeur des écarts d'acquisition	-	(2 375 000)	69 700	(2 305 300)
Variation de change	(224 868)	-	(471 148)	(696 016)
Solde à la fin	2 545 350 \$	2 821 559 \$	2 053 103 \$	7 420 012 \$

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

14. Écarts d'acquisition (suite) :

Au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2010, la Société a complété le calcul final de la perte de valeur des écarts d'acquisition pour l'unité d'exploitation incluse dans le secteur des désinfectants en date du 30 juin 2010. L'ajustement qui en a résulté, sans effet sur la trésorerie, s'est traduit par une augmentation de la perte de valeur préliminaire constatée au cours de l'exercice précédent de l'ordre de 24 902 \$.

Au 30 juin 2011, lorsque la Société a amorcé l'analyse de première étape, il a été établi qu'une analyse exhaustive de la deuxième étape était requise pour l'unité d'exploitation incluse dans le secteur des désinfectants. La Société, avec l'aide d'un évaluateur indépendant, est en voie d'achever cette évaluation exhaustive qui comprend un calcul détaillé des justes valeurs estimatives des actifs incorporels comptabilisés et non comptabilisés. La Société n'a pas été en mesure de compléter cette évaluation exhaustive avant la date de publication des états financiers en raison d'informations manquantes.

D'après l'évaluation préliminaire de la juste valeur estimative de l'actif net de l'unité d'exploitation, la direction estime qu'au 30 juin 2011, la juste valeur de l'écart d'acquisition du secteur des désinfectants se situe à 2 329 357\$. Par conséquent, comme l'exige le chapitre 3062 du Manuel de l'ICCA et en prévision de l'achèvement de l'analyse de deuxième étape des écarts d'acquisition, la Société a comptabilisé une perte de valeur des écarts d'acquisition de 467 300 \$ dans ses états financiers du 30 juin 2011. Cette perte reflète les conditions du marché relatives à ce secteur, principalement le ralentissement de la commercialisation des désinfectants qui se poursuit depuis la fin rapide de la période épidémique du virus de la grippe A (H1N1).

La Société s'attend à achever le calcul final de la perte de valeur des écarts d'acquisition au cours de l'exercice 2012 et les ajustements qui en résulteront, le cas échéant, donneront lieu à un ajustement sans effet sur la trésorerie qui sera comptabilisé à l'état consolidé des résultats.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

15. Avances bancaires :

La société S.A.S. E.C.M. dispose d'un crédit d'exploitation à demande de 50 000 € qui n'est pas utilisé au 30 juin 2011. Ce crédit porte intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 1,2 %.

La société Épurair inc. dispose d'un crédit d'exploitation à demande de 400 000 \$ qui est utilisé pour un montant de 300 094 \$ au 30 juin 2011. Ce crédit, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 1,5 %, est renégociable annuellement. Selon les clauses régissant cet emprunt, le prêt ne doit pas excéder une certaine limite basée sur la valeur des créances et des stocks, la société doit maintenir un ratio de liquidité générale minimum de 1,3 :1 et un ratio d'emprunts sur les capitaux propres réels maximal de 2 :1. Au 30 juin 2011, la filiale respectait ces conditions.

16. Emprunt bancaires :

Les emprunts bancaires octroyés à la société S.A.S. E.C.M. au montant d'origine de 128 125 € (167 011 \$) portaient intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 1,76 % et de 1,87 % et ont été entièrement remboursés au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2011.

17. Billet à terme :

Billet à terme payable par la Société à un actionnaire administrateur exerçant une influence notable au montant d'origine de 90 000 \$, portant intérêt à 12 % et remboursable le 23 juillet 2011.

18. Comptes fournisseurs et charges à payer :

	2011		2010	
Comptes fournisseurs	2 685 939	\$	2 143 119	\$
Charges à payer	1 083 732		1 097 815	
Salaires et déductions à la source	735 408		551 605	
Avances d'un actionnaire exerçant une influence notable	8 936		9 445	
	4 514 015	\$	3 801 984	\$

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

19. Dette à long terme :

	2011	2010
S.A.S. E.C.M. :		
Emprunts contractés en euros, portant intérêt à des taux variant entre 3,70 % et 4,56 %, remboursables en versements mensuels de 18 562 \$ (13 254 €), incluant les intérêts, garantis par nantissement sur du matériel et outillage, échéant en janvier et février 2012;	137 552 \$	328 219 \$
Emprunts contractés en euros, sans intérêt, échéant entre mars 2012 et mai 2013;	131 167	204 044
Épurair inc. :		
Emprunt portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,5 %, remboursable par versements mensuels de 3 750 \$ plus intérêts, garanti par une hypothèque mobilière de premier rang sur de l'équipement spécifique ainsi que par un cautionnement de 1 140 872 \$ de la Société, échéant en juillet 2015;	175 600	-
Emprunt portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,5 %, remboursable par versements mensuels de 3 033 \$ plus intérêts, garanti par une hypothèque mobilière de premier rang sur de l'équipement spécifique ainsi que par un cautionnement de 1 140 872 \$ de la Société, échéant en mai 2013;	69 767	106 166
Emprunt portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,5 %, remboursable par versements mensuels de 6 250 \$ plus intérêts, garanti par une hypothèque mobilière de premier rang sur de l'équipement spécifique ainsi que par un cautionnement de 1 140 872 \$ de la Société, échéant en juillet 2014;	110 000	-
Emprunt portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,0 %, remboursable par versements mensuels de 3 333 \$ plus les intérêts, garanti par une hypothèque immobilière de premier rang sur l'immeuble ainsi que par un cautionnement de 930 000 \$ de la Société, remboursé en totalité au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2011;	-	453 333

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

19. Dette à long terme (suite) :

	2011	2010
Emprunt bancaire garanti par une hypothèque mobilière sur de l'équipement et outillage spécifique, portant intérêt au taux de 8,1 %, remboursable par versements mensuels de 4 399 \$, capital et intérêts, remboursé en totalité au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2011;	-	115 531
Noveko International inc. :		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 20).	-	71 786
	624 086 \$	1 279 079 \$
Tranche à court terme	(350 345)	(475 432)
	273 741 \$	803 647 \$

Le taux préférentiel s'élevait à 3,00 % au 30 juin 2011 (2,50 % au 30 juin 2010).

Les remboursements, incluant les versements en vertu des contrats de location-acquisition, à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont estimés aux montants suivants :

2012	350 345 \$
2013	146 808 \$
2014	81 933 \$
2015	45 000 \$

20. Obligations découlant de contrats de location-acquisition :

	2011	2010
Noveko International inc. :		
Contrat de location d'équipement informatique, remboursables par mensualités de 5 741 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 17 %, échéant le 21 avril 2011	- \$	78 852 \$
	-	78 852
Intérêts inclus dans les versements	-	(7 066)
Solde des obligations	- \$	71 786 \$

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

21. Capital-actions :

a) Autorisé :

Au 30 juin 2011, le capital-actions comprend ce qui suit :

Nombre illimité d'actions catégorie A, votantes, participantes, sans valeur nominale;

Nombre illimité d'actions catégorie B, non votantes, non participantes, dividende cumulatif ou non à la discrétion du conseil d'administration au taux de base de la Banque du Canada majoré d'un pourcentage variant entre 0 % et 5 % de la valeur d'émission et prioritaire au dividende des actions catégorie A et C, rachetables au gré de la Société au montant versé lors de l'émission, sans valeur nominale;

Nombre illimité d'actions catégorie C, non votantes, non participantes, dividende cumulatif ou non à la discrétion du conseil d'administration au taux de base de la Banque du Canada majoré d'un pourcentage variant entre 0 % et 5 % de la valeur d'émission et prioritaire aux dividendes des actions catégories A, rachetables au gré de la Société au montant versé lors de l'émission, sans valeur nominale.

b) Émis :

	2011	2010
91 946 144 actions catégorie A (75 925 912 en 2010)	103 540 806	\$ 95 620 532

c) Transactions de l'exercice 2011 :

- i) Émission de 8 900 000 actions catégorie A en contrepartie de 5 340 000 \$ en espèces.
- ii) Émission de 6 267 584 unités en contrepartie de 2 507 034 \$ en espèces. Chaque unité est composée d'une action catégorie A et d'un demi bon de souscription, chaque bon de souscription permettant l'achat d'une action catégorie A de la Société au prix de 0,60 \$ l'action et ce, pour une période de 36 mois suite à l'émission des bons. Une valeur de 463 801 \$ a été accordée aux bons de souscription et la différence de 2 043 232 \$ a été imputée au capital-actions.

Dans le cadre de l'émission de ces 6 267 584 unités, la Société a payé à l'agent une commission en espèces de 49 000 \$ et lui a émis des bons de courtier lui permettant d'acquérir 122 500 actions catégorie A de la Société au prix de 0,60 \$ l'action jusqu'en mars 2014. Une valeur de 18 130 \$ leur a été accordée comme frais d'émission d'actions et la contrepartie a été imputée au surplus d'apport.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

21. Capital-actions (suite) :

c) Transactions de l'exercice 2011 (suite) :

- ii) La juste valeur de la portion des bons de souscription des unités émises et des bons de courtier a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation utilisant une régression de Monte Carlo en fonction des hypothèses suivantes :

	2011
Rendement moyen pondéré prévu de l'action	Néant
Volatilité moyenne pondérée prévue	110 %
Taux d'intérêt moyen pondéré sans risque	2,05 %
Durée moyenne pondérée prévue	36 mois

Au 30 juin 2011, aucun bon de courtier n'a été exercé.

- iii) Émission de 850 148 unités en contrepartie de 595 104 \$ en espèces. Chaque unité est composée d'une action catégorie A et d'un demi bon de souscription, chaque bon de souscription permettant l'achat d'une action catégorie A de la Société au prix de 2,00 \$ l'action et ce, pour une période de 24 mois suite à l'émission des bons. Une valeur de 68 012 \$ a été accordée aux bons de souscription et la différence de 527 092 \$ a été imputée au capital-actions. Dans le cadre de l'émission de ces 850 148 unités, la Société a payé à l'agent une commission en espèces de 7 200 \$.

La juste valeur de la portion des bons de souscription des unités émises a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation Black et Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	2011
Rendement moyen pondéré prévu de l'action	Néant
Volatilité moyenne pondérée prévue	90 %
Taux d'intérêt moyen pondéré sans risque	1,67 %
Durée moyenne pondérée prévue	24 mois

Au 30 juin 2011, aucun bon de souscription n'a été exercé.

- iv) Émission de 2 500 actions catégorie A suite à l'exercice de 2 500 bons de souscription en contrepartie de 7 500 \$ en espèces et d'un transfert de 2 450 \$ des bons de souscription.

d) Transactions de l'exercice 2010 :

- i) Émission de 136 665 actions catégorie A suite à l'exercice de 136 665 options d'achat d'actions en contrepartie de 130 866 \$ en espèces et d'un virement de 89 941 \$ du surplus d'apport.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

21. Capital-actions (suite) :

d) Transactions de l'exercice 2010 (suite) :

- ii) Émission de 1 574 554 actions catégorie A suite à l'exercice du droit de conversion de 1 887 414 \$ de débentures convertibles. Des montants de 1 728 329 \$ et de 348 567 \$ ont été transférés des débentures convertibles garanties et de la composante capitaux propres des débentures convertibles garanties respectivement.
- iii) Émission de 7 156 000 unités en contrepartie de 15 743 200 \$ en espèces. Chaque unité est composée d'une action catégorie A et d'un demi bon de souscription, chaque bon de souscription complet permettant l'achat d'une action catégorie A de la Société au prix de 3,00 \$ l'action et ce, pour une période de 36 mois suite à leur émission. Une valeur de 3 189 000 \$ a été accordée aux bons de souscription et la différence de 12 554 200 \$ a été imputée au capital-actions.

Dans le cadre de l'émission de ces 7 156 000 unités, la Société a octroyée 490 571 options d'achat d'unités aux courtiers permettant l'achat de 490 571 actions catégorie A et 245 285 bons de souscription complet au prix moyen pondéré de 2,58 \$ l'unité jusqu'en octobre 2012. Une valeur de 732 000 \$ leur a été accordée comme frais d'émission d'actions et la contrepartie a été imputée au surplus d'apport.

La juste valeur de la portion des bons de souscription des unités émises et des options d'achat d'unités octroyées aux courtiers a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation utilisant une régression de Monte Carlo en fonction des hypothèses suivantes :

	2010
Rendement moyen pondéré prévu de l'action	Néant
Volatilité moyenne pondérée prévue	104 %
Taux d'intérêt moyen pondéré sans risque	2,09 %
Durée moyenne pondérée prévue	36 mois

Au 30 juin 2011, aucune option d'achat d'unités n'a été exercée.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

22. Régime d'options d'achat d'actions :

La Société a instauré des régimes d'options d'achat d'actions en vertu desquels des options peuvent être accordées à ses dirigeants, administrateurs, employés, ainsi qu'à des personnes fournissant des services continus à la Société. En vertu de ces régimes, 10 698 780 actions catégorie A ont été réservées. Le prix de levée des options est égal au cours de clôture de l'action de la Société le jour précédant la date d'attribution, sauf dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions 2008, si moins de 100 000 actions catégorie A sont transigées à cette date; dans un tel cas, le prix d'exercice sera égal à la moyenne pondérée des cours de clôture sur une période de 5 jours précédant l'octroi durant lesquelles ces actions ont été transigées. L'échéance des options d'achat d'actions est de 5 ans et les droits acquis s'échelonnent de 12 à 30 mois, selon le cas.

Le tableau suivant dresse un sommaire de l'évolution de la situation des régimes entre le 30 juin 2010 et le 30 juin 2011 :

	2011		2010	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début	8 104 932	2,92 \$	7 791 597	3,47 \$
Octroyées	200 000	0,60	1 960 000	1,52
Exercées	-	-	(136 665)	0,96
Annulées	(2 136 934)	3,71	(1 510 000)	4,13
Solde à la fin	6 167 998	2,56 \$	8 104 932	2,92 \$
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	5 369 998	2,78 \$	6 430 932	3,35 \$
Moyenne pondérée des justes valeurs des options octroyées au cours de l'exercice		0,44 \$		1,02 \$

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

22. Régime d'options d'achat d'actions (suite) :

Le tableau suivant résume les renseignements sur les options d'achat d'actions en cours et en circulation au 30 juin 2011 :

		Options en cours	Options pouvant être exercées
Prix d'exercice	Nombre	Durée de vie contractuelle pondérée à courir (année)	Nombre
0,87 \$	1 542 998	0,50	1 542 998
1,31 \$	150 000	0,75	150 000
2,75 \$	50 000	0,92	50 000
6,80 \$	1 000 000	1,33	1 000 000
4,85 \$	10 000	2,00	10 000
3,95 \$	200 000	2,00	200 000
3,82 \$	200 000	2,08	200 000
3,85 \$	200 000	2,08	200 000
3,52 \$	300 000	2,08	300 000
3,05 \$	200 000	2,17	200 000
2,49 \$	100 000	2,17	100 000
3,98 \$	200 000	2,25	200 000
1,18 \$	50 000	2,42	50 000
0,60 \$	200 000	2,50	200 000
0,87 \$	90 000	2,67	82 000
2,14 \$	60 000	3,08	56 000
2,58 \$	215 000	3,42	129 000
1,00 \$	1 200 000	3,92	660 000
0,60 \$	200 000	4,42	40 000
	6 167 998	2,04	5 369 998

a) Transactions de l'exercice 2011 :

Au cours de l'exercice, la Société a octroyé 200 000 options d'achat d'actions permettant l'achat de 200 000 actions catégorie A à un prix d'exercice moyen pondéré de 0,60 \$ l'action dont les droits acquis s'échelonnent sur 30 mois.

b) Transactions de l'exercice 2010 :

Au cours de l'exercice, la Société a octroyé 1 960 000 options d'achat d'actions permettant l'achat de 1 960 000 actions catégorie A à un prix d'exercice moyen pondéré de 1,52 \$ l'action dont les droits acquis s'échelonnent entre 12 et 30 mois.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

22. Régime d'options d'achat d'actions (suite) :

c) Coût de rémunération :

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2011, le coût de rémunération pour le régime représente une charge de 488 359 \$, dont 353 882 \$ pour des salariés (3 413 576 \$, dont 2 078 307 \$ pour des salariés, pour l'exercice terminé le 30 juin 2010).

d) Juste valeur des options :

La juste valeur des options a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation Black et Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	2011	2010
Rendement moyen pondéré prévu de l'action	Néant	Néant
Volatilité moyenne pondérée prévue	96,88 %	101 %
Taux d'intérêt moyen pondéré sans risque	2,27 %	2,67 %
Durée moyenne pondérée prévue	60 mois	60 mois

23. Bons de souscription :

Le tableau suivant dresse un sommaire de l'évolution de la situation des bons de souscription entre le 30 juin 2010 et le 30 juin 2011 :

	2011		2010	
	Nombre de bons	Montant	Nombre de bons	Montant
Solde au début	3 878 000	3 348 000 \$	-	- \$
Émis	3 558 866	531 813	3 878 000	3 348 000
Exercés	(2 500)	(2 450)	-	-
Solde à la fin	7 434 366	3 877 363 \$	3 878 000	3 348 000 \$

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

23. Bons de souscription (suite) :

Le tableau suivant résume les renseignements sur les bons de souscription en circulation au 30 juin 2011 :

Prix d'exercice	Nombre	Durée de vie contractuelle pondérée restante (mois)
3,00 \$	3 575 500	16
1,00 \$	300 000	17
0,60 \$	3 133 792	33
2,00 \$	425 074	22
	7 434 366	

a) Transactions de l'exercice 2011 :

- i) Émission, au moment de l'émission de 6 267 584 actions catégorie A, de 3 133 792 bons de souscription permettant l'achat de 3 133 792 actions catégorie A au prix de 0,60 \$ l'action jusqu'en mars 2014. Une valeur de 463 801 \$ leur a été accordée, déterminée au moyen du modèle d'évaluation utilisant une régression de Monte Carlo. Ces bons de souscription comportent une clause d'exercice prématuré correspondant à 30 jours, au gré de la Société, si le prix moyen de l'action est égal ou supérieur à 1,50 \$ pendant une période de 20 jours ouvrables consécutifs.
- ii) Émission, au moment de l'émission de 850 148 unités catégorie A, de 425 074 bons de souscription permettant l'achat de 425 074 actions catégorie A au prix de 2,00 \$ l'action jusqu'en avril 2013. Une valeur de 68 012 \$ leur a été accordée, déterminée au moyen du modèle d'évaluation Black & Scholes.

b) Transactions de l'exercice 2010 :

- i) Émission, au moment de l'émission de 7 156 000 actions catégorie A, de 3 578 000 bons de souscription permettant l'achat de 3 578 000 actions catégorie A au prix de 3,00 \$ l'action jusqu'en octobre 2012. Une valeur de 3 189 000 \$ leur a été accordée. Ces bons de souscription comportent une clause d'exercice prématuré correspondant à 30 jours, au gré de la Société, si le prix moyen de l'action est égal ou supérieur à 4,50 \$ pendant une période de 20 jours ouvrables consécutifs.
- ii) Émission de 300 000 bons de souscription permettant l'achat de 300 000 actions catégorie A au prix de 1,00 \$ l'action jusqu'en mai 2013. Une valeur de 159 000 \$ leur a été accordée déterminée au moyen du modèle d'évaluation Black et Scholes.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

24. Cumul de l'autre élément du résultat étendu :

Les variations survenues au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2011 se détaillent comme suit :

	2011	2010
Solde au début de l'exercice	(1 285 522) \$	(166 928) \$
Gain (perte) non réalisé sur la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes de l'exercice	253 309	(1 118 594)
Solde à la fin de l'exercice	(1 032 213) \$	(1 285 522) \$

25. Engagements contractuels :

- a) Au 30 juin 2011, le solde des engagements contractuels incluant des baux locatifs s'échelonnant jusqu'en 2020 s'établit à 6 345 547 \$. La charge des loyers comptabilisés durant l'exercice est de 838 419 \$ (679 004 \$ au 30 juin 2010). Les paiements minimaux des cinq prochains exercices sont les suivants :

2012	1 284 280 \$
2013	1 150 440 \$
2014	884 982 \$
2015	774 731 \$
2016	601 195 \$

- b) La Société s'est engagée à verser à une société actionnaire exerçant une influence notable, une redevance trimestrielle correspondant au moindre de 45 000 \$ ou de 25 % des flux de trésorerie consolidés liés aux activités d'exploitation pour autant que ces derniers soit positifs et que le fonds de roulement soit supérieur à 6 000 000 \$. Ces versements s'effectueront jusqu'à l'atteinte du maximum de 520 000 \$ établi aux fins de l'entente. Au 30 juin 2011, aucun montant n'a encore été versé en vertu de cette entente.
- c) La Société s'est engagée à verser des redevances trimestrielles de 1 % des revenus bruts qui seront générés par le brevet acquis dans le cadre de l'acquisition de Bolduc Leroux inc. et de tout autre brevet découlant de cette invention. Au 30 juin 2011, 3 150 \$ (11 726 \$ au 30 juin 2010) ont été versés en vertu de cette entente.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

26. Opérations entre apparentés :

a) Transactions de l'exercice 2011 :

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2011, la Société a accordé un mandat pour la vente de ses 2 bâtisses disponibles à la vente à une société dont l'un des dirigeants exerce une influence notable sur la Société. Ce mandat a entraîné le versement de commissions en espèces de 97 500 \$. Cette opération a eu lieu dans le cours normal des activités et est mesurée à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

b) Transactions de l'exercice 2010 :

i) Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2010, la Société a acheté une immobilisation corporelle auprès d'un actionnaire exerçant une influence notable pour une contrepartie en espèces de 11 500 \$. Cette opération a eu lieu dans le cours normal des activités et est mesurée à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

ii) Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2010, la Société a octroyé un mandat de représentation, afin de relocaliser ses bureaux, à une société dont l'un des dirigeants exerce une influence notable sur la Société. Ce mandat n'entraînera aucune sortie de fonds de la Société.

27. Gestion du capital :

L'objectif principal de la Société dans la gestion du capital est de maintenir un niveau de capital optimal afin de répondre aux besoins de ses entreprises, y compris les occasions de croissance.

Dans la gestion de sa structure de capital, la Société prend en considération les caractéristiques des actifs de ses filiales et les besoins de fonds prévus. La Société gère la structure du capital et procède à des ajustements en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques des risques des actifs sous-jacents.

Pour maintenir ou ajuster sa structure du capital, la Société peut émettre des nouvelles actions ou de nouveaux titres d'emprunt, acquérir ou vendre certains actifs ou ajuster le montant de trésorerie dont elle dispose.

La Société n'a pas modifié de façon importante sa stratégie de gestion du capital de ses activités d'exploitation poursuivies depuis la fin du dernier exercice financier.

La structure de capital de la Société est constituée de l'avoir des actionnaires, des emprunts bancaires, de la dette à long terme, moins les espèces, quasi-espèces et placements temporaires.

La Société respecte toutes les clauses restrictives de ses dettes et n'est assujettie à aucune exigence externe liée à son capital.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

28. Instruments financiers :

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt, au risque de change, au risque de crédit de la contrepartie et au risque de liquidité. Le principal objectif de gestion du risque de la Société consiste à protéger son bilan, ses résultats et ses flux de trésorerie afin de dégager un rendement des capitaux propres.

Les activités de gestion des risques financiers de la Société sont régies par les politiques financières approuvées par le conseil, qui traitent de l'identification des risques, de la tolérance aux risques et de leur évaluation, ainsi que des limites et des produits de couverture, des niveaux d'autorisation et de l'information financière.

a) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêts du marché.

Si les taux d'intérêts à cette date étaient inférieurs ou supérieurs de 0,5%, toutes les autres variables restant constantes, l'impact sur la perte nette et le résultat étendu de l'exercice terminé le 30 juin 2011 et de l'exercice terminé le 30 juin 2010 aurait été négligeable.

La Société a des dettes qui portent intérêts à des taux variables. Ces instruments financiers constituent un risque auquel la Société est exposée advenant une fluctuation des taux d'intérêt de base. Pour ces prêts, la Société a la possibilité de pouvoir obtenir des taux d'intérêts fixe auprès de son institution financière.

b) Risque de change :

Le risque de change est le risque que les flux de trésorerie futurs d'instruments financiers libellés en devises étrangères fluctuent en raison des variations des taux de change du dollar canadien par rapport aux devises étrangères.

La Société est exposée aux risques de change par ses exportations aux États-Unis, en Europe, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient, de biens fabriqués au Canada. Ces risques sont partiellement compensés par ses achats aux États-Unis, en devise américaine.

La Société est exposée au risque de change sur ses instruments financiers libellés en dollars américains et en euro, tel qu'indiqué au tableau suivant :

	<u>US</u> 30 juin 2011	<u>US</u> 30 juin 2010	<u>Euro</u> 30 juin 2011	<u>Euro</u> 30 juin 2010
Trésorerie	16 368 \$	60 267 \$	461 \$	16 835 \$
Débiteurs	114 997	450 257	557 247	511 309
Créditeurs	268 180	510 635	819 456	6 929

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

28. Instruments financiers (suite) :

b) Risque de change (suite) :

Compte tenu des risques mentionnés ci-dessus au 30 juin 2011, et toutes choses étant égales par ailleurs, une dépréciation ou une appréciation de 5 % du dollar canadien par rapport au dollar américain ou à l'euro donnerait lieu à une diminution ou à une augmentation de la perte nette et du résultat étendu de la Société d'environ 115 000 \$.

c) Risque de crédit de la contrepartie :

La Société investit l'excédent de trésorerie dans des placements temporaires, vend ses produits à des clients aux conditions normales de crédit et conclut des contrats d'instruments dérivés. Ces activités exposent la Société au risque de crédit de la contrepartie si elle ne s'est pas acquittée de ses obligations selon les modalités et conditions de ces contrats intervenus avec la Société.

Le risque de crédit lié aux débiteurs est atténué au moyen de techniques de gestion de crédit, notamment l'évaluation financière et d'autres évaluations visant à établir et à surveiller la solvabilité du client, à fixer ses limites de crédit et à contrôler les risques liés à ces limites. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et aux tendances historiques. La provision pour créances douteuses tirée des activités poursuivies s'élève à 70 620 \$ au 30 juin 2011 (893 232 \$ au 30 juin 2010).

L'excédent de trésorerie n'est investi qu'auprès des contreparties qui répondent aux exigences minimales à l'égard de la solvabilité, des émetteurs et des limites de concentration. Les opérations sur dérivés ne sont exécutées qu'avec des contreparties solvables approuvées en vertu de conventions cadres de compensation. La Société surveille et gère de façon continue sa concentration de risques de crédit de la contrepartie.

Le risque de crédit de la contrepartie maximal de la Société à la fin de l'exercice est lié à la valeur comptable de la trésorerie, des débiteurs et des instruments dérivés.

d) Risque de liquidité :

La Société s'efforce de conserver en tout temps des liquidités financières suffisantes pour faire face aux variations négatives soudaines de la conjoncture économique. La direction établit des prévisions de flux de trésorerie pour l'exercice visé et les exercices ultérieurs afin de déterminer ses besoins de financement. Elle répond à ces besoins à la fois par le recours à des facilités de crédit, par la demande d'encaissement des placements temporaires et par l'accès aux marchés financiers.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

28. Instruments financiers (suite) :

d) Risque de liquidité (suite) :

Les échéances des obligations contractuelles non actualisées des passifs financiers étaient les suivantes au 30 juin 2011 :

	Total	Échéances		
		Moins d'un an	2 ans	Plus de 2 ans
Billet à terme	90 000 \$	90 000 \$	- \$	- \$
Comptes fournisseurs et charges à payer	4 514 015	4 514 015	-	-
Dette à long terme	624 086	350 345	146 808	126 933

e) Juste valeur :

La juste valeur des espèces et quasi-espèces, de l'encaisse en fidéicomis, des comptes clients, des avances à des actionnaires, des autres débiteurs, des intérêts à recevoir, des avances et emprunts bancaires, des comptes fournisseurs et charges à payer et du billet à terme à payer correspond à leur valeur comptable en raison de leur date d'échéance à court terme.

La juste valeur des emprunts portant intérêt aux taux préférentiels majorés de 1,5 % d'une valeur comptable de 355 367 \$ correspond à leur valeur comptable en raison des taux d'intérêt variables dont ils sont assortis.

La valeur comptable et la juste valeur des autres actifs et passifs financiers à la fin de l'exercice se présentaient comme suit :

	Niveau	Valeur comptable	30 juin 2011		30 juin 2010	
			Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Placements temporaires	1	1 146 201 \$	1 146 201 \$	2 145 631 \$	2 145 631 \$	
Dette à long terme	s/o	624 086	617 950	1 279 080	1 245 006	
Passifs à long terme disponibles à la vente	s/o	1 755 056	1 755 056	1 977 264	1 977 264	

Les méthodes et hypothèses suivantes ont servi à estimer la juste valeur de chaque instrument financier :

i) Placements temporaires :

La juste valeur a été déterminée selon le cours du marché.

ii) Dette à long terme :

La juste valeur a été déterminée selon la valeur actualisée des versements futurs de capital et d'intérêts exigibles en vertu des contrats d'emprunt, actualisés en fonction des taux d'intérêt que la Société peut actuellement obtenir sur le marché pour des instruments d'emprunt identiques ou similaires.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

29. Informations sectorielles :

Suite à l'abandon des activités de sa filiale Bolduc Leroux inc., la direction a déterminé que la Société exerce ses activités dans cinq secteurs d'exploitation significatifs, soit le secteur des masques, de la filtration, des désinfectants, des équipements médicaux et autres, tels que décrits précédemment.

Ces secteurs sont gérés séparément et sont évalués individuellement en se fondant sur le résultat avant amortissement, frais financiers et impôts sur les bénéfices. La majorité des secteurs ont été acquis comme des unités d'exploitation et la direction en place au moment de l'acquisition a été conservée.

Les conventions comptables de chacun des secteurs sont identiques à celles utilisées aux fins des états financiers consolidés.

Informations sur les résultats et les actifs des secteurs :

	2011		2010
Produits provenant de clients externes :			
Équipements médicaux	10 654 659	\$	8 834 220 \$
Désinfectants	718 843		2 551 461
Masques	27 892		1 390 295
Filtration	2 895 294		2 331 974
Autres	-		2 704
	14 296 688	\$	15 110 654 \$
Bénéfice(perte) avant amortissement, frais financiers et impôts sur les bénéfices :			
Équipements médicaux	1 493 429	\$	251 250 \$
Désinfectants	(2 861 050)		(2 740 748)
Masques	(2 632 923)		(2 266 232)
Filtration	(2 054 417)		(1 685 215)
Autres	(4 763 560)		(7 995 480)
	(10 818 521)	\$	(14 436 425) \$
Amortissement :			
Équipements médicaux	905 213	\$	777 585 \$
Désinfectants	106 499		123 808
Masques	70 700		70 419
Filtration	244 965		290 585
Autres	1 053 867		1 155 877
	2 381 244	\$	2 418 274 \$

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

29. Informations sectorielles (suite) :

Informations sur les résultats et les actifs des secteurs (suite) :

	2011		2010	
Intérêts débiteurs :				
Équipements médicaux	55 030	\$	49 385	\$
Désinfectants	25 905		17 993	
Masques	7 369		(5 644)	
Filtration	48 698		29 901	
Autres	50 063		110 271	
	187 065	\$	201 906	\$
Impôts sur les bénéfices :				
Équipements médicaux	21 045	\$	(260 439)	\$
Désinfectants	-		-	
Masques	-		-	
Filtration	(240 587)		(93 914)	
Autres	(70 390)		(76 456)	
	(289 932)	\$	(430 809)	\$
Bénéfices nets (pertes nettes) tirés des activités poursuivies :				
Équipements médicaux	585 975	\$	(555 879)	\$
Désinfectants	(3 905 721)		(4 441 996)	
Masques	(2 648 470)		(2 510 416)	
Filtration	(1 988 163)		(1 980 110)	
Autres	(6 532 333)		(10 874 190)	
	(14 488 712)	\$	(20 362 591)	\$
Actifs :				
Équipements médicaux	11 965 740	\$	8 769 811	\$
Désinfectants	4 663 007		7 491 135	
Masques	3 103 363		4 754 039	
Filtration	9 843 446		9 685 677	
Autres	2 288 204		4 845 933	
Actifs disponibles à la vente	3 814 776		7 128 515	
	35 678 536	\$	42 675 110	\$
Dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles :				
Équipements médicaux	619 314	\$	554 622	\$
Désinfectants	4 971		34 813	
Masques	13 245		91 944	
Filtration	745 370		14 705	
Autres	472 565		233 871	
	1 855 465	\$	929 955	\$

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

29. Informations sectorielles (suite) :

La répartition géographique des immobilisations et des éléments de survalueur de la Société est la suivante :

	2011		2010	
Canada	5 236 254	\$	5 053 309	\$
France	2 529 891		2 398 505	
Algérie	383 350		340 228	
Luxembourg	593 636		516 034	
Taiwan	578 630		577 893	
Chine	137 941	\$	127 042	\$
	9 459 702		9 013 011	

La répartition géographique des revenus d'affaires de la Société est la suivante :

	2011		2010	
Canada	3 716 106	\$	4 799 919	\$
Amérique latine	544 318		345 494	
États-Unis	659 854		447 361	
Europe	3 824 242		4 886 595	
Afrique et Asie	5 552 168		4 631 285	
Revenus totaux	14 296 688	\$	15 110 654	\$

Les revenus ont été ventilés par secteur géographique en fonction de l'emplacement des clients. Aucun client ne représentait plus de 10 % des revenus totaux en 2011 et en 2010.

30. Impôts sur les bénéfices :

a) La charge d'impôt sur les bénéfices diffère du montant d'impôt par application des taux statutaires pour les raisons suivantes :

	2011		2010	
Impôts au taux d'imposition applicable de 29,15 % (30,40 % en 2010)	(4 307 975)	\$	(6 321 194)	\$
Avantages fiscaux non comptabilisés	3 236 249		3 257 780	
Différence entre les taux statutaires au Canada et ceux applicable aux filiales étrangères	82 809		236 954	
Rémunération à base d'actions non déductible	142 389		1 037 727	
Autres écarts	556 596		1 357 924	
	(289 932)	\$	(430 809)	\$

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

30. Impôts sur les bénéfices (suite) :

b) Les impôts futurs se détaillent comme suit :

	2011		2010	
Actifs d'impôts futurs :				
Pertes fiscales reportables	14 086 575	\$	11 680 070	\$
Immobilisations corporelles et autres éléments	861 081		472 885	
Frais de financement reportés	218 149		407 763	
	15 165 805		12 560 718	
Moins la provision pour moins-value	(14 967 559)		(12 541 294)	
Actifs d'impôts futurs constatés	198 246	\$	19 424	\$
Passifs d'impôts futurs :				
Excédent de l'amortissement fiscal sur l'amortissement comptable des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	748 798	\$	830 291	\$
Passifs d'impôts futurs constatés	748 798	\$	830 291	\$
Passifs d'impôts futurs nets	550 552	\$	810 867	\$

c) Les avantages fiscaux de la Société se détaillent comme suit :

Les pertes fiscales à reporter s'élèvent à environ 44 804 000 \$ au fédéral, à environ 45 353 000 \$ au provincial et à environ 6 259 000 \$ à l'étranger. Aucun montant de perte fiscale n'a été reconnu à titre d'actifs d'impôts futurs à l'exception de celles de S.A.S E.C.M. et d'Épurair inc. Ces pertes fiscales viennent à échéance de la façon suivante :

	Fédéral		Provincial	
2014	850 000		847 000	
2015	188 000		187 000	
2026	2 819 000	\$	3 304 000	\$
2027	4 161 000		4 058 000	
2028	7 419 000		7 448 000	
2029	6 978 000		7 039 000	
2030	11 861 000		11 900 000	
2031	10 528 000		10 570 000	
	44 804 000	\$	45 353 000	\$

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

30. Impôts sur les bénéfices (suite) :

La Société dispose également d'un solde non déduit des dépenses de recherche et développement pouvant servir à réduire le revenu imposable au cours des années futures et qui s'élève à 2 596 000 \$ au fédéral et à 2 018 000 \$ au provincial.

Enfin, la Société dispose d'un montant de 648 000 \$ de crédit d'impôts à l'investissement qui pourrait servir à réduire l'impôt à payer au fédéral. Ce crédit non remboursable n'a pas été comptabilisé au bilan.

31. Éventualité :

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2010, une poursuite a été intentée contre la Société et deux de ses filiales par un ancien employé. La Société et ses filiales contestent cette réclamation qui, de l'avis de leurs conseillers juridiques, est non fondée. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant que la Société et ses filiales pourraient, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision à cet effet n'a été constituée aux états financiers.

32. Événement postérieur à la date du bilan :

- a) Le 1^{er} juillet 2011, la Société a cédé 30 % des actions qu'elle détenait dans sa filiale Noveko Algérie en contrepartie de 188 011 \$ à un dirigeant de cette dernière, afin de se conformer avec la nouvelle réglementation en vertu du nouveau Code des marchés publics algérien.
- b) Le 26 juillet, la Société a obtenu un financement intérimaire d'un montant de 670 000 \$ provenant d'administrateurs, de dirigeants et d'initiés de la Société. Ce financement intérimaire a pris la forme de débentures convertibles portant intérêts à un taux annuel de 12 %.
- c) Le 28 septembre 2011, la Société a procédé à la clôture d'un financement de 6 000 000 \$, consistant en une facilité de crédit de 4 000 000 \$ et en débentures convertibles au montant de 2 000 000 \$. La facilité de crédit s'élève à un montant maximum de 4 000 000 \$ pour une période de 24 mois à partir de la date de clôture. La facilité de crédit et les débentures portent intérêt à un taux annuel de 12 %. Les détenteurs des débentures auront le droit, à leur entière discrétion et en tout temps jusqu'à la date d'échéance, de convertir le montant en capital des débentures en actions catégorie A de la Société, à un prix de conversion de 0,60 \$ l'action. Toutes les avances consenties en vertu de la facilité de crédit, ainsi que la portion non convertie des débentures, seront remboursables par la Société 24 mois à partir de la date de clôture. Afin de garantir ses obligations en vertu de la facilité de crédit et des débentures convertibles, la Société a accordé des hypothèques sur la totalité de ses éléments d'actifs, incluant les actions qu'elle détient dans ses filiales. De plus, chacune des filiales canadiennes de la Société a également accordé des hypothèques sur la totalité de leurs biens mobiliers et immobiliers respectifs.

NOVEKO INTERNATIONAL INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

33. Chiffres correspondants :

Aux fins de comparaison, certains chiffres correspondants des états financiers de l'exercice précédent ont fait l'objet d'un reclassement.

Conseil d'administration

André Leroux⁽¹⁾

Président du conseil et
chef de la direction,
Noveko International inc.

Alain Bolduc

Président et chef des opérations,
Noveko International inc.

Léon Assayag⁽²⁾

Chef de la direction financière,
Boutique iStore Canada inc.

Patrice Emery

Président,
S.A.S. E.C.M.

Jacques Girard^{(1) (3)}

Président du conseil et
président-directeur général par intérim,
Centre Financier International de Montréal
Coach associé, Pauzé Coaching

Pierre Marc Johnson⁽⁴⁾

Avocat-conseil,
Heenan Blaikie, S.E.N.C.R.L.,s.r.l.

Moïse Moghrabi^{(5) (6)}

Avocat,
Associé, Moghrabi & Moghrabi

Jean-Guy Parent^{(4) (5) (7)}

Associé principal,
Intercom Services Immobiliers

Direction

André Leroux

Président du conseil et chef de la direction

Alain Bolduc

Président et chef des opérations

Alain Falardeau

Vice-président exécutif, affaires juridiques

Valérie Leroux

Vice-présidente, affaires corporatives
et secrétaire corporative

Roxanne Rinfret

Vice-présidente, comptabilité financière

1) membre du comité de rémunération

2) président du comité de vérification

3) président du comité de gouvernance

4) membre du comité de gouvernance

5) membre du comité de vérification

6) président du comité de rémunération

7) vice-président du conseil

Autres renseignements

Siège social

Noveko International inc.
1155, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 1900
Montréal (Québec) H3B 4V2
Tél. 514 875-0606
Télec. 514 875-0660

www.noveko.com
info@noveko.com

Agent de brevets et de marques de commerce

Gowlings Lafleur Henderson S.E.N.C.R.L., s.r.l.
1 Place Ville-Marie, 37^e étage
Montréal (Québec) H3B 3P4

Agent des transferts

Pour les actions catégorie A de la Société :
Services aux investisseurs Computershare inc.
1500, rue University, 7^e étage
Montréal (Québec) H3A 3S8
et
100, avenue University, 9^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Pour les bons de souscription émis en octobre 2009 :
Société de fiducie Computershare du Canada
1500, rue University, 7^e étage
Montréal (Québec) H3A 3S8

Tél. 514 982-7555
Sans frais 1 800 564-6253
www.computershare.com

Assemblée annuelle des actionnaires

13 décembre 2011 à 11 h
Hôtel Omni Mont-Royal
Salon Pierre de Coubertin
1050, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 2R6

Inscription des actions

TSX : EKO

Relations avec les investisseurs

Chantal Vennat
Tél. 514 875-0606
Télec. 514 875-0660
cvennat@noveko.com

www.noveko.com



www.noveko.com